

L'expérience des diplômées et diplômés des collèges de l'Ontario qui poursuivent leurs études

Analyse des résultats du Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés de l'Ontario

Rapport préparé par Henry Decock, Ursula McCloy, Shuping Liu et Bin Hu
pour le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Avertissement :

Les opinions exprimées dans ce rapport de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres agences ou organismes qui ont offert leur soutien, financier ou autre, à ce projet.

Se référer au présent document comme suit :

Decock, H., McCloy, U., Liu, S., et Hu, B. (2011). *L'expérience des diplômées et diplômés des collèges de l'Ontario qui poursuivent leurs études - Analyse des résultats du Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés de l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Publié par :

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402

Toronto (Ontario) Canada

M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893

Télécopieur : 416 212-3899

Site Web : www.heqco.ca

Courriel : info@heqco.ca

Table des matières

Introduction	7
Revue de la documentation	8
Organisation du rapport	14
Source des données	15
Tendances relatives à la poursuite des études de 2002 à 2007	15
Poursuite des études	15
Poursuite des études au niveau collégial	23
Poursuite des études au niveau universitaire	27
Collèges d'origine et universités de destination	30
Sommaire de la première partie	38
L'expérience de poursuite des études	39
Raisons motivant la poursuite des études	39
Sources d'information	44
Moment de la décision	47
Relation entre les programmes	51
Ententes d'articulation	57
Reconnaissance des crédits	60
Rôle des collèges comme point d'accès à des études supérieures	72
Satisfaction	76
Sommaire de la deuxième partie	88
Sommaire et conclusions	89
Annexes	95
Bibliographie	107

Liste des tableaux

Tableau 1. Pourcentage de personnes diplômées ayant poursuivi leurs études selon l'âge, le sexe, la source de financement, la taille du collège, la région du collège, le type de programme et le titre, de 2001-2002 à 2006-2007	16
Tableau 2. Type d'études (à plein temps ou à temps partiel) et type d'établissement postsecondaire fréquenté selon l'âge, le sexe, la source de financement, la taille du collège, la région, le type de programme et le titre, pour la promotion de 2006-2007 (% de personnes)	19
Tableau 3. Type d'établissement et titre des personnes diplômées de 2006-2007 qui ont fait des études à plein temps ou à temps partiel, selon la source de financement, le titre, la région et le programme	21
Tableau 4. Dix premiers programmes par type d'établissement et par titre	23
Tableau 5. Collège choisi pour la poursuite des études selon le collège d'origine, 2006-2007	24
Tableau 6. Pourcentage de personnes diplômées retournant au collège selon les caractéristiques démographiques et le type de programme, promotions de 2001-2002 à 2006-2007	25
Tableau 7. Programme collégial choisi par les diplômées et diplômés des programmes de recyclage et de cours préparatoires, 2006-2007	26
Tableau 8. Pourcentage de personnes diplômées inscrites à l'université selon les caractéristiques démographiques et le type de programme, promotions de 2001-2002 à 2006-2007	28
Tableau 9. Dix premiers programmes selon le pourcentage de personnes diplômées fréquentant par la suite l'université, en 2006-2007	33
Tableau 10. Pourcentage des transferts dans les universités de l'Ontario par rapport au total des inscriptions	34
Tableau 11. Région choisie pour la poursuite des études, selon l'âge, le sexe, le type de programme, le titre et la région du collège d'origine	37
Tableau 12. Toutes les raisons données pour justifier la poursuite des études, selon le type d'établissement choisi	39
Tableau 13. Cote moyenne des raisons données pour justifier le retour aux études selon le type de programme des personnes diplômées	41
Tableau 14. Cote moyenne des sources d'information utilisées par les personnes poursuivant leurs études, selon le type de programme	47
Tableau 15. Tableau croisé des programmes collégiaux et des programmes universitaires menant à un grade	56

Tableau 16. Pourcentage de personnes diplômées satisfaites ou très satisfaites 83
de l'utilité de leur formation collégiale pour atteindre leurs objectifs après l'obtention
du titre, selon le parcours

Tableau 17. Pourcentage de diplômées satisfaites ou insatisfaites de la transition,..... 83
de la préparation scolaire et de l'atteinte des objectifs d'après la ressemblance
entre les programmes

Liste des figures

Figure 1. Pourcentage de toutes les personnes diplômées ayant poursuivi leurs études,.....	18
selon le type d'établissement, de 2001-2002 à 2006-2007	
Figure 2. Pourcentage de personnes diplômées fréquentant l'université par type.....	27
de programme, de 2001-2002 à 2006-2007	
Figure 3. Distribution des personnes diplômées des collèges faisant par la suite	31
des études universitaires, de 2001-2002 à 2006-2007	
Figure 4. Pourcentage des personnes diplômées de chaque collège de 2001-2002 et.....	32
2006-2007 inscrites à un programme universitaire	
Figure 5. Pourcentage des personnes diplômées des collèges de l'Ontario ayant.....	33
fait la transition à des universités sélectionnées, de 2001-2002 à 2006-2007	
Figure 6. Pourcentage de personnes ayant choisi comme raison importante.....	42
« Créer de nouvelles possibilités d'avancement professionnel », selon le type d'établissement et le titre	
Figure 7. Pourcentage de personnes ayant répondu « Obtenir un diplôme/certificat/grade », ..	43
selon le type d'établissement et le titre	
Figure 8. Pourcentage de personnes ayant répondu « Possibilité d'obtenir un revenu	43
plus élevé », selon le type d'établissement et le titre	
Figure 9. Pourcentage de personnes ayant répondu « Aucun emploi offert dans	44
votre champ d'études », selon le type d'établissement et le titre	
Figure 10. Sources d'information des personnes diplômées des collèges qui	45
fréquentaient l'université six mois après l'obtention de leur titre, 2006-2007	
Figure 11. Sources d'information des personnes diplômées d'un collège qui.....	45
fréquentaient un collège six mois après l'obtention de leur titre, 2006-2007	
Figure 12. Réponses à la question « À quel moment avez-vous décidé de.....	48
poursuivre vos études après avoir obtenu votre diplôme collégial? », selon le type d'établissement	
Figure 13. Moment de la décision de poursuivre les études, selon le type	49
d'établissement et le titre	
Figure 14. Moment de la décision de poursuivre les études, selon le type	50
de programme d'origine	
Figure 15. Moment de la décision de poursuivre les études, selon le titre d'origine	50
Figure 16. Réponses à la question « Ce programme se rattache-t-il à	52
votre ancien programme? »	
Figure 17. Relation perçue entre le nouveau programme	53
et l'ancien, selon le type d'établissement et le titre	

Figure 18. Relation perçue entre le nouveau programme et l'ancien, selon le type.....	54
de programme d'origine	
Figure 19. Relation perçue entre le nouveau programme et l'ancien, selon le titre d'origine.....	55
Figure 20. Réponses à la question « Existait-il une entente d'articulation »	57
entre votre programme collégial et le programme auquel vous êtes actuellement inscrit(e)	
précisant l'équivalence de crédits que vous recevrez pour votre ancien programme, ou non? »	
Figure 21. Existence d'une entente d'articulation, selon le type d'établissement et le titre.....	58
Figure 22. Existence d'une entente d'articulation, selon le type de programme d'origine.....	59
Figure 23. Existence d'une entente d'articulation, selon le titre collégial d'origine.....	59
Figure 24. Réponses à l'énoncé « Veuillez estimer l'équivalence des crédits »	61
que vous recevrez pour votre programme actuel. »	
Figure 25. Estimation de l'équivalence de crédits, selon le type d'établissement et le titre.....	62
Figure 26. Estimation de l'équivalence de crédits, selon le type de programme d'origine.....	63
Figure 27. Estimation de l'équivalence de crédits, selon le titre d'origine.....	64
Figure 28. Réponses à la question « À quel moment avez-vous appris si alliez..... »	65
recevoir une équivalence de crédits pour votre programme collégial? »	
Figure 29. Moment de la réception de l'avis sur l'équivalence de crédits,.....	66
selon le type d'établissement et le titre	
Figure 30. Moment de la réception de l'avis sur l'équivalence de crédits,.....	67
selon le type de programme d'origine	
Figure 31. Moment de la réception de l'avis sur l'équivalence de crédits,.....	68
selon le titre d'origine	
Figure 32. Réponses à l'énoncé « Comparativement à ce à quoi vous vous attendiez, »	69
la quantité d'équivalences de crédits que vous avez reçus était... »	
Figure 33. Obtention de l'équivalence de crédits à laquelle s'attendait la personne.....	70
diplômée, selon le type d'établissement et le titre	
Figure 34. Obtention de l'équivalence de crédits prévue, selon le type de programme.....	71
Figure 35. Obtention de l'équivalence de crédits prévue, selon le titre d'origine.....	72
Figure 36. Réponses à la question « Croyez-vous que vous auriez été accepté(e) »	73
dans votre programme actuel si vous n'aviez pas d'abord obtenu un diplôme collégial? »	
Figure 37. Opinion concernant l'acceptation dans un programme sans l'obtention.....	74
préalable d'un titre collégial, selon le type d'établissement et le titre	
Figure 38. Opinion concernant l'acceptation dans un programme sans l'obtention.....	75
préalable d'un diplôme collégial, selon le type de programme d'origine	

Figure 39. Opinion concernant l'acceptation dans un programme sans l'obtention préalable d'un diplôme collégial, selon le titre d'origine	76
Figure 40. Réponses à la question « Dans l'ensemble, quel est votre degré de satisfaction par rapport à ce que vous avez vécu comme transition du collège à votre programme actuel? »	77
Figure 41. Satisfaction à l'égard de la transition du collège au nouveau programme, selon le type d'établissement et le titre	78
Figure 42. Satisfaction à l'égard de la transition du collège au nouveau programme, selon le type de programme d'origine	79
Figure 43. Réponses à la question « Quel est votre degré de satisfaction générale par rapport à la préparation scolaire que vous avez reçue en vue de votre programme d'études actuel? »	80
Figure 44. Satisfaction par rapport à la préparation scolaire reçue en vue du nouveau programme, selon le type d'établissement et le titre	81
Figure 45. Satisfaction par rapport à la préparation scolaire reçue en vue du nouveau programme, selon le type de programme d'origine	82
Figure 46. Satisfaction à l'égard de l'utilité du programme collégial pour l'atteinte des objectifs, selon le type d'établissement	83
Figure 47. Satisfaction à l'égard de l'utilité du programme collégial pour l'atteinte des objectifs, selon le type d'établissement et le titre	84
Figure 48. Satisfaction face à l'utilité du programme collégial pour l'atteinte des objectifs selon le type de programme d'origine	85
Figure 49. Pourcentage de diplômés satisfaits ou très satisfaits de la transition, de la préparation scolaire et de l'atteinte des objectifs d'après le moment de la prise de décision concernant le transfert	86

Introduction

Les mouvements entre les collèges et universités sont souvent planifiés par les étudiantes et étudiants dans leur cheminement et ont pour but de tirer parti des forces des deux types d'établissements et de favoriser l'éducation permanente. En effet, les étudiantes et étudiants de l'Ontario, « ayant déjà découvert la valeur d'une alliance des points forts des collèges en apprentissage pratique et des points forts des universités en apprentissage théorique », ont une longueur d'avance sur les représentantes et représentants de l'éducation et sur les planificateurs. (Jones et Skolnik 2009, p. 27). C'est d'ailleurs en partie pour faciliter ces mouvements que le Conseil du consortium des collèges et des universités (CCUC) a été créé en 1996. Dans le même esprit, le Comité consultatif sur l'orientation future de l'éducation postsecondaire a rédigé le rapport intitulé *Excellence, accessibilité, responsabilité*, qui cautionne le CCUC comme organisme objectif devant « faciliter le rassemblement de renseignements à l'échelle de la province et procéder à des analyses comparatives » afin d'aider tous les intéressés à prendre des décisions concernant les études postsecondaires (Smith et autres 1996, p. 54). Le Groupe d'étude sur l'investissement au service des étudiantes et étudiants citait le CCUC dans son rapport de 2001 et faisait notamment valoir que cet organisme devait « évaluer les mécanismes de transfert des [crédits] existants » entre les collèges et universités (Groupe d'étude sur l'investissement au service des étudiantes et étudiants 2001, p. 24). L'Ontario n'a jamais eu de système d'éducation postsecondaire unique réunissant deux types d'établissements œuvrant en collaboration de façon coordonnée; elle compte plutôt deux systèmes, soit les collèges et les universités. Lorsqu'ils ont été créés, les collèges se voulaient des établissements offrant un enseignement professionnel complet en soi, qui visait à satisfaire les besoins locaux. Le but était d'offrir une option différente aux personnes qui n'avaient pas envie de faire des études purement théoriques et qui ne remplissaient pas les exigences d'admission des universités.

En 2004, dans le document de travail qui a été à l'origine du lancement de l'Examen de l'éducation postsecondaire en Ontario, un étudiant a exprimé le désir suivant : « avoir la liberté de passer d'un programme ou d'un établissement à un autre et m'assurer que mes acquis seront reconnus, pour que mon éducation soit aussi unique que ma future carrière » (Rae 2004, p. 22). Cependant, on disait aussi dans ce document qu'il n'existait pour l'instant qu'un amalgame d'ententes entre établissements qui « ne s'appliquent qu'à une fraction des programmes existants ». Par conséquent, « afin que ses établissements puissent répondre aux attentes grandissantes des étudiantes et étudiants et des employeurs et fonctionner de façon coordonnée », l'Ontario doit mettre en place un système qui établisse des « normes en matière de reconnaissance des crédits et de transférabilité des étudiantes et étudiants entre les établissements » (p. 24 et 25).

Les tentatives visant à bien intégrer les cheminements ont néanmoins été entravées par le manque de données confirmant l'existence d'une demande de la part des étudiantes et étudiants et les mouvements réels, en particulier du collège à l'université. Au départ, les collèges de l'Ontario n'avaient pas pour fonction de faciliter les transferts, mais les ententes d'articulation conclues par les établissements eux-mêmes et la transition à l'université d'une partie de la population étudiante des collèges depuis des années font qu'il s'agit aujourd'hui d'une des principales fonctions de ces établissements.

Le gouvernement de l'Ontario ayant pour mandat de collecter les indicateurs de rendement, l'occasion nous est offerte d'analyser des données provinciales recueillies systématiquement de façon uniforme. Le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés sert à calculer les résultats de deux indicateurs de rendement¹, soit le taux d'emploi et la satisfaction des diplômées et diplômés. Il demande aussi si les personnes se sont inscrites dans un établissement d'enseignement et, le cas échéant, à quel établissement et à quel programme. En 2005, les collèges et le MFCU ont décidé d'étendre le sondage pour questionner davantage les personnes ayant indiqué qu'elles poursuivaient leurs études après l'obtention d'un titre. Par conséquent, le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés de 2006-2007 contenait de nouvelles questions relatives aux transferts. Les ajouts et les changements dans le sondage ont permis d'approfondir l'analyse des mouvements de la population étudiante entre les types d'établissements.

Les nouvelles questions visaient à obtenir des données de nature à mieux renseigner les collèges sur les étudiantes et étudiants obtenant un titre dans leur établissement. Les questions sur les transferts avaient aussi pour but d'informer le gouvernement sur des sujets susceptibles d'influencer les politiques sur les mouvements de la population étudiante, notamment entre les différents types d'établissements postsecondaires. En plus de recueillir des données sur le programme et l'établissement choisis par les diplômées et diplômés pour poursuivre leurs études, le sondage demande maintenant aussi quels sont les motifs pour la poursuite des études, la source de l'information relative au transfert, la quantité de crédits reconnus, le moment d'obtention de l'avis de reconnaissance des crédits, le lien avec le programme précédent, la satisfaction à l'égard du transfert et le degré de satisfaction par rapport à la préparation reçue au niveau collégial pour des études ultérieures. Le présent rapport représente la première analyse exhaustive du nouveau questionnaire depuis l'année des changements (2006-2007).

Revue de la documentation

Il existe de nombreuses études sur les transferts aux États-Unis, où la création des collèges communautaires ou préuniversitaires visait justement à faciliter la transition à des établissements offrant des programmes d'études de quatre ans. Le collège communautaire est considéré comme le type d'établissement le plus démocratique aux États-Unis et c'est [Traduction] « le premier choix des étudiantes et étudiants de couleur et de ceux venant de familles à revenu modeste » (Boswell et Wilson 2004, p. 35). Selon le rapport intitulé *Keeping America's Promise* (Boswell et Wilson 2004), les étudiantes et étudiants appartenant à des groupes minoritaires représenteraient 33,6 % de la population étudiante, et ceux dont les parents avaient au plus un diplôme de niveau secondaire totaliseraient 45,3 % des étudiantes et étudiants des collèges communautaires. Le pourcentage et le nombre des crédits reconnus au moment des transferts sont donc la base sur laquelle la contribution des collèges à l'égalité des chances ou à la démocratisation est évaluée (Cohen 1994).

¹ Les diplômées et diplômés ayant un emploi devaient fournir les coordonnées de leur employeur, pour un sondage auprès des employeurs. Le but était de recueillir de l'information pour calculer un autre indicateur de rendement : la satisfaction des employeurs.

En Colombie-Britannique et en Alberta, on a créé les collèges afin d'ouvrir l'accès à des programmes menant à un grade et ainsi contourner les obstacles d'ordre financier, scolaire ou géographique (Dennison 1995), un peu comme avec les collèges communautaires aux États-Unis. Par conséquent, il a fallu établir des organismes chargés de faciliter la conclusion d'accords de transfert et de collecter activement les données sur le sujet (Dennison 1995). Les travaux du British Columbia Council on Admissions and Transfer (BCCAT) ont beaucoup contribué à accroître la collaboration entre les collèges et universités (Carr 2001), tandis que les recherches ont amené le public à faire confiance au processus de transfert (Dennison 2000). Le Québec a pour sa part créé un système qui lui est propre, dans lequel les diplômées et diplômés de niveau secondaire qui souhaitent faire des études postsecondaires doivent s'inscrire à un collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) offrant des programmes préuniversitaires de deux ans et des programmes professionnels de trois ans, qui mènent tous à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Si les systèmes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec ont pour mandat de faciliter les transferts à partir des programmes généraux d'arts et sciences, il y a néanmoins aussi, dans ces provinces, un nombre considérable d'étudiantes et étudiants et de diplômées et diplômés d'études appliquées ou techniques qui font la transition à l'université. Par exemple, au Québec, environ 25 % des personnes ayant obtenu un DEC d'études techniques qui étaient âgées de moins de 25 ans ont fait par la suite des études universitaires (Collèges Ontario 2009).

Le rapport du BCCAT intitulé *2008 Admissions and Transfer Experiences of Students Continuing their Post-Secondary Studies in British Columbia* donne les résultats de sondage auprès des anciens étudiants et étudiantes neuf à vingt mois après la fin de leur programme d'études à un collège, un collège universitaire ou un autre établissement de Colombie-Britannique. Le sondage a permis de recueillir des données sur les mouvements entre les divers types d'établissements d'enseignement de la province, sur le profil des personnes souhaitant faire reconnaître des crédits pour un transfert, sur les sources d'information des étudiantes et étudiants pour les transferts et sur les expériences de transfert. Les points saillants du rapport étaient les suivants : 94 % des étudiantes et étudiants se sont inscrits au programme représentant leur premier choix, 86 % ont réussi à faire reconnaître le nombre de crédits prévu et 81 % étaient satisfaits de leur transfert, dans l'ensemble. Les personnes qui choisissaient de poursuivre leurs études après le niveau collégial étaient souvent plus jeunes et comprenaient plus de femmes que d'hommes. Les étudiantes et étudiants des programmes d'arts et sciences étaient deux fois et demie plus nombreux à continuer d'étudier que ceux des programmes d'études appliquées, et ceux fréquentant des établissements relativement importants des basses-terres continentales étaient les plus portés à poursuivre leurs études. Fait intéressant, les étudiantes et étudiants ayant suivi des cours d'anglais langue seconde avaient plus tendance à poursuivre leurs études que ceux dont l'anglais était la langue maternelle. Le rapport conclut que, tout compte fait, [Traduction] « le système d'admission et de transfert de la Colombie-Britannique fonctionne très bien pour les étudiantes et étudiants » et que [Traduction] « pour ce qui est de l'accès, la très grande majorité des étudiantes et étudiants poursuivant leurs études ont déclaré avoir été admis dans l'établissement, le programme et tous les cours de leur choix » (BCStats 2009, p. 53).

Plus de détails sur le profil des étudiantes et étudiants de Colombie-Britannique ayant procédé à un transfert sont fournis dans un rapport antérieur du BCCAT sur les

diplômées et diplômés d'université (Dumaresq et autres 2003). Ce rapport indique que 3 % des diplômées et diplômés d'université étant passés à l'université après le collège étaient autochtones, comparativement à 1 % de ceux admis directement. De même, 5,6 % des diplômées et diplômés d'université venant des collèges ont déclaré une invalidité, comparativement à seulement 3,2 % des personnes admises directement. Ces résultats font ressortir le rôle que les systèmes de transfert peuvent jouer dans l'amélioration de l'accès à l'université pour les groupes traditionnellement sous-représentés.

Études en Ontario

Les transferts du collège à l'université ont toujours représenté une question très préoccupante. William Davis, ancien ministre, a déjà déclaré ce qui suit devant l'Assemblée législative : [Traduction] « aucun obstacle ne doit empêcher une étudiante ou un étudiant admissible de passer d'un collège d'arts appliqués et de technologie à une université » et [Traduction] « les universités doivent toujours être accessibles aux jeunes femmes et aux jeunes hommes ayant les capacités et l'ambition nécessaires » (ministère de l'Éducation de l'Ontario 1966, p. 14). Cette position a été appuyée dans le mémoire rédigé par McCormack Smyth pour sa maîtrise en philosophie, qui contient un compte rendu détaillé du processus d'établissement du système collégial en Ontario. Après avoir examiné les circonstances de création du système, M. Smyth a conclu ce qui suit : [Traduction] « Il faut s'attendre à ce que, à l'avenir, un pourcentage élevé d'étudiantes et d'étudiants des nouveaux collèges fassent par la suite des études supérieures. Il importe donc de définir dès que possible les conditions des transferts de manière à éviter des difficultés semblables à celles observées aux États-Unis et en Angleterre » (Smyth 1970, p. 278).

L'examen de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (2005), dirigé par Bob Rae, a abouti au rapport le plus récent dénonçant le manque de progrès des transferts et la rareté des données pouvant éclairer le débat. Dans ce rapport, on proposait d'essayer trois approches pour faciliter les transferts : la collaboration entre les régions et programmes, la détermination des programmes nécessitant différentes options pour l'obtention d'un grade et l'élaboration de programmes généraux de base. La dernière approche, bien que peu détaillée, ressemble à la pratique de transfert qui a cours en Colombie-Britannique et en Alberta. Même s'il se montrait optimiste à l'égard de la coopération volontaire, le rapport Rae tirait la conclusion suivante : « [s]i les incitatifs ne suffisent pas à encourager les établissements à progresser dans la bonne voie, le gouvernement devrait être prêt à les obliger à collaborer davantage dans l'intérêt des étudiantes et étudiants de la province » (Rae 2005, p. 44). Il recommandait également que le gouvernement établisse un conseil de l'éducation supérieure qui aurait notamment pour responsabilité de superviser la collecte de données sur les transferts entre les collèges et les universités.

Même s'il y a effectivement toujours eu un certain nombre de transferts entre les collèges et les universités depuis la création du système collégial, il existe très peu de données permettant de brosser un tableau complet de l'ensemble des transferts qui s'effectuent en Ontario. Les données de référence sur les mouvements de la population étudiante dans tous les sens – d'un collège à un autre, d'un collège à une université, d'une université à un collège et d'une université à une autre – sont très rares. Les données qui manquent sont celles sur le nombre d'étudiantes et d'étudiants concernés,

leurs caractéristiques et leur expérience des transferts dans l'ensemble. Il n'existe en effet aucune méthode de collecte systématique des données.

En Colombie-Britannique, province où les collèges ont pour mandat de faciliter les transferts, il existe un organisme central, appelé le British Columbia Council on Admissions and Transfer (BCCAT), qui soutient les efforts déployés et qui étudie tous les aspects des mouvements de la population étudiante. En Ontario, par contre, les collèges n'ayant pas été conçus dans cette optique, mesurer les mouvements de la population étudiante ne fait pas partie des priorités. Par ailleurs, le Conseil du consortium des collèges et des universités (CCUC) a publié des études sur l'ensemble du secteur portant sur la mobilité (Cummins 1998, MacLennan 2002 et Compustat Consultants 2007), en plus de financer des études à Nipissing et York, qui visaient à répertorier le rendement des étudiantes et étudiants demandant un transfert à un collège d'arts appliqués et de technologie (Nipissing 2007 et York 2007). Sa priorité est néanmoins d'enrichir son inventaire d'accords de transfert existants et d'encourager la conclusion d'autres accords. Collèges Ontario, l'association qui représente les 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, est probablement la seule source régulière de données pour l'ensemble du système sur les transferts en Ontario (Collèges Ontario 2005, 2006, 2008 et 2009). Les autres études réalisées en Ontario portent sur des établissements en particulier et il s'agit bien souvent de mémoires de maîtrise ou de thèses de doctorat qui n'ont pas été diffusés à grande échelle (Bell 1996, Brown 1993, Smith 1998, Cameron 2003 et Decock 2006).

Le manque de données peut contribuer au [Traduction] « mythe selon lequel l'ignorance est préférable », selon la terminologie employée par J. S. Eaton (1990). Selon cette auteure, en l'absence de données collectées de façon systématique, les établissements se basent sur de l'information anecdotique pour justifier la poursuite des pratiques déjà en vigueur et évitent ainsi d'apporter des changements importants qui seraient nécessaires. Dans ce contexte, on mesure l'efficacité des transferts d'après le nombre d'accords signés ou encore d'initiatives ou d'organisations créées. Bref, on présente les mécanismes de transfert comme une preuve de progrès au lieu d'analyser les données sur les étudiantes et étudiants ayant eux-mêmes procédé à un transfert. L'absence de données peut aussi servir à justifier [Traduction] « le refus de régler les problèmes relatifs aux transferts » (p. 19).

Les difficultés propres à la collecte de données exactes sur les mouvements de la population étudiante du collège à l'université sont signalées dans le rapport publié en 1998 à la demande du CCUC. Après avoir tenté de réunir les données nécessaires, Rodger Cummins a conclu ce qui suit [Traduction] : « [I]l ne semble pas exister de données fiables, complètes et à jour. Les sources accessibles brossent un tableau fort intéressant mais incomplet. » [soulignement dans le document original] (Cummins 1998, p. 1). Malgré ces difficultés, divers rapports ou études ont tenté de quantifier les mouvements entre les collèges et les universités (Stokes 1989, Pitman 1993, Cummins 1998, Rae 2004 et Collèges Ontario 2005 et 2009).

Malheureusement, à cause de la façon dont les données sur les mouvements étaient présentées, il était impossible de faire des comparaisons et très difficile de tirer des conclusions exactes sur les tendances. En 1989, P. Stokes a affirmé que 3,3 % des *personnes inscrites à l'université* en 1986 avaient déjà fait des études dans un collège communautaire, mais il concluait pourtant que le *pourcentage de personnes possédant*

un titre collégial qui fréquentaient l'université était demeuré relativement stable entre 1982-1983 et 1986-1987 (p. 8). Walter Pitman a pour sa part cité en 1993 des *données brutes* afin d'illustrer une tendance allant en augmentant. En communiquant le pourcentage de *personnes ayant présenté une demande d'admission à l'université*, Rodger I. Cummins (1998) a estimé que 7,8 % des candidats de 1996 avaient déjà fait certaines études collégiales, tandis que B. Rae (2004), citant un tableau spécial tiré de l'Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada, affirmait que 6 % des *diplômées et diplômés d'université en 2000* avaient terminé des études collégiales. Collèges Ontario a publié deux rapports contenant de l'information sur les mouvements de la population étudiante de l'université au collège et dans le sens inverse. Ces rapports étaient basés sur plusieurs sources et surtout sur les données extraites du Sondage annuel sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés effectué par le ministère de la Formation et des Collèges et Université (MFCU) pour déterminer le nombre de personnes ayant obtenu récemment un titre collégial qui s'étaient inscrites à l'université. Par ailleurs, le rapport sur la mobilité de Collèges Ontario indiquait que 8,7 % des personnes ayant obtenu un titre collégial (y compris un grade résultant d'une collaboration collège-université) en Ontario en 2006-2007 fréquentaient une université six mois plus tard, soit une augmentation de 4,7 % par rapport à la promotion de 1999-2000 (Collèges Ontario 2005 et 2009).

Ces rapports sur la mobilité, utilisant notamment le Sondage annuel sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés basé sur les indicateurs de rendement, ont l'avantage de fournir une évaluation complète et cohérente des mouvements entre les collèges et les universités des diplômées et diplômés des collèges. L'atout de cet outil est aussi sa plus grande limite. Ce sondage tient compte uniquement des personnes qui se sont inscrites à l'université tout de suite après avoir terminé un programme collégial. Il ne semble exister aucun outil dénombrant systématiquement les étudiantes et étudiants des collèges qui abandonnent leur programme pour s'inscrire à l'université et ceux qui attendent un peu avant de s'inscrire à l'université une fois qu'ils ont obtenu leur titre collégial. Puisque ces deux groupes sont exclus des données, les mouvements entre les collèges et les universités sont sous-évalués. C'est donc dire que les pourcentages figurant dans ces rapports ne représentent que les quantités minimales de transferts, mais le nombre total de transferts à l'université est difficile à évaluer.

Les seules sources contenant de l'information sur les caractéristiques des étudiantes et étudiants ayant procédé à un transfert entre un collège et une université se limitent à quelques mémoires de maîtrise et thèses de doctorat et, depuis quelques années, aux rapports sur la mobilité de Collèges Ontario. En 1993, J. E. Brown a indiqué que les étudiantes et étudiants du Collège Cambrian s'inscrivant à l'Université Laurentienne étaient le plus souvent des femmes, que leur moyenne d'âge était de 24 ans, qu'ils avaient la plupart du temps une moyenne ou des cours insuffisants au niveau secondaire pour présenter directement une demande d'admission à l'université et qu'ils avaient obtenu leur diplôme du Collège Cambrian avec une moyenne cumulative de 3.10.

En 1998, Malcolm I. Smith a réalisé une enquête sur les anciens étudiants et étudiantes des collèges d'arts appliqués et de technologie ayant présenté une demande d'admission à l'université en 1992. D'après les données fournies sur une base volontaire par les personnes concernées, il y avait un peu plus de femmes que d'hommes et les

femmes étaient plus jeunes que les hommes. La plupart des personnes ayant participé à l'enquête étaient nées au Canada, n'avaient pas de frères ni de sœurs fréquentant l'université et ne remplissaient pas les critères de base pour l'admission à l'université. Les candidates et candidats acceptés étaient inscrits à un programme d'arts appliqués n'ayant aucun lien véritable avec un programme universitaire.

Les plus récentes données sur les étudiantes et étudiants procédant à des transferts nous viennent de l'étude réalisée par H. Decock (2006) concernant les diplômés du Collège Seneca qui portait sur une période de cinq ans. L'échantillon était constitué de personnes ayant obtenu un titre du Collège Seneca et ayant indiqué dans le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés qu'elles avaient ensuite fréquenté l'université. Le chercheur est arrivé à fusionner les résultats du sondage et le contenu de la base de données du Collège Seneca de manière à tenir compte des données de l'établissement. Les données comprenaient de l'information sur les notes durant les études secondaires et collégiales ainsi que les résultats d'un sondage réalisé au moment de l'admission. Cette étude a révélé que de plus en plus de personnes qui étaient admises au Collège Seneca avaient déjà l'intention de faire la transition à l'université, ce que confirme le pourcentage de diplômées et de diplômés qui s'inscrivent ensuite à un programme menant à un grade. C'est le programme d'éducation de la petite enfance qui comptait le plus d'étudiants et d'étudiantes transférant à l'université, tandis que la moitié étaient dans des programmes de commerce. La plus grande proportion de diplômées et de diplômés des collèges fréquentant une université venaient d'un programme général d'arts et sciences.

Plus de 80 % des diplômées et diplômés du Collège Seneca fréquentaient une université de Toronto et avaient choisi un programme rattaché de près aux crédits qu'ils avaient obtenus durant leurs études collégiales. La majorité des personnes ayant fait un transfert étaient des femmes (65 %), elles avaient fréquenté le collège directement après leurs études secondaires et elles avaient toujours eu l'intention de faire une demande d'admission à l'université après l'obtention de leur titre. Les diplômées et diplômés des collèges disaient vouloir obtenir un grade pour améliorer leurs possibilités d'emploi et leur statut social. Dans l'ensemble, ils étaient satisfaits de leur décision de faire la transition, même si 63 % à peine se trouvaient bien préparés. Ces étudiantes et étudiants n'auraient pu être admis directement à l'université, compte tenu des notes qu'ils avaient avant d'obtenir leur titre collégial. Pourtant, d'après les données qu'ils ont fournies sur une base volontaire, ils ont eu du succès à l'université, avec une moyenne de 3,13 ou B-. Selon H. Decock, de plus en plus d'étudiantes et d'étudiants fréquenteraient délibérément un collège dans l'intention d'ensuite faire la transition à l'université, bien que leur collège et leur programme n'aient pas été conçus pour cela. La fréquentation d'un collège a encouragé bien des personnes à faire des études menant à un grade, ce qui n'aurait pas été possible autrement. Pour les étudiantes et étudiants de première génération en particulier, il n'aurait peut-être pas été possible d'être admis à l'université sans avoir fait d'abord des études collégiales. En effet, pour ces personnes [Traduction] « la transition du collège à l'université était plus une nécessité qu'un choix » (p. 267). En permettant la réussite des étudiantes et étudiants qui procèdent à un transfert, [Traduction] « l'admission à l'université après des études collégiales semble ouvrir l'accès à l'université et aux études supérieures pour les familles dont les membres ont fait peu d'études postsecondaires et appartiennent à la classe socioéconomique moyenne ou défavorisée » (p. 267).

Les rapports antérieurs ayant analysé les résultats du Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés indiquent que les personnes qui font la transition à l'université dans les six mois suivant l'obtention de leur titre collégial sont en majorité des femmes jeunes qui ont obtenu un titre dans un programme d'arts appliqués ou de commerce (Compustat Consultants Inc. 2007 et Collèges Ontario 2005, 2006, 2008 et 2009). De plus, les diplômés et diplômées qui décidaient d'obtenir un grade choisissaient un programme rattaché à leur programme collégial et une université située à proximité du collège où ils avaient obtenu leur diplôme. Pour ce qui est des programmes collégiaux d'origine, le programme d'éducation de la petite enfance était celui comptant le plus grand nombre de diplômées et diplômés fréquentant l'université, et les programmes généraux d'arts et sciences avaient le pourcentage le plus élevé. Les champs d'études les plus courants pour les diplômées et diplômés des collèges qui s'inscrivent à l'université sont les sciences sociales, suivies du commerce.

Organisation du rapport

La première partie du rapport, intitulée « Tendances relatives à la poursuite des études de 2002 à 2007 », contient une analyse détaillée des questions originales qui font partie depuis longtemps du Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés. On y trouve les pourcentages de diplômées et diplômés qui poursuivent des études postsecondaires par type d'établissement, avec une comparaison des résultats de 2006-2007 par rapport aux cinq années précédentes. Ces données sont analysées en fonction des caractéristiques des diplômées et diplômés, soit l'âge, le sexe, la source de financement, la taille de l'établissement, la région de l'établissement, le programme collégial et le titre collégial. Les diplômées et diplômés font ensuite l'objet d'un examen fondé sur la destination, soit le collège ou l'université, avec des tableaux croisés sur les caractéristiques des personnes diplômées et des programmes. La première partie se termine par un examen des collèges d'origine, des universités de destination et de la mobilité sur le plan géographique.

La deuxième partie, soit « L'expérience de poursuite des études », comprend un compte rendu détaillé des résultats relatifs aux questions supplémentaires ajoutées dans la nouvelle version du sondage. Les sections sur les raisons ayant motivé la poursuite des études et sur les sources d'influence indiquent les fréquences globales et examinent des réponses sélectionnées selon le titre visé pour les études supplémentaires. Les questions restantes sont analysées avec une série de chiffres indiquant la fréquence des réponses en fonction du titre visé, du programme d'origine et du titre d'origine.

La section intitulée « Sommaire et conclusions » tire des conclusions des résultats et identifie les futurs champs d'études. Enfin, les annexes fournissent des détails importants à la fois sur les établissements d'origine et d'arrivée pour l'année scolaire 2006-2007 et les cinq années précédentes.

Source des données

À titre d'organisme du gouvernement de l'Ontario, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a obtenu l'accès aux fichiers de données brutes anonymes représentant les résultats du Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés pour les années 2001-2002 à 2006-2007, ce qui représentait plus de 250 000 diplômées et diplômés sondés. L'échantillon comprenait toutes les personnes diplômées des programmes postsecondaires financés offerts par les collèges d'arts appliqués et de technologie. Les exigences applicables à l'administration et à la publication des données sur les indicateurs de rendement sont énoncées dans le *Sondage IR mené auprès des diplômés et des employeurs – Mode de fonctionnement* du MFCU. Les personnes sollicitées pour participer aux sondages sont trouvées dans les registres des collèges. Chaque collège d'arts appliqués et de technologie transmet le nom et les coordonnées de tous ses diplômés et diplômées, et le fournisseur mandaté effectue un sondage téléphonique avec un objectif de participation d'au moins 72 % de toutes les personnes diplômées de l'ensemble des collèges. De plus, les vérificateurs des collèges examinent le registre des personnes diplômées de chaque collège et communiquent les résultats au MFCU. Pour les années incluses dans la portée du rapport, le taux de participation moyen était de 74 %, soit près de 250 000 réponses admissibles entre 2002 et 2007. Les personnes diplômées ont été classées en fonction de l'âge, du sexe, du champ d'études, du titre obtenu, de la source de financement et de la taille de l'établissement où le titre a été obtenu. Tous ces renseignements, à l'exception de la taille de l'établissement, proviennent directement des registres des collèges ou en sont dérivés. L'annexe 1 indique la région et la taille de chaque collège. On trouve les groupes de programmes faisant partie de chaque champ d'études à l'annexe 2. Même si le sondage porte d'abord et avant tout sur les diplômées et diplômés qui travaillent, il demande également aux personnes participantes si elles fréquentent un établissement postsecondaire à plein temps ou à temps partiel. En 2006-2007, plusieurs nouvelles questions ajoutées au sondage visaient à obtenir plus de renseignements sur les personnes poursuivant des études à plein temps. Les nouvelles questions ont été établies par un groupe de travail mixte des collèges et du MFCU relevant du Comité directeur des indicateurs de rendement. Les détails du sondage et son contenu sont reproduits à l'annexe 7 et sont répétés dans chaque section ci-dessous.

Tendances relatives à la poursuite des études de 2002 à 2007

Poursuite des études

Lorsqu'on communique avec les diplômées et diplômés, on leur demande leur situation, c'est-à-dire s'ils fréquentent un établissement postsecondaire à plein temps ou à temps partiel. Dans le sondage de 2006-2007, 22,5 % du total de 31 593 participantes et participants ont répondu qu'ils étaient aux études à plein temps, et 4,2 % de plus ont dit étudier à temps partiel.

Le tableau 1 indique les pourcentages de diplômées et diplômés poursuivant leurs études postsecondaires selon l'âge, le sexe, la source de financement, la taille du collège, la région du collège, le type de programme et le titre obtenu. Le total de

2006-2007 (26,7 %) représente une légère augmentation par rapport à l'année d'avant mais 3,6 % de plus qu'en 2001-2002. L'augmentation globale depuis 2001-2002 se reflète dans toutes les catégories, mais les jeunes diplômés et diplômées et ceux des programmes préparatoires et du certificat d'un an semblent responsables de la majeure partie de l'augmentation. Si on s'attarde à l'âge, par exemple, on constate qu'un pourcentage de plus en plus élevé de diplômées et diplômés poursuivent leurs études. En 2006-2007, 41,3 % des personnes de moins de 22 ans ayant obtenu un titre ont poursuivi leurs études, soit une augmentation de 5,8 % par rapport à 2001-2002. En outre, le pourcentage de diplômées et diplômés des programmes préparatoires poursuivant leurs études est passé de 68,0 % entre 2001-2002 à 76,3 % en 2006-2007. La proportion de personnes ayant terminé un programme de certificat d'études collégiales d'un an qui ont décidé de poursuivre leurs études a aussi augmenté de façon importante durant la même période, en passant de 34,5 % à 48,9 %.

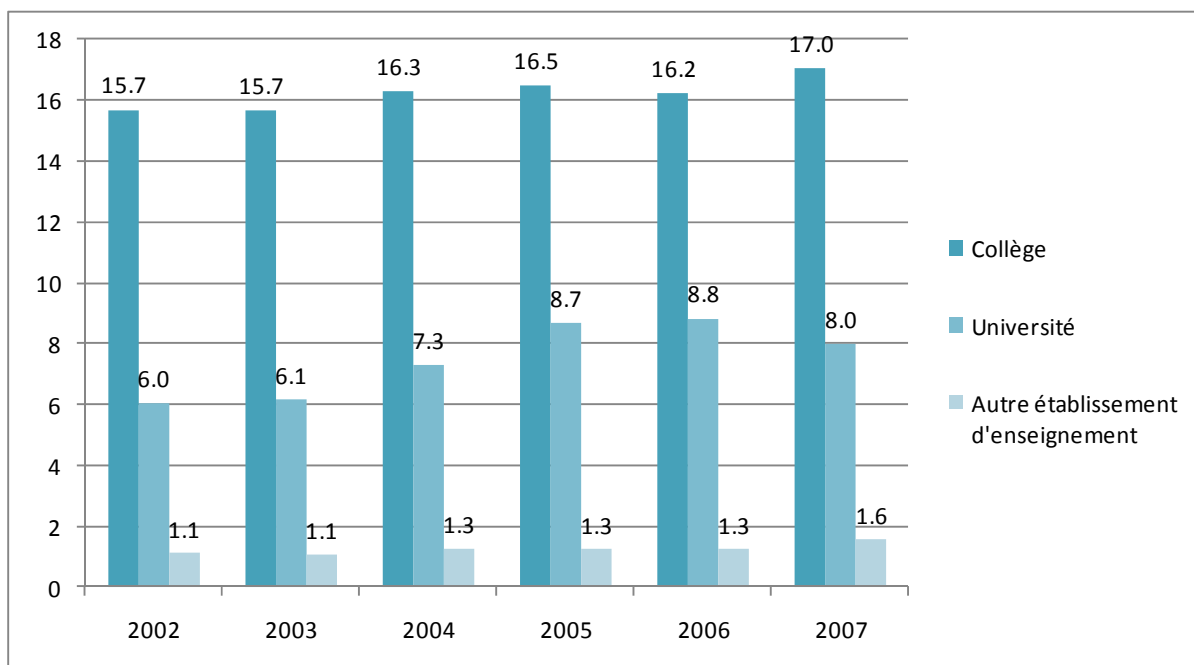
Tableau 1. Pourcentage de personnes diplômées ayant poursuivi leurs études selon l'âge, le sexe, la source de financement, la taille du collège, la région du collège, le type de programme et le titre, de 2001-2002 à 2006-2007

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Pourcentage	23,04	22,91	24,88	26,47	26,34	26,67
Âge						
Moins de 22 ans	35,55	36,84	39,38	40,36	39,30	41,32
Entre 22 et 25 ans	21,93	20,90	22,63	23,32	23,17	23,21
Plus de 25 ans	16,36	15,83	16,00	17,33	17,49	17,76
Sexe						
Femme	22,60	22,88	24,30	26,29	26,12	26,58
Homme	23,71	22,90	25,66	26,68	26,78	26,89
Source de financement						
Étranger	36,39	31,95	31,28	31,37	24,84	24,10
Ministère	23,03	22,86	24,94	26,44	26,42	26,89
Autre	16,83	18,41	15,74	13,97	12,32	14,78
Taille du collège						
Petit	27,65	25,12	28,99	32,64	30,37	30,49
Moyen	23,61	24,28	26,40	26,83	26,95	27,81
Grand	21,84	21,74	23,27	25,08	25,32	25,46
Région du collège						
Centre	21,44	21,92	23,85	24,60	25,01	25,45
Est	23,38	22,58	22,83	25,42	25,35	25,97
Communauté urbaine de Toronto	21,39	20,74	22,49	23,97	24,95	24,34
Nord	30,65	28,09	32,73	34,01	31,81	33,75
Sud-Ouest	23,30	25,34	28,05	30,05	28,79	29,48
Type de programme						
Commerce	22,03	21,14	23,01	23,80	23,88	23,57
Services communautaires	23,18	22,39	25,57	28,27	25,52	25,73

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Activités créatives et arts appliqués	24,03	24,34	24,36	23,99	23,96	23,37
Santé	15,35	12,44	12,13	12,65	12,89	14,11
Accueil	18,29	20,00	21,46	23,67	23,68	23,56
Recyclage et cours préparatoires	67,96	73,58	76,09	75,88	75,32	76,31
Génie/technologie	22,21	21,09	23,29	22,96	22,56	22,32
Titre						
Certificat d'études collégiales	34,54	38,25	43,79	43,93	47,01	48,87
Diplôme	23,91	21,91	24,05	25,39	23,81	24,34
Diplôme de niveau avancé	17,88	17,37	17,50	19,33	20,43	20,18
Certificat postdiplôme	10,68	9,98	10,93	12,67	12,67	10,96
Grade collégial						9,91

La figure 1 contient les données sur la poursuite des études selon le type d'établissement. On observe, dans les résultats de 2006-2007, une petite augmentation du nombre de diplômées et diplômés des collèges qui poursuivent leurs études ainsi qu'une légère hausse par rapport à l'année d'avant dans le nombre d'étudiantes et d'étudiants de niveau collégial. On constate une diminution correspondante à l'université. La baisse de fréquentation des universités en 2006-2007 survient à la suite d'une croissance constante depuis 2001-2002. Une partie de la variation dans la fréquentation des universités est attribuable à l'inclusion des catégories des grades collégiaux et des grades résultant d'une collaboration collège-université (en collaboration) dans le sondage, comme on le verra plus tard.

Figure 1. Pourcentage de toutes les personnes diplômées ayant poursuivi leurs études, selon le type d'établissement, de 2001-2002 à 2006-2007



* Le graphique ne tient pas compte des données manquantes, c.-à-d. des cas où les personnes ont indiqué qu'elles poursuivaient leurs études mais n'ont pas répondu à la question sur l'établissement.

Le tableau 2 indique le pourcentage de diplômés et diplômées de 2006-2007 qui sont en train de faire des études à plein temps ou à temps partiel, selon le type d'établissement postsecondaire. Les personnes de moins de 22 ans sont les plus susceptibles de poursuivre leurs études, puisque 41 % des personnes diplômées de ce groupe d'âge fréquentaient un établissement postsecondaire, tandis que les taux étaient de 23 % pour le groupe d'âge de 22 à 25 ans et d'à peine 18 % pour les personnes de plus de 25 ans. Les plus jeunes étaient beaucoup plus portés à retourner au collège (28 % par rapport à 12 % ou 13 %), mais ils avaient aussi plus de chances de fréquenter l'université (11 %) que les membres des deux autres groupes d'âge. Les proportions de diplômés et de diplômées poursuivant leurs études étaient à peu près égales, mais il y avait néanmoins un peu plus de femmes fréquentant l'université. Il y avait aussi un tout petit peu plus de femmes faisant des études à temps partiel. En 2006-2007, les étudiantes et étudiants étrangers étaient un peu moins portés à poursuivre leurs études à un collège, mais ils fréquentaient l'université dans les mêmes proportions que le reste des diplômés et diplômées.

De plus, le tableau 2 montre que les diplômés et diplômées des petits collèges avaient plus tendance à poursuivre leurs études postsecondaires que ceux des collèges de taille moyenne et de grande taille. Par contre, le pourcentage des personnes ayant obtenu leur titre dans un collège de taille imposante qui fréquentaient l'université était plus élevé que pour les établissements de petite et moyenne taille. Un quart des personnes diplômées venant des collèges du Nord sont retournées étudier dans un collège, soit la proportion la plus élevée de toutes les régions. La région métropolitaine de Toronto avait le pourcentage le plus élevé de personnes diplômées poursuivant leurs études à l'université, soit 9,8 %.

Tableau 2. Type d'études (à plein temps ou à temps partiel) et type d'établissement postsecondaire fréquenté selon l'âge, le sexe, la source de financement, la taille du collège, la région, le type de programme et le titre, pour la promotion de 2006-2007 (% de personnes)

	Personnes diplômées poursuivant leurs études		Type d'établissement			Pas aux études	Total
	à plein temps	à temps partiel	Collège	Université	Autre		
Nombre de personnes	9 695	1 798	7 333	3 442	671	31 593	43 086
Pourcentage de personnes	22,50	4,17	17,02	7,99	1,56	73,33	100
Âge							
Moins de 22 ans	37,81	3,51	28,09	11,07	2,04	58,68	12 333
Entre 22 et 25 ans	19,00	4,21	12,88	8,63	1,61	76,79	17 188
Plus de 25 ans	12,98	4,78	12,28	4,32	1,06	82,24	13 267
Sexe							
Femme	22,20	4,38	16,74	8,24	1,47	73,42	24 175
Homme	22,98	3,91	17,48	7,65	1,67	73,11	18 643
Source de financement							
Étranger	21,59	2,51	14,74	8,11	1,11	75,90	1 357
Ministère	22,67	4,23	17,20	8,01	1,57	73,11	41 262
Autre	10,49	4,28	7,28	5,57	1,50	85,22	467
Taille du collège							
Petit	27,55	2,94	22,15	6,04	2,28	69,51	4 389
Moyen	23,61	4,20	18,88	7,26	1,59	72,19	12 895
Grand	21,09	4,37	15,22	8,69	1,42	74,54	25 802
Région du collège							
Centre	20,95	4,50	15,47	8,21	1,61	74,55	10 325
Est	22,19	3,79	17,14	7,03	1,75	74,03	7 793
Communauté urbaine de Toronto	19,60	4,74	13,05	9,75	1,39	75,66	13 595
Nord	30,82	2,93	25,08	6,55	2,07	66,25	4 199
Sud-Ouest	25,72	3,76	21,93	6,22	1,30	70,52	7 174
Type de programme							
Commerce	17,42	6,15	12,73	8,87	1,86	76,43	10 052
Services communautaires	21,17	4,57	10,81	13,14	1,62	74,27	8 755
Activités créatives et arts appliqués	20,92	2,45	16,96	5,05	1,28	76,63	5 229
Santé	10,95	3,16	9,75	3,28	0,93	85,89	5 372
Accueil	20,71	2,85	20,09	2,61	0,82	76,44	2 071
Recyclage et cours préparatoires	71,57	4,74	56,73	16,36	3,10	23,69	3 356
Génie/technologie	19,12	3,20	16,68	4,33	1,26	77,68	8 251
Titre							
Certificat d'études collégiales	45,28	3,59	41,83	5,41	1,49	51,13	7 855
Diplôme	20,19	4,15	14,27	8,41	1,53	75,66	21 783
Diplôme de niveau avancé	15,09	5,09	7,51	10,66	1,93	79,82	9 576
Certificat postdiplôme	7,61	3,35	5,64	4,42	0,82	89,04	3 549
Grade collégial	7,74	2,17	6,19	1,86	1,86	90,09	323

*La somme des pourcentages ne correspond pas à 100 % parce que 47 personnes ayant participé au sondage ont indiqué qu'elles poursuivaient leurs études sans préciser le type d'établissement.

Une analyse basée sur le type de programme révèle que les personnes ayant suivi des programmes de santé étaient moins portées à poursuivre leurs études, 14 % seulement

ayant décidé de poursuivre leurs études, comparativement à 76 % des personnes des programmes de recyclage et de cours préparatoires. En effet, les diplômées et diplômés des programmes de recyclage et de cours préparatoires sont ceux qui avaient la plus forte proportion de personnes fréquentant l'université (16,4 %). Ils étaient suivis des personnes ayant terminé les programmes de services communautaires et de commerce, à 13,1 % et 8,9 % respectivement. Les finissantes et finissants des programmes menant à un certificat étaient ceux qui étaient le plus portés à faire d'autres études collégiales, tandis que ceux ayant obtenu un diplôme de niveau avancé avaient plus tendance à fréquenter l'université.

Le tableau 3 porte sur la destination des diplômées et diplômés poursuivant leurs études, que ce soit à plein temps ou à temps partiel, d'après les divers titres offerts par le type d'établissement. Le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés demandait d'indiquer le titre auquel menait le programme auquel la personne était inscrite. Pour les besoins du présent rapport et des analyses, un titre peut être un grade ou non. Au niveau collégial, les titres autres qu'un grade sont le certificat d'études collégiales, le diplôme pour un programme de deux ans, un diplôme de niveau avancé ou un certificat postdiplôme. Au niveau universitaire, les titres autres qu'un grade sont le diplôme ou le certificat. Les variations dans la participation à des études postsecondaires sont évaluées en fonction de la source de financement, du titre obtenu, de la région du collège et du programme suivi.

Tableau 3. Type d'établissement et titre des personnes diplômées de 2006-2007 qui ont fait des études à plein temps ou à temps partiel, selon la source de financement, le titre, la région et le programme

	Grade universitaire	Titre universitaire autre qu'un grade	Grade résultant d'une collaboration collège-université	Grade collégial	Titre collégial autre qu'un grade	Nombre de participants au sondage
Source de financement						
Étranger	32 %	3 %	5 %	8 %	52 %	267
Ministère (pas étranger)	24 %	4 %	7 %	3 %	62 %	8 623
Titre						
Certificat	9 %	2 %	6 %	4 %	80 %	3 386
Diplôme	28 %	5 %	6 %	2 %	58 %	4 015
Diplôme de niveau avancé	46 %	5 %	12 %	3 %	34 %	1 285
Certificat postdiplôme	33 %	7 %	9 %	2 %	50 %	221
Région						
Centre	28 %	4 %	7 %	4 %	57 %	1 964
Est	20 %	6 %	6 %	2 %	65 %	1 577
Communauté urbaine	33 %	5 %	9 %	3 %	50 %	2 467
Nord	14 %	4 %	6 %	2 %	74 %	1 198
Sud-Ouest	18 %	2 %	6 %	2 %	72 %	1 723
Programme						
Commerce	32 %	5 %	7 %	2 %	55 %	1 571
Services communautaires	41 %	8 %	9 %	2 %	41 %	1 695
Activités créatives et arts appliqués	18 %	3 %	5 %	5 %	69 %	1 013
Santé	19 %	4 %	8 %	2 %	67 %	526
Accueil	10 %	1 %	2 %	7 %	80 %	397
Recyclage et cours préparatoires	17 %	3 %	10 %	3 %	68 %	2 282
Génie/technologie	17 %	2 %	4 %	3 %	74 %	1 449

Parmi les programmes menant à un certificat, il existe à la fois des programmes d'un an portant sur un métier bien précis (comme fleuriste dans le commerce de détail) et des programmes préparatoires d'un an qui ont principalement pour objet d'aider la personne à être admise à un autre programme collégial. Il n'est donc pas étonnant que les trois quarts des personnes ayant décidé de poursuivre leurs études après avoir obtenu un certificat aient choisi un programme collégial menant à un titre autre qu'un grade. À peine 9 % des détenteurs de certificat ayant poursuivi leurs études se sont inscrits à un programme universitaire menant à un grade, et 6 % de plus ont suivi un programme

résultant d'une collaboration collège-université (en collaboration). Sur toutes les personnes ayant obtenu un diplôme d'études collégiales de niveau avancé en Ontario qui ont poursuivi leurs études, 46 % se sont inscrites à un programme universitaire menant à un grade, soit beaucoup plus que celles ayant obtenu un simple diplôme (28 %).

D'après une analyse par région des diplômées et diplômés poursuivant leurs études, il semblerait que ceux de la communauté urbaine de Toronto soient plus portés à s'inscrire à un programme universitaire menant à un grade. Ils sont aussi un peu plus nombreux à s'inscrire à un programme résultant d'une collaboration collège-université (en collaboration). Par contre, les diplômées et diplômés de la région du Nord s'inscrivent plus souvent à des programmes collégiaux menant à un titre autre qu'un grade.

De même, 40 % des diplômées et diplômés des programmes de services communautaires qui poursuivent leurs études sont inscrits à un programme universitaire menant à un grade, tandis que 74 % de ceux ayant suivi un programme d'accueil sont inscrits à un programme collégial menant à un titre autre qu'un grade. Enfin, la proportion d'étudiantes et d'étudiants étrangers qui cherchent à obtenir un grade universitaire ou collégial après avoir reçu un titre collégial est plus grande que dans le reste de la population étudiante.

Résultats en fonction des titres

Le tableau 4 ci-dessous indique les programmes dans l'ordre selon le nombre de diplômées et diplômés qui poursuivent leurs études. Les pourcentages représentent la part des diplômées et diplômés de ces programmes qui fréquentent le collège ou l'université à plein temps ou à temps partiel. Ces dix programmes représentent une part de 42 % de l'ensemble des personnes diplômées qui ont poursuivi leurs études. De plus, les colonnes indiquent la proportion de diplômées et diplômés de chaque programme qui font des études menant aux divers types de titres au niveau collégial ou universitaire. Dans cette liste, deux programmes de certificat d'études collégiales, soit le programme général d'arts et sciences (1 an) et le programme préparatoire en sciences de la santé (1 an), ont les pourcentages les plus élevés de diplômées et diplômés qui font d'autres études postsecondaires, quelles qu'elles soient. L'éducation de la petite enfance et le programme général d'arts et sciences (deux ans) viennent respectivement au troisième et au quatrième rang. Ces deux programmes totalisent néanmoins le pourcentage le plus élevé de diplômées et diplômés qui font par la suite des études universitaires. Fait intéressant, les diplômées et diplômés du programme préparatoire en sciences de la santé représentent la proportion la plus élevée de personnes cherchant à obtenir par la suite un grade résultant d'une collaboration collège-université (en collaboration), surtout en raison de l'inscription à des programmes visant l'obtention d'un grade en sciences infirmières. De même, les personnes ayant suivi le programme sur les principes fondamentaux de l'art formaient le pourcentage le plus important de diplômées et diplômés s'inscrivant à un programme menant à un grade collégial, notamment à un grade en animation ou en illustration.

L'annexe 3 analyse la destination et les titres obtenus pour les cinq premiers programmes d'origine et indique les pourcentages de diplômées et diplômés pour chaque titre. Chaque section précise également le pourcentage correspondant à chaque

titre et le nombre total de programmes sous chaque titre comptant des diplômées et diplômés poursuivant leurs études.

Tableau 4. Dix premiers programmes par type d'établissement et par titre

Programme	Grade universitaire	Titre universitaire autre qu'un grade	Grade résultant d'une collaboration collège-université	Grade collégial	Titre collégial autre qu'un grade	Total
Programme général d'arts et sciences – un an	7 %	7 %	6 %	10 %	10 %	9 %
Programme préparatoire en sciences de la santé	2 %	3 %	19 %	5 %	9 %	8 %
Éducation de la petite enfance	10 %	10 %	7 %	2 %	3 %	5 %
Programme général d'arts et sciences	6 %	6 %	6 %	3 %	4 %	5 %
Techniques des services policiers	6 %	8 %	6 %	3 %	2 %	4 %
Principes fondamentaux de l'art	1 %	2 %	1 %	12 %	4 %	3 %
Technicien en travail social	5 %	9 %	3 %	1 %	1 %	3 %
Administration des affaires	5 %	3 %	4 %	1 %	1 %	2 %
Administration des affaires – comptabilité	4 %	3 %	4 %	1 %	1 %	2 %
Commerce – comptabilité	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %	2 %
Total (10 premiers programmes)	49 %	51 %	58 %	38 %	37 %	42 %

Poursuite des études au niveau collégial

Comme l'indique la figure 1, ci-dessus, la plus grande partie des personnes qui poursuivent leurs études choisissent un programme leur permettant d'obtenir un titre collégial, qui n'est le plus souvent pas un grade. Le tableau 5, ci-dessous, montre que, dans l'ensemble, 82 % des diplômées et diplômés restent au même collège et 12 % s'inscrivent à un nouveau collège d'arts appliqués et de technologie. Il faut dire que le pourcentage varie d'un collège à l'autre : il va de 68 %, pour le Collège Canadore, à 94 %, pour le Collège Boréal.

Tableau 5. Collège choisi pour la poursuite des études selon le collège d'origine, 2006-2007

Collège	Même collège	Collège d'arts appliqués et de technologie différent	Autre collège qu'un collège d'arts appliqués et de technologie	Effectifs des collèges
Algonquin	88,7 %	7,4 %	3,9 %	513
Boréal	93,5 %	5,4 %	1,1 %	93
Cambrian	90,6 %	7,2 %	2,1 %	470
Canadore	68,3 %	22,2 %	9,5 %	126
Centennial	83,5 %	11,1 %	5,3 %	243
Confederation	90,4 %	6,4 %	3,2 %	157
Conestoga	83,6 %	9,3 %	7,1 %	225
Durham	78,2 %	15,2 %	6,6 %	211
Fanshawe	83,3 %	11,4 %	5,3 %	773
Georgian	75,9 %	19,2 %	5,0 %	261
George Brown	82,3 %	13,4 %	4,3 %	605
Humber	84,1 %	10,9 %	5,0 %	497
La Cité	76,0 %	8,3 %	15,7 %	121
Lambton	70,0 %	21,4 %	8,6 %	140
Loyalist	84,7 %	10,0 %	5,2 %	249
Mohawk	85,6 %	8,1 %	6,3 %	285
Niagara	74,5 %	16,2 %	9,3 %	259
Northern	75,5 %	18,1 %	6,4 %	94
Sault	75,2 %	13,3 %	11,5 %	113
Seneca	77,9 %	15,2 %	7,0 %	429
Sheridan	71,3 %	20,0 %	8,8 %	581
Saint-Laurent	74,0 %	18,6 %	7,4 %	204
Fleming	77,5 %	15,3 %	7,2 %	249
St. Clair	90,4 %	4,4 %	5,3 %	436
Total	81,7 %	12,4 %	6,0 %	7 334

Le tableau 6 illustre la distribution des pourcentages de personnes diplômées qui entreprennent un programme collégial selon le type de programme, le titre et la région du collège. Les personnes ayant obtenu leur titre à un jeune âge étaient beaucoup plus portées à faire d'autres études collégiales. On constate en effet que plus du quart des diplômées et diplômés de moins de 22 ans ont persévéré. Les tendances chez les hommes et les femmes étaient très similaires, sauf que les hommes étaient un peu plus portés à poursuivre leurs études au niveau collégial.

Les personnes des régions du Nord et du Sud-Ouest avaient beaucoup tendance à poursuivre des études collégiales après l'obtention d'un titre, et c'est dans le Sud-Ouest qu'on a assisté à l'augmentation la plus notable depuis 2002. Par contre, à peine 12 % à 13 % des personnes ayant obtenu un titre dans la communauté urbaine de Toronto

avaient poursuivi leurs études à un collège, et cette proportion est demeurée stable pendant toute la période à l'étude.

Pour ce qui est du type de programme, il n'est pas étonnant d'observer que les diplômées et diplômés des programmes de recyclage et de cours préparatoires sont ceux qui avaient le plus tendance à poursuivre leurs études collégiales. Ils sont en effet plus de la moitié à l'avoir fait. De tous les types de programmes, ce sont les programmes d'accueil qui ont connu l'augmentation la plus importante du pourcentage de diplômées et diplômés poursuivant leurs études collégiales, qui est passé de 13 % à 20 %.

Tableau 6. Pourcentage de personnes diplômées retournant au collège selon les caractéristiques démographiques et le type de programme, promotions de 2001-2002 à 2006-2007

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de personnes	5 790	6 066	6 886	7 302	7 232	7 333
Pourcentage de personnes	15,7	15,7	16,3	16,5	16,2	17,0
Âge						
Moins de 22 ans	25,7	26,8	27,0	25,6	25,2	28,1
Entre 22 et 25 ans	13,2	12,4	12,8	12,8	12,5	12,9
Plus de 25 ans	12,3	12,0	11,9	12,7	12,2	12,3
Sexe						
Femme	14,9	15,3	15,5	16,1	15,8	16,7
Homme	16,7	16,1	17,4	17,0	16,8	17,5
Région du collège						
Centre	14,9	15,3	15,5	16,1	15,8	16,7
Est	16,7	16,1	17,4	17,0	16,8	17,5
Communauté urbaine	12,4	11,9	13,0	12,6	13,2	13,1
Nord	23,6	21,5	24,3	23,8	22,5	25,1
Sud-Ouest	16,5	18,7	20,1	21,7	20,1	21,9
Type de programme						
Commerce	13,8	12,8	13,1	13,0	12,5	12,7
Services communautaires	11,3	10,5	11,7	10,6	10,2	10,8
Activités créatives et arts appliqués	19,3	19,3	18,7	17,6	17,3	17,0
Santé	12,4	9,6	9,2	10,2	9,0	9,8
Accueil	13,2	15,4	17,5	18,7	19,5	20,1
Recyclage et cours préparatoires	49,7	55,9	53,2	54,9	53,5	56,7
Génie/technologie	16,9	16,7	17,9	17,3	16,5	16,7
Titre						
Certificat d'études collégiales	31,0	33,4	36,7	37,4	39,5	41,8
Diplôme	15,6	14,2	14,7	14,0	13,5	14,3
Diplôme de niveau avancé	8,7	8,3	7,9	7,8	7,2	7,5
Certificat postdiplôme	6,8	6,1	6,7	8,2	6,8	5,6
Grade collégial						6,2

Les personnes ayant obtenu un certificat d'études collégiales sont celles qui étaient le plus nombreuses à s'inscrire à un autre programme collégial, soit pratiquement le triple de celles ayant terminé un programme menant à un diplôme. De plus, le pourcentage de personnes ayant ce titre qui ont poursuivi leurs études collégiales est passé de 31 % à 42 % durant la période à l'étude, tandis qu'il est resté similaire pour les autres titres.

Cela n'a rien d'étonnant puisque les programmes de recyclage et de cours préparatoires comprennent une bonne part de programmes d'un an menant à un certificat.

En effet, les programmes de recyclage et de cours préparatoires semblent être utilisés pour ce pour quoi ils ont été créés, puisque la majorité des personnes qui les suivent font d'autres études collégiales par la suite. Les divers programmes auxquels la majorité des diplômées et diplômés se sont inscrits allaient de l'horticulture aux soins des animaux, en passant par les relations publiques et l'architecture. Au total, les diplômées et diplômés de ces programmes se sont inscrits à 47 programmes différents offerts par les collèges de l'Ontario. Il y en a pourtant 40 % qui se sont inscrits à des programmes du secteur de la santé, les soins infirmiers étant la catégorie qui a recueilli le plus d'inscriptions (plus de la moitié) (tableau 7). Fait intéressant, il semblerait que bon nombre de diplômées et diplômés des programmes de recyclage et de cours préparatoires s'inscrivent de nouveau au même type de programme. Un examen plus poussé révèle qu'une bonne part des mouvements sont attribuables aux diplômées et diplômés du programme général d'arts et sciences d'un an qui sont passés au programme de deux ans menant à un diplôme².

Tableau 7. Programme collégial choisi par les diplômées et diplômés des programmes de recyclage et de cours préparatoires, 2006-2007

	Fréquence	Pourcentage
Commerce	171	9,9
Services communautaires	175	10,1
Activités créatives et arts appliqués	177	10,2
Santé	749	43,2
Accueil	24	1,4
Recyclage et cours préparatoires	257	14,8
Génie/technologie	180	10,4
Total	1 733	100

Pour ce qui est des autres programmes, une bonne part des personnes ont poursuivi leurs études dans le même domaine. Par exemple, 77 % des diplômées et diplômés des programmes sur les médias se sont inscrits à un autre programme sur les médias, et 76 % des diplômées et diplômés du domaine de la loi et de la sécurité ont poursuivi leurs études collégiales dans le même domaine. Les données ne permettent pas de savoir le titre qui sera obtenu par les diplômées et diplômés à l'issue de leurs études, mais le pourcentage d'étudiantes et d'étudiants inscrits à un programme menant à un diplôme qui poursuivent leurs études donne à penser qu'ils s'inscrivent ensuite à un diplôme de niveau avancé³.

Somme toute, on constate que la plupart des personnes diplômées poursuivent leurs études au même collège, et bien souvent, dans le même domaine.

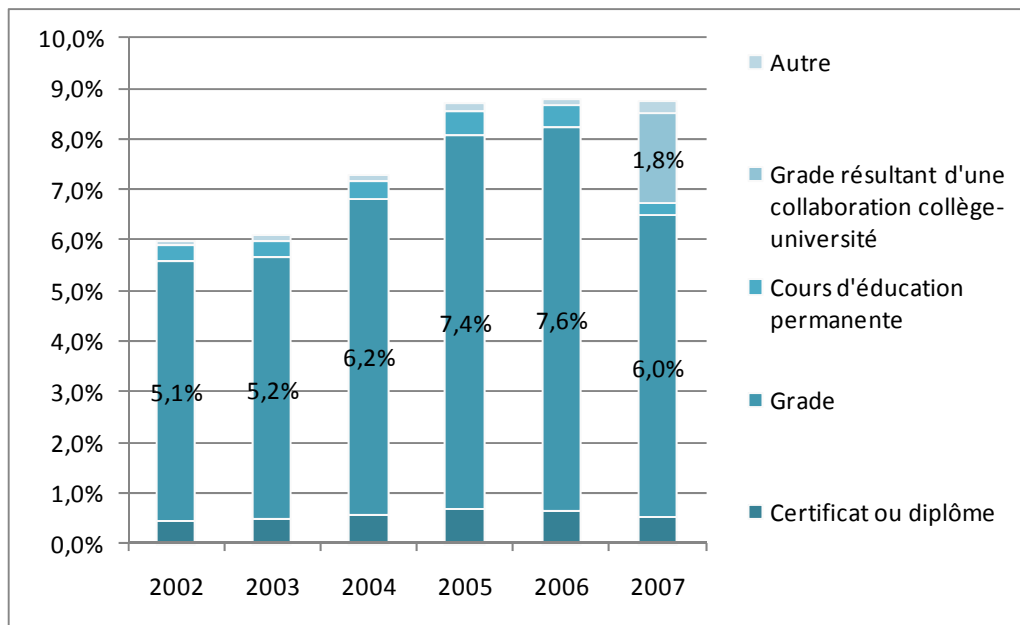
² Ce type de transition fait directement l'objet d'une question dans le sondage pour les diplômées et diplômés de 2008-2009.

³ On n'a pas demandé le titre collégial obtenu aux diplômées et diplômés de 2006-2007, mais la question a été posée aux diplômées et diplômés de 2008-2009.

Poursuite des études au niveau universitaire

Le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés recueille des données sur le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui poursuivent leurs études postsecondaires, en faisant la distinction entre les études universitaires et les études collégiales. La figure 2 indique les pourcentages de diplômées et diplômés fréquentant l'université selon le type de programme et l'année.

Figure 2. Pourcentage de personnes diplômées fréquentant l'université par type de programme, de 2001-2002 à 2006-2007



*Les personnes diplômées qui ont indiqué qu'elles étaient inscrites à un programme résultant d'une collaboration collège-université mais qui étaient en train de fréquenter un collège sont incluses dans la catégorie « grade résultant d'une collaboration collège- université ».

Le pourcentage et le nombre de personnes ayant obtenu un titre collégial qui ont fait des études universitaires par la suite n'ont cessé d'augmenter depuis 2001-2002, et la majorité des personnes ont choisi des programmes menant à un grade. Dans l'ensemble, la fréquentation des universités a néanmoins diminué de 0,8 % en 2006-2007. Cette réduction peut s'expliquer par le fait qu'on a ajouté d'autres choix de réponse sur les destinations dans les deux derniers sondages. Par exemple, depuis 2006-2007, on a demandé aux diplômées et diplômés s'ils s'étaient inscrits à des programmes résultant d'une collaboration collège-université (en collaboration). Ces types de programmes, qui mènent à un grade accordé par une université, sont offerts conjointement par un collège et une université. Ils existent depuis plusieurs années, mais leur récente multiplication a permis d'élargir l'éventail des possibilités pour l'obtention d'un grade.

Dans l'ensemble, les étudiantes et étudiants inscrits à un programme menant à un grade, que ce soit un programme collégial ou universitaire ou un programme résultant d'une collaboration collège-université (en collaboration), totalisaient 8,5 % de tous les

diplômés et diplômées des collèges en 2006-2007. C'est le signe que le nombre de diplômées et diplômés des collèges inscrits à un programme menant à un grade, principalement à l'université, ou encore à un grade collégial ou un grade résultant d'une collaboration collège-université, est en train d'augmenter.

Profil des diplômées et diplômés fréquentant l'université

Le tableau 8 présente des données sur les diplômées et diplômés des collèges qui fréquentent l'université, selon diverses caractéristiques. Dans l'ensemble, le nombre et le pourcentage de personnes diplômées fréquentant l'université a augmenté entre 2002 et 2006, avec une légère diminution en 2007.

Tableau 8. Pourcentage de personnes diplômées inscrites à l'université selon les caractéristiques démographiques et le type de programme, promotions de 2001-2002 à 2006-2007

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de personnes	2 231	2 377	3 087	3 840	3 937	3 442
Pourcentage de personnes	6,0	6,1	7,3	8,7	8,8	8,0
Âge						
Moins de 22 ans	8,3	8,4	10,6	13,1	12,7	11,1
Entre 22 et 25 ans	7,4	7,4	8,5	9,3	9,3	8,6
Plus de 25 ans	2,9	3,0	3,1	3,6	4,3	4,3
Sexe						
Femme	6,4	6,5	7,5	9,0	9,1	8,2
Homme	5,6	5,6	7,0	8,2	8,6	7,7
Région du collège						
Centre	5,1	5,5	7,3	8,3	8,7	8,2
Est	5,4	5,5	6,4	8,5	8,0	7,0
Communauté urbaine de Toronto	7,7	7,6	8,3	10,1	10,5	9,8
Nord	5,5	5,4	7,0	8,6	7,6	6,6
Sud-Ouest	5,5	5,8	6,6	6,9	7,5	6,2
Type de programme						
Commerce	6,6	7,2	8,4	9,4	9,8	8,9
Services communautaires	10,5	10,7	12,6	16,4	14,1	13,1
Activités créatives et arts appliqués	3,7	3,5	4,2	4,9	5,4	5,1
Santé	2,3	2,3	2,1	1,5	3,2	3,3
Accueil	3,4	3,8	2,9	3,9	3,0	2,6
Recyclage et cours préparatoires	15,2	14,6	20,2	18,7	19,7	16,4
Génie/technologie	4,2	3,7	4,3	4,6	5,0	4,3
Titre						
Certificat d'études collégiales	2,3	3,4	5,6	5,0	6,3	5,4
Diplôme	7,0	6,7	8,1	10,2	9,1	8,4
Diplôme de niveau avancé	7,7	8,0	8,2	10,0	11,6	10,7
Certificat postdiplôme	3,1	2,9	3,0	3,4	4,6	4,4
Grade collégial						1,9

Une plus grande proportion d'étudiantes et d'étudiants de moins de 22 ans fréquentent l'université, et ce groupe d'âge augmente à un rythme plus rapide que tous les autres. L'écart s'est beaucoup creusé entre les années scolaires 2001-2002 et 2004-2005, et il a atteint 4 %. Les femmes sont aussi un peu plus enclines que les hommes à faire des études universitaires.

Les collèges de la communauté urbaine de Toronto ont toujours le pourcentage le plus élevé de diplômées et diplômés qui font la transition à l'université. Ceux du Centre ont connu une hausse, et leurs pourcentages se sont rapprochés de ceux observés à Toronto. Les collèges les plus importants se trouvent dans la communauté urbaine de Toronto, où sont situées les universités York et Ryerson, qui sont devenues les destinations préférées d'un grand nombre de diplômées et diplômés des collèges (CCUC 2007). Les données des sondages antérieurs indiquent que la plupart des personnes ayant un titre collégial choisissent une université de la même région, et les gens de Toronto ont d'ailleurs le choix entre un plus grand nombre d'établissements pour la poursuite de leurs études. Il semblerait néanmoins que des personnes soient portées à se déplacer pour continuer leurs études. La région du Centre entoure la communauté urbaine de Toronto, et les universités de la ville sont facilement accessibles aux personnes ayant obtenu leur titre collégial dans cette région. De plus, les universités de Toronto prennent de l'expansion et s'étendent au-delà des limites de Toronto, en espérant attirer de nouveaux étudiants et étudiantes. Nous reviendrons sur la mobilité géographique plus loin dans le rapport.

Pour ce qui est des types de programmes, comme on l'a déjà signalé, les plus grandes proportions de diplômées et diplômés fréquentant l'université avaient obtenu un certificat ou un diplôme de l'Ontario dans des programmes de recyclage et de cours préparatoires. Le taux de fréquentation est toutefois irrégulier, puisqu'il a atteint 20 % en 2003-2004 pour tomber en 2006-2007 à seulement 1 % de plus que le pourcentage de 2001-2002.

Les programmes dans le domaine des services communautaires partageaient avec les programmes de commerce le deuxième rang pour le pourcentage de diplômées et diplômés fréquentant l'université. Les programmes de services communautaires ont atteint un sommet en 2004-2005, juste avant de subir une baisse dans les deux sondages subséquents. Les programmes de commerce sont ceux qui ont connu l'augmentation la plus régulière et continue depuis le sondage de 2001-2002, mais ils ont subi une baisse comme les autres dans les derniers sondages. Pour les deux types de programmes, le pourcentage de diplômées et diplômés fréquentant l'université dans le sondage de 2006-2007 était environ un tiers de plus que ce qui avait été enregistré en 2001-2002. Par contre, les proportions de personnes diplômées suivant des programmes universitaires de santé, de génie et technologie, d'accueil et d'activités créatives et arts appliqués sont restées plutôt similaires au fil des années, à un peu moins de 5 %. On ne sait pas si ce résultat est attribuable à un manque de similitude réel ou perçu avec les programmes universitaires, à l'absence de programmes de transfert utiles, au peu d'intérêt pour un transfert ou au parfait alignement sur le marché du travail.

On a déjà examiné les programmes précis correspondant à chaque titre collégial. Le tableau 9 ci-dessous illustre la part de diplômées et diplômés des collèges dans chaque programme, peu importe le titre, qui suivent ensuite un programme universitaire quel qu'il soit, qui mène ou non à un grade. La liste permet de voir que les programmes de

services communautaires et de services sociaux sont ceux qui produisent le plus de diplômées et diplômés qui fréquentent par la suite l'université. L'éducation de la petite enfance, les techniques des services policiers et le travail social viennent en effet respectivement au premier, au troisième et au cinquième rang dans le classement selon le nombre de personnes. Les cours préparatoires sont dominés par les programmes généraux d'arts et sciences d'un an et de deux ans, qui sont au deuxième et quatrième rang, tandis que le programme préparatoire en sciences de la santé est huitième. Enfin, la diversité des programmes d'administration des affaires fait de ce domaine un point de départ privilégié pour la poursuite d'études universitaires. Ces dix programmes étaient le point de départ de plus de la moitié des diplômées et diplômés fréquentant l'université six mois après l'obtention de leur titre.

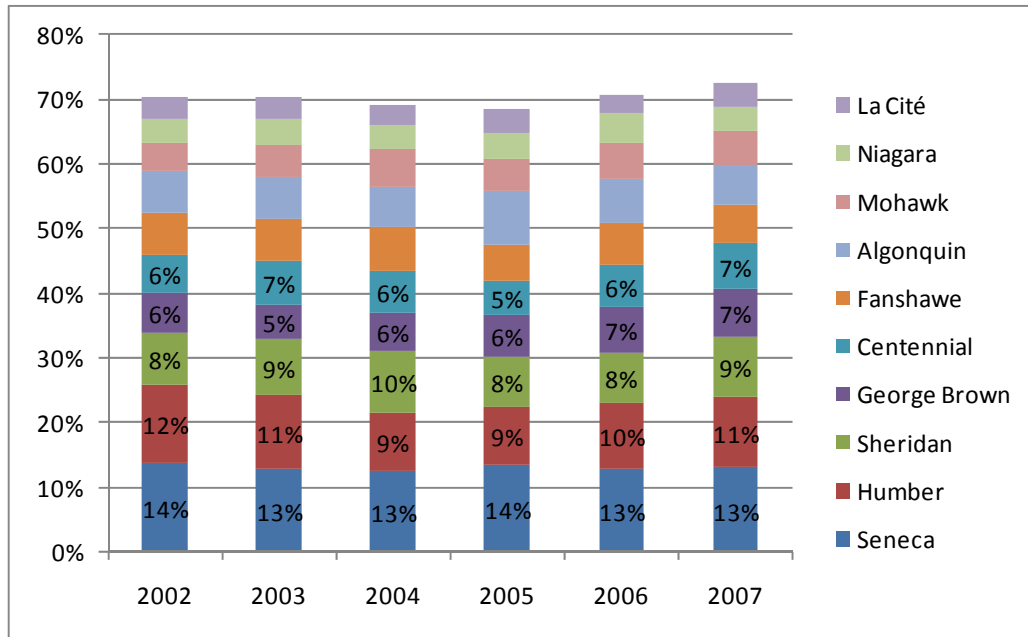
Tableau 9. Dix premiers programmes selon le pourcentage de personnes diplômées fréquentant par la suite l'université, en 2006-2007

Programme	Nombre	Pourcentage
Éducation de la petite enfance	354	10,28
Programme général d'arts et sciences – un an	230	6,68
Techniques des services policiers	227	6,60
Programme général d'arts et sciences	217	6,30
Travail social	196	5,69
Administration des affaires	164	4,76
Administration des affaires – comptabilité	146	4,24
Programme préparatoire en sciences de la santé	90	2,61
Travailleur auprès des enfants et des jeunes	74	2,15
Administration des affaires – marketing	73	2,12
Total	1 771	51,43

Collèges d'origine et universités de destination

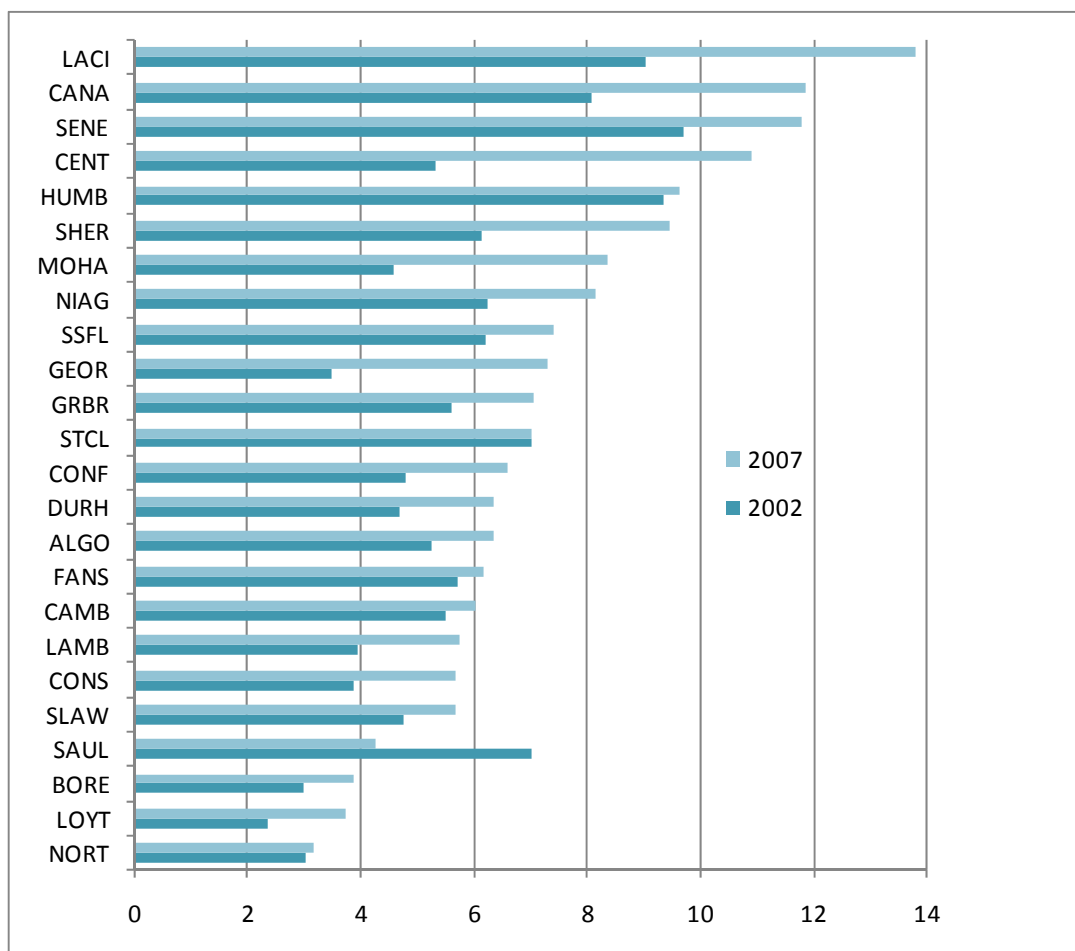
On a procédé à la distribution des diplômées et diplômés poursuivant leurs études à l'université selon le collège d'origine et l'université choisie. Les figures 3 et 4 présentent les données pour les collèges d'origine de deux façons. La figure 3 compare les collèges en fonction de leur part dans l'ensemble du système et montre que 70 % des personnes diplômées faisant la transition à l'université viennent des dix collèges figurant dans le graphique. On constate que les collèges de la communauté urbaine de Toronto sont ceux qui ont la plus grande part de diplômées et diplômés allant ensuite à l'université. Les résultats détaillés pour les diplômées et diplômés de 2006-2007 se trouvent à l'annexe 5.

Figure 3. Distribution des personnes diplômées des collèges faisant par la suite des études universitaires, de 2001-2002 à 2006-2007



Une autre façon de comparer le nombre de transferts à l'université selon le collège consiste à comparer le pourcentage de diplômées et diplômés des collèges s'étant inscrits à l'université. C'est ce qu'on a fait dans la figure 4, qui contient les résultats pour deux années, soit 2001-2002 et 2006-2007. On observe que l'écart entre le plus faible pourcentage et le plus élevé a augmenté depuis 2001-2002, en passant d'environ 6 % à 11 % en 2006-2007. La majorité des collèges ont vu augmenter leur pourcentage de personnes diplômées faisant par la suite des études universitaires, et ce sont les collèges Centennial et Georgian qui ont connu les plus grandes augmentations.

Figure 4. Pourcentage des personnes diplômées de chaque collège de 2001-2002 et 2006-2007 inscrites à un programme universitaire



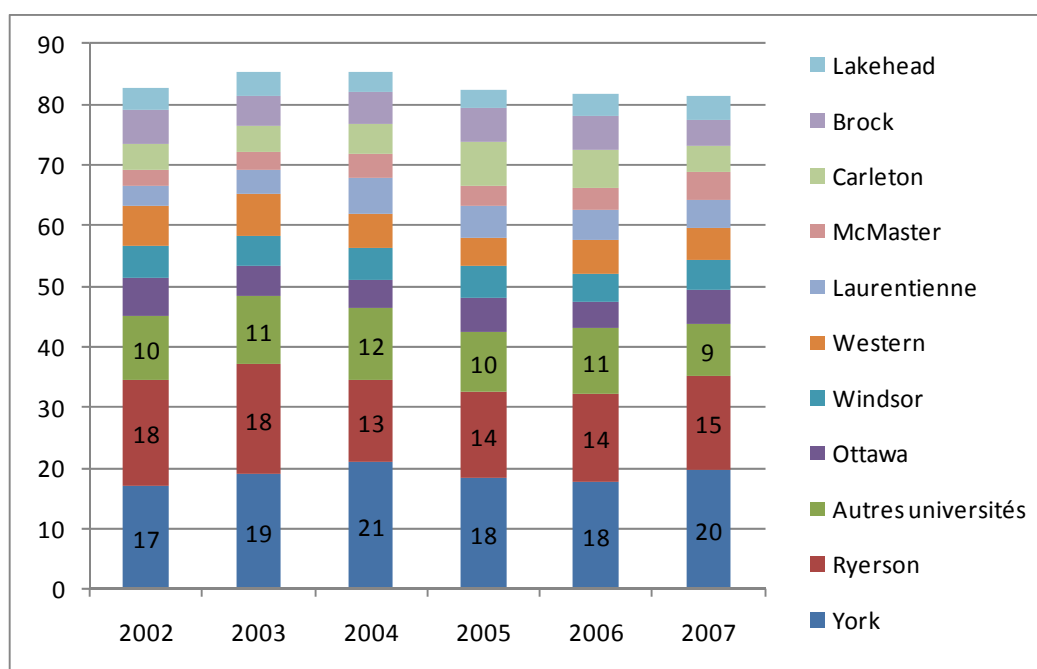
*Les collèges sont classés par ordre décroissant, d'après les données de 2006-2007.

La Cité, le collège francophone à Ottawa, et le Collège Canadore, de North Bay, comptent les pourcentages les plus élevés de diplômées et diplômés qui font la transition à l'université. En plus d'avoir le taux de transfert le plus élevé, La Cité a aussi la plus grande proportion de personnes diplômées (32 %) qui s'inscrivent à une université en dehors de l'Ontario. Puisqu'il s'agit d'un collège francophone situé près du Québec, on peut présumer qu'un grand nombre de ces personnes choisissent une université au Québec. Le taux élevé au Collège Canadore peut être en partie attribuable au fait qu'il partage son campus avec l'Université de Nipissing, les deux établissements ayant conclu une entente pour offrir à toutes les personnes ayant déjà reçu un titre la possibilité d'obtenir un grade. De plus, les collèges Seneca, Centennial, Sheridan et Humber de la communauté urbaine de Toronto ont aussi des pourcentages élevés de diplômées et diplômés qui vont ensuite à l'université.

La figure 5 montre les dix premières universités de l'Ontario choisies par les étudiantes et étudiants qui font la transition. Ces universités reçoivent une proportion de 80 % de toutes les personnes diplômées de l'Ontario qui font des études universitaires. Le graphique fait ressortir plusieurs tendances importantes :

- Les universités York et Ryerson et les « autres » universités sont toujours arrivées au premier, deuxième et troisième rang respectivement. Les universités Ryerson et York réunies représentent 35 % de tous les diplômés et diplômées des collèges passés à l'université. L'Université York a eu le pourcentage le plus élevé pour chacune des années illustrées, soit 17 % et 21 %.
- Les « autres » universités ont connu une baisse considérable de leur part de personnes diplômées en 2006-2007, probablement à cause de l'inclusion de l'Université de l'école d'art et de design de l'Ontario (EAOD) et de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario (IUTO) dans la liste des choix offerts aux personnes participantes.

Figure 5. Pourcentage des personnes diplômées des collèges de l'Ontario ayant fait la transition à des universités sélectionnées, de 2001-2002 à 2006-2007



Malgré l'inclusion de l'EAOD et l'IUTO dans les choix d'établissements distincts, la catégorie « autres universités » représentait près de 9 % des personnes diplômées des collèges passées à l'université, soit plus du total des six universités de l'Ontario ayant le plus faible pourcentage d'étudiantes et étudiants transférés. On peut être porté à se demander si les 317 diplômés et diplômées en question sont allés fréquenter une université en dehors de l'Ontario. Il se peut aussi que les participantes et participants au sondage aient choisi un établissement affilié qui ne figurait pas dans la liste ou qui n'était pas connu par l'administrateur du sondage, par exemple l'Algoma University College (qui était affilié à l'Université Laurentienne jusqu'à récemment) ou le King's University College (affilié à l'Université Western Ontario). Les autres établissements en Ontario qui offrent la possibilité de faire des études menant à un grade sont notamment le Collège militaire royal du Canada ou encore le collège universitaire Redeemer, un établissement privé offrant surtout des programmes à caractère religieux. De plus, en suivant des programmes universitaires d'apprentissage à distance, comme ceux offerts par l'Université Athabasca, en Alberta, des étudiantes et étudiants peuvent s'inscrire à des

universités hors de l'Ontario tout en demeurant dans la province. Il est néanmoins important de savoir si ces personnes sont inscrites à une université de l'Ontario pour évaluer les mouvements de la population étudiante. S'il s'avérait que la catégorie « autres universités » représentait en effet surtout des universités hors de la province, cela semblerait vouloir dire que les diplômées et diplômés considèrent qu'il existe de meilleures possibilités ailleurs et qu'ils ont l'intention d'en tirer avantage dans la mesure du possible.

Une autre façon importante de comparer la quantité relative de transferts est d'évaluer la part de transferts par rapport aux inscriptions. D'après la quantité de transferts rajustée en fonction du nombre d'inscriptions (transferts d'étudiantes et étudiants à plein temps divisés par les inscriptions d'EPT), les universités Ryerson et Lakehead avaient le nombre le plus élevé de transferts, et elles étaient suivies de près par deux universités du Nord, soit l'Université Laurentienne et l'Université de Nipissing. L'Université York arrivait quant à elle au cinquième rang pour les transferts, par rapport au total des inscriptions au premier cycle.

Tableau 10. Pourcentage des transferts dans les universités de l'Ontario par rapport au total des inscriptions

	% de transferts à des études universitaires à plein temps en Ontario	% d'EPT en Ontario	Part des transferts à des études à plein temps/total des inscriptions d'EPT
York	23 %	12 %	2,0
Ryerson	14 %	5 %	2,5
Ottawa	6 %	8 %	0,8
Western	6 %	9 %	0,7
Windsor	6 %	4 %	1,5
Laurentienne	5 %	2 %	2,3
Carleton	5 %	5 %	1,0
Brock	5 %	4 %	1,2
Lakehead	5 %	2 %	2,5
McMaster	4 %	6 %	0,7
Trent	4 %	2 %	1,8
Toronto	3 %	16 %	0,2
Guelph	3 %	6 %	0,6
Nipissing	3 %	1 %	2,4
Waterloo	2 %	6 %	0,3
IUTO	2 %	1 %	1,5
Wilfrid Laurier	2 %	4 %	0,4
ÉADO	1 %	1 %	1,6
Queen's	1 %	5 %	0,1

Les données antérieures donnent toutefois l'impression que les diplômées et diplômés des collèges ont tendance à choisir des établissements de leur région pour poursuivre leurs études. Le tableau 11 vise à montrer dans quelle mesure les personnes diplômées qui font la transition à l'université se déplacent pour poursuivre leurs études. Les régions sont définies d'après le premier caractère dans le code postal du principal campus du collège ou de l'université (annexe 1). La mobilité entre les régions et à l'intérieur de chacune d'elles est analysée en fonction de l'âge, du sexe et du type de programme.

Il semblerait que, le plus souvent, les diplômées et diplômés choisissent une université dans la même région que le collège où ils ont étudié, probablement en raison de leur envie de rester près de chez eux et des accords régionaux de transfert. Les données indiquent que 64 % des diplômées et diplômés restent dans la même région tandis que 36 % s'inscrivent à une université d'une autre région. Le pourcentage des personnes demeurant dans leur région serait été plus élevé si ce n'était de la région du Centre, où la tendance est contraire. À peine 30 % des diplômées et diplômés restent dans cette région, tandis que 70 % en partent.

La région du Centre comprend les collèges Durham, Mohawk, Niagara, Georgian et Sheridan. Les trois premiers sont à proximité d'universités qui accueillent la majeure partie de leurs diplômées et diplômés : ceux du Collège Durham vont à l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario, ceux du Collège Mohawk passent à l'Université McMaster et ceux du Collège Niagara choisissent l'Université Brock. Le Collège Georgian n'a quant à lui aucune université à proximité, mais il compte un Centre de partenariats universitaires, où sont représentées plusieurs universités de l'Ontario et d'ailleurs. La majeure partie des diplômées et diplômés ont indiqué qu'ils étaient inscrits à l'Université Laurentienne et à l'Université York, dont les principaux campus sont respectivement à Sudbury et à Toronto, mais qui ont chacune une section locale au Centre de partenariats universitaires du Collège Georgian.

Par contre, il n'y a pas d'université dans la même région que le Collège Sheridan, mais celles des villes de Toronto, Hamilton et Guelph sont assez rapprochées pour qu'il soit possible de faire le trajet matin et soir. Les universités qui accueillent le plus grand nombre de diplômées et diplômés du Collège Sheridan sont, dans l'ordre, l'Université York, l'Université Ryerson et l'Université de Toronto. Cette dernière a un campus à Mississauga, soit dans la même région, mais il ne figure pas séparément dans la liste. Puisque le Collège Sheridan est le plus important dans la région du Centre et qu'il compte le plus grand nombre de personnes diplômées faisant la transition à un programme menant à un grade, on comprend aisément que le rapport entre les diplômées et diplômés qui restent dans la région et ceux qui partent soit inversé par rapport au reste de la province.

Le tableau rend également compte de la mobilité géographique selon l'âge et le sexe. Dans l'ensemble, les jeunes aux études, soit ceux ayant moins de 22 ans, ont plus tendance à partir faire des études universitaires dans une autre région. Il y a néanmoins des variations selon la région. Dans la communauté urbaine de Toronto, les différences entre les trois groupes d'âge sont minimes. Par contre, les diplômées et diplômés des collèges du Sud-Ouest ayant plus de 25 ans sont portés à quitter la région dans des proportions plus élevées que ceux de 22 à 25 ans ou de moins de 22 ans. C'est la région du Nord qui affiche les plus grands écarts entre les groupes d'âge, soit 14 % entre ceux de moins de 22 ans et ceux de plus de 25 ans demeurant dans la région.

Il existe également un écart entre les diplômées et les diplômés. En tout, 66,1 % des diplômées s'étaient inscrites à une université de leur région, comparativement à 61,5 % des diplômés. Il n'y a pas de variations significatives d'une région à l'autre, sauf dans la communauté urbaine de Toronto. Les figures indiquent que 85,6 % des femmes ont poursuivi leurs études dans la même région, comparativement à 69,9 % des hommes. Cela s'explique peut-être par le nombre de personnes qui quittent la région après avoir obtenu leur titre en génie. Un tableau croisé comprenant les types de programmes montre que la moitié des étudiantes et étudiants en génie de la communauté urbaine de Toronto ont quitté la région. En fait, sur les 50 diplômées et diplômés de la communauté urbaine de Toronto ayant fait la transition d'un diplôme en génie à un programme de génie menant à un grade, plus de la moitié sont allés à l'Université Lakehead ou à l'Université McMaster, qui ont toutes les deux des accords de transfert en génie.

Les diplômées et diplômés des programmes préparatoires ont tendance à rester dans leur région dans des proportions beaucoup plus grandes que ceux des autres types de programmes. En tout, 74,4 % s'inscrivent à une université de la même région, malgré l'influence à la baisse des statistiques pour la région du Centre. Pourtant, même dans le Centre, il y a 42 % des personnes diplômées des programmes préparatoires qui restent, soit beaucoup plus que les 30 % pour l'ensemble des diplômées et diplômés du Centre. Il semblerait donc que les possibilités s'offrant aux diplômées et diplômés des programmes préparatoires soient largement dispersées dans toute la province.

Tableau 11. Région choisie pour la poursuite des études, selon l'âge, le sexe, le type de programme, le titre et la région du collège d'origine

		Centre		Est		Communauté urbaine de Toronto		Nord		Sud-Ouest		Toutes les régions	
		Autres régions	Même région	Autres régions	Même région	Autres régions	Même région	Autres régions	Même région	Autres régions	Même région	Autres régions	Même région
Âge	Moins de 22 ans	70,7	29,3	31,3	68,7	21,3	78,7	26,0	74,0	23,2	76,8	37,8	62,2
	Entre 22 et 25 ans	70,1	29,9	33,9	66,1	20,9	79,1	19,4	80,6	25,3	74,7	35,4	64,6
	Plus de 25 ans	69,3	30,7	34,4	65,6	23,0	77,0	12,1	87,9	29,2	70,8	33,9	66,1
Sexe	Femme	71,4	28,6	33,3	66,7	14,4	85,6	19,1	80,9	23,0	77,0	33,9	66,1
	Homme	68,0	32,0	31,4	68,6	30,1	69,9	23,8	76,2	27,0	73,0	38,5	61,5
Type de programme	Commerce	80,3	19,8	37,5	62,5	17,9	82,1	27,8	72,2	31,5	68,5	36,9	63,1
	Services communautaires	70,3	29,7	24,8	75,2	23,2	76,8	20,7	79,4	23,2	76,8	36,1	63,9
	Activités créatives et arts appliqués	81,4	18,6	52,2	47,8	13,7	86,3	7,7	92,3	35,0	65,0	43,7	56,3
	Santé	66,7	33,3	71,4	28,6	5,3	94,7	33,3	66,7	38,5	61,5	34,1	65,9
	Accueil	100,0	0,0	60,0	40,0	43,5	56,5	33,3	66,7	0,0	100,0	53,3	46,7
	Recyclage et cours préparatoires	57,6	42,4	20,3	79,7	12,9	87,1	19,2	80,8	13,8	86,2	25,6	74,4
	Génie/ technologie	50,0	50,0	36,2	63,8	50,0	50,0	17,7	82,4	30,0	70,0	42,3	57,7
Titre	Certificat 1 an	63,0	37,0	24,0	76,0	13,6	86,4	13,9	86,1	14,3	85,7	23,8	76,3
	Diplôme 2 ans	67,8	32,2	34,1	65,9	22,5	77,5	24,7	75,3	28,5	71,5	38,6	61,4
	Diplôme 3 ans	77,4	22,6	29,4	70,6	23,9	76,1	20,0	80,0	24,2	75,8	37,1	62,9
	Certificat postdiplôme	76,5	23,5	52,9	47,1	14,5	85,5	0,0	100,0	50,0	50,0	32,1	67,9
	Grade collégial			100,0	0,0	66,7	33,3			100,0	0,0	80,0	20,0
Total		70,4	29,6	32,7	67,3	21,7	78,3	20,8	79,2	24,9	75,1	36,1	63,9

Sommaire de la première partie

La première partie du rapport visait à examiner les données sur les diplômées et diplômés des collèges de 2006-2007 poursuivant leurs études au niveau collégial ou universitaire et notamment à faire des comparaisons avec des années antérieures sélectionnées, à étudier en détail les programmes d'origine et à donner un aperçu des destinations ainsi que des titres visés pour la poursuite des études. L'analyse des données a permis de tirer les conclusions suivantes.

- Depuis 2001-2002, il y a une augmentation globale du pourcentage de diplômées et diplômés poursuivant leurs études, surtout au niveau universitaire.
- La majorité des personnes qui poursuivent leurs études ont moins de 22 ans, ont commencé leurs études postsecondaires dans un petit collège, à un programme de recyclage ou de cours préparatoires, et étudient à plein temps.
- Les diplômées et diplômés des collèges de la communauté urbaine de Toronto sont plus portés à suivre un programme universitaire menant à un grade, tandis que ceux du Nord ont plus tendance à s'inscrire à un programme collégial ne menant pas à un grade.
- Il y a 81,7 % des diplômées et diplômés décidant de poursuivre leurs études au niveau collégial qui restent au même collège.
- Les programmes généraux d'arts et sciences d'un an et deux ans sont ceux qui, réunis, produisent le plus grand nombre de personnes diplômées des collèges qui font la transition à l'université. Tous les programmes d'administration des affaires réunis viennent au deuxième rang, et l'éducation de la petite enfance, au troisième rang.
- L'Université York et l'Université Ryerson demeurent les deux universités choisies par le plus de diplômées et diplômés, et les « autres universités » sont au troisième rang. L'Université Ryerson et les universités du Nord sont cependant au premier rang pour ce qui est du nombre de diplômées et diplômés des collèges inscrits par rapport à l'ensemble des inscriptions.
- Quatre collèges dépassaient les 10 % de personnes diplômées faisant la transition à l'université : La Cité, Canadore, Seneca et Centennial.
- Les diplômées et diplômés des collèges choisissent le plus souvent une université dans la même région que leur collège.

L'expérience de poursuite des études

La section qui suit donne les résultats détaillés des réponses aux « nouvelles » questions qui ont été ajoutées dans le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés pour la promotion de 2006-2007 (se reporter à l'annexe 7).

Raisons motivant la poursuite des études

Après avoir indiqué l'établissement fréquenté et le programme auquel ils étaient inscrits, les étudiantes et étudiants à plein temps et à temps partiel devaient préciser les raisons les ayant motivés à poursuivre leurs études postsecondaires. Une liste de douze raisons possibles était fournie, et il fallait choisir dans chaque cas entre « importante » « peu importante » et « sans objet ». Le tableau 12 indique les réponses des étudiantes et étudiants à plein temps seulement, par ordre d'importance. À quelques exceptions près, les raisons fournies sont les mêmes peu importe le type d'établissement choisi.

Tableau 12. Toutes les raisons données pour justifier la poursuite des études, selon le type d'établissement choisi

		Raison importante	Raison peu importante	Sans objet	Nombre de personnes qui ont répondu
Créer de nouvelles possibilités d'avancement professionnel	Collège	85,3 %	10,3 %	4,4 %	5 906
	Université	90,5 %	7,2 %	2,3 %	2 884
	Autres	88,9 %	8,0 %	3,1 %	485
Obtenir un diplôme/certificat/grade	Collège	73,8 %	17,9 %	8,3 %	5 920
	Université	88,1 %	9,0 %	2,9 %	2 888
	Autres	78,3 %	12,1 %	9,6 %	488
Perfectionner/accroître vos compétences	Collège	76,6 %	17,1 %	6,3 %	5 909
	Université	72,2 %	21,7 %	6,2 %	2 885
	Autres	73,0 %	19,7 %	7,4 %	488
Intérêt à approfondir votre formation dans votre champ d'études	Collège	76,1 %	16,0 %	7,9 %	5 907
	Université	71,9 %	19,1 %	8,0 %	2 882
	Autres	71,9 %	18,3 %	9,9 %	487
Approfondir vos connaissances théoriques/votre éducation	Collège	72,1 %	22,0 %	5,9 %	5 906
	Université	70,0 %	24,3 %	5,7 %	2 884
	Autres	73,1 %	19,1 %	7,8 %	487
Possibilité d'obtenir un revenu plus élevé	Collège	62,8 %	21,0 %	16,2 %	5 904
	Université	72,9 %	19,6 %	7,5 %	2 881
	Autres	70,1 %	17,1 %	12,8 %	485
Nécessité de crédits en vue de l'obtention d'un titre professionnel	Collège	50,0 %	26,1 %	23,9 %	5 848
	Université	57,1 %	22,9 %	20,0 %	2 958
	Autres	53,4 %	23,2 %	23,4 %	483

		Raison importante	Raison peu importante	Sans objet	Nombre de personnes qui ont répondu
Intérêt à entreprendre un champ d'études différent	Collège	38,0 %	29,9 %	32,2 %	5 888
	Université	29,9 %	32,3 %	37,8 %	2 880
	Autres	32,2 %	27,5 %	40,2 %	487
Il y a eu un accord de transfert officiel entre votre ancien programme et votre programme actuel	Collège	31,0 %	24,8 %	44,2 %	5 700
	Université	45,3 %	21,3 %	33,4 %	2 842
	Autres	39,1 %	20,2 %	40,8 %	476
Encouragements venant d'autres personnes (membres de la famille, amis, un membre du corps professoral)	Collège	29,6 %	41,1 %	29,3 %	5 907
	Université	33,7 %	43,4 %	22,9 %	2 884
	Autres	34,8 %	37,1 %	28,1 %	488
Aucun emploi offert dans votre champ d'études	Collège	19,3 %	25,8 %	54,9 %	5 847
	Université	13,5 %	26,8 %	59,7 %	2 858
	Autres	17,9 %	24,6 %	57,5 %	480
L'employeur l'exigeait/paie pour vos études	Collège	6,8 %	13,9 %	79,3 %	5 869
	Université	4,2 %	14,5 %	81,3 %	2 867
	Autres	10,1 %	11,2 %	78,7 %	483

C'est « Créer de nouvelles possibilités d'avancement professionnel » qui a été indiqué comme raison importante de la poursuite des études postsecondaires par le pourcentage le plus élevé de personnes, peu importe le type d'établissement choisi. Pour les personnes ayant choisi l'université, « Obtenir un diplôme/certificat/grade », soit obtenir un titre, suivait de très près, au deuxième rang. « Possibilité d'obtenir un revenu plus élevé » était troisième, avec seulement un peu d'avance sur les autres possibilités. Les raisons motivant des études universitaires étaient claires : les participantes et participants au sondage voulaient obtenir un titre pour avoir plus de possibilités professionnelles et obtenir un meilleur revenu. Il était aussi important pour eux d'acquérir des connaissances théoriques et approfondies. Les réponses choisies moins souvent étaient aussi révélatrices. L'existence d'accords de transfert, la volonté de changer de champ d'études et le nombre insuffisant d'emplois dans le champ d'études (qui n'était pas une raison entrant en ligne de compte pour 60 % des personnes) étaient tous des facteurs jugés relativement peu importants.

Les raisons motivant les études collégiales ressemblaient beaucoup à celles indiquées pour des études universitaires, sauf que les possibilités d'obtenir un revenu plus élevé et un titre étaient relativement moins prioritaires. Par contre, certaines différences prévues ne se sont pas concrétisées. Par exemple, les personnes ayant choisi d'aller au collège comme celles ayant opté pour l'université trouvaient tout aussi important d'acquérir des connaissances théoriques et approfondies et de perfectionner ou accroître leurs compétences.

Le tableau 13 analyse les raisons pour lesquelles les diplômées et diplômés ont choisi de fréquenter l'université en se basant sur la moyenne des réponses par champ

d'études (raison importante = 3, raison peu importante = 2 et sans objet = 1). La liste va de la raison la plus populaire à la moins populaire et donne la moyenne globale. Les résultats n'illustrent qu'une légère différence entre les champs d'études. Les diplômées et diplômés des programmes d'accueil étaient un peu moins nombreux à choisir comme raisons importantes la possibilité d'obtenir un revenu plus élevé et l'existence d'accords de transfert et ils étaient plus portés à sélectionner l'intérêt à entreprendre un champ d'études différent comme raison ayant motivé leur décision de poursuivre leurs études.

Tableau 13. Cote moyenne des raisons données pour justifier le retour aux études selon le type de programme des personnes diplômées

	Commerce	Services communautaires	Activités créatives et arts appliqués	Santé	Accueil	Recyclage et cours préparatoires	Génie/technologie	Total	Écart
Créer de nouvelles possibilités d'avancement professionnel	2,87	2,93	2,80	2,87	2,76	2,88	2,86	2,88	0,17
Obtenir un diplôme/certificat/grade	2,87	2,88	2,78	2,76	2,76	2,86	2,84	2,85	0,12
Perfectionner/accroître vos compétences	2,61	2,68	2,58	2,67	2,62	2,68	2,64	2,65	0,10
Approfondir vos connaissances théoriques/votre éducation	2,56	2,65	2,66	2,66	2,60	2,72	2,68	2,64	0,16
Possibilité d'obtenir un revenu plus élevé	2,70	2,68	2,43	2,53	2,20	2,58	2,67	2,63	0,50
Intérêt à approfondir votre formation dans votre champ d'études	2,60	2,65	2,47	2,65	2,39	2,64	2,64	2,62	0,26
Nécessité de crédits en vue de l'obtention d'un titre professionnel	2,32	2,33	2,22	2,40	2,31	2,47	2,38	2,35	0,25
Encouragements venant d'autres personnes (membres de la famille, amis, un membre du corps professoral)	2,03	2,13	1,99	1,98	2,07	2,18	2,02	2,08	0,20
Il y a eu un accord de transfert officiel entre votre ancien programme et votre programme actuel	2,13	2,09	1,84	1,92	1,56	2,01	1,89	2,03	0,57
Intérêt à entreprendre un champ d'études différent	1,77	1,91	1,95	1,86	2,36	2,27	1,79	1,92	0,59
Aucun emploi offert dans votre champ d'études	1,49	1,51	1,54	1,45	1,49	1,63	1,55	1,53	0,18
L'employeur l'exigeait/paie pour vos études	1,24	1,23	1,22	1,30	1,33	1,25	1,24	1,24	0,11
Fréquence	680	832	198	121	45	403	277	2 556	

Dans les prochaines figures (figures 6 à 9), des raisons sélectionnées font l'objet d'une ventilation en fonction du titre universitaire ou collégial, pour les personnes faisant des études à plein temps. Dans l'analyse qui précède, les raisons motivant les études étaient comparées selon le type d'établissement, tandis que dans celle qui suit, elles sont comparées en fonction du titre et du type d'établissement.

« Créer de nouvelles possibilités d'avancement professionnel » a été choisi comme raison importante par le pourcentage le plus élevé de personnes des trois catégories. Cependant, parmi les personnes fréquentant l'université, ce sont celles inscrites à un programme ne menant pas à un grade qui l'avaient choisi le moins souvent comme raison importante, moins encore que celles suivant un programme collégial ne menant pas à un grade.

L'acquisition d'un titre dans le champ d'études venait au deuxième rang, pour les personnes inscrites à un programme universitaire. Même si cette raison était au quatrième rang, pour les personnes étudiant au niveau collégial, celles suivant un programme collégial menant à un grade ont été plus nombreuses à la choisir comme raison importante.

Figure 6. Pourcentage de personnes ayant choisi comme raison importante « Créer de nouvelles possibilités d'avancement professionnel », selon le type d'établissement et le titre

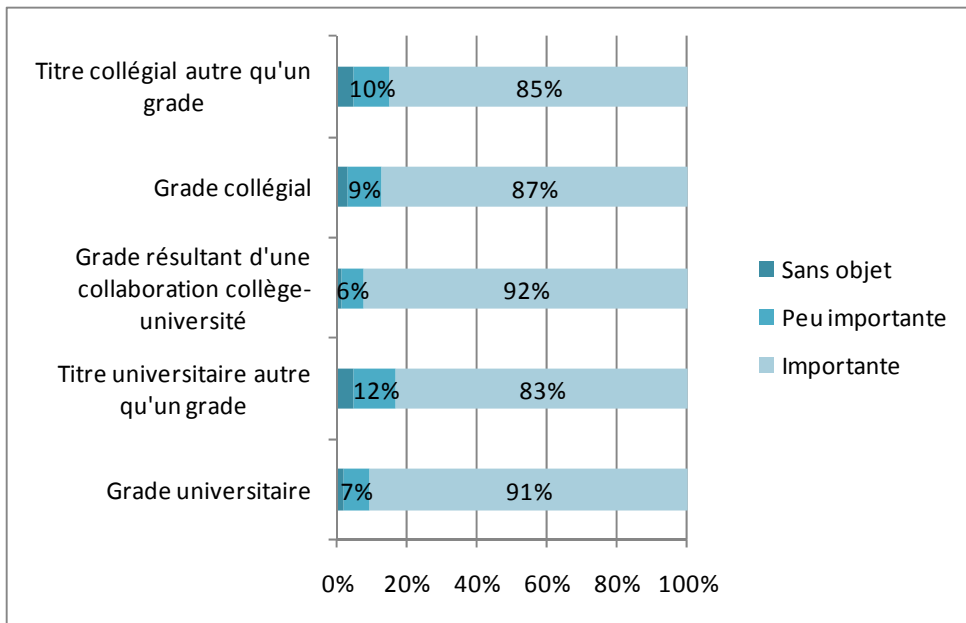
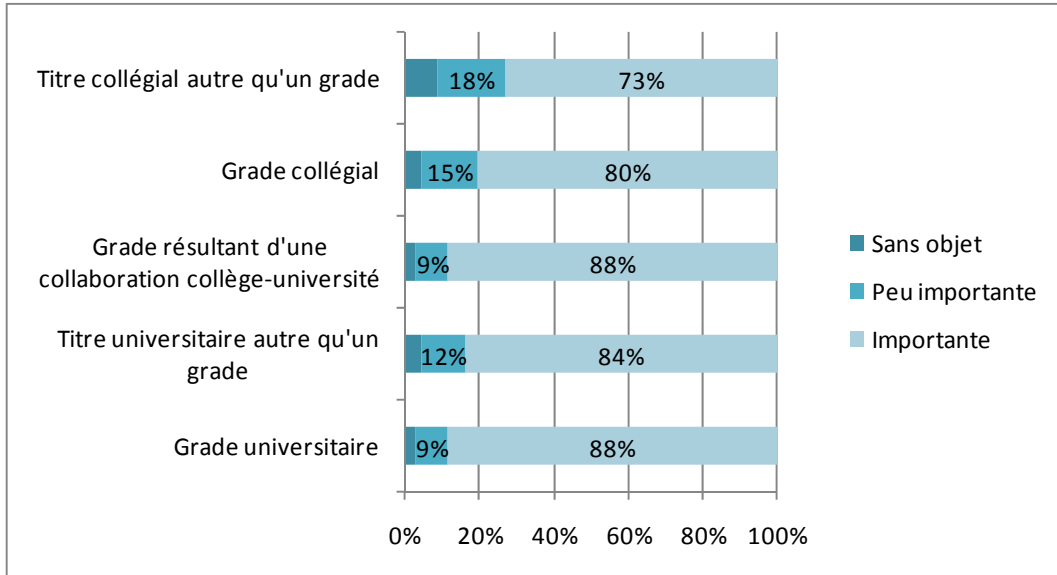


Figure 7. Pourcentage de personnes ayant répondu « Obtenir un diplôme/certificat/grade », selon le type d'établissement et le titre



« Possibilité d'obtenir un revenu plus élevé » a été choisi plus souvent par les personnes inscrites à un programme résultant d'une collaboration collège-université (en collaboration) ou à un programme universitaire menant à un grade. Les étudiantes et étudiants des collèges étaient aussi conscients de la possibilité d'obtenir un revenu plus élevé, mais ils étaient plus portés que n'importe quel autre groupe à citer le peu d'emplois offerts dans leur champ d'études comme raison importante ayant motivé leur choix de poursuivre leurs études. Si les pourcentages sont faibles, il y a néanmoins une personne sur cinq qui a indiqué qu'il s'agissait d'une raison importante.

Figure 8. Pourcentage de personnes ayant répondu « Possibilité d'obtenir un revenu plus élevé », selon le type d'établissement et le titre

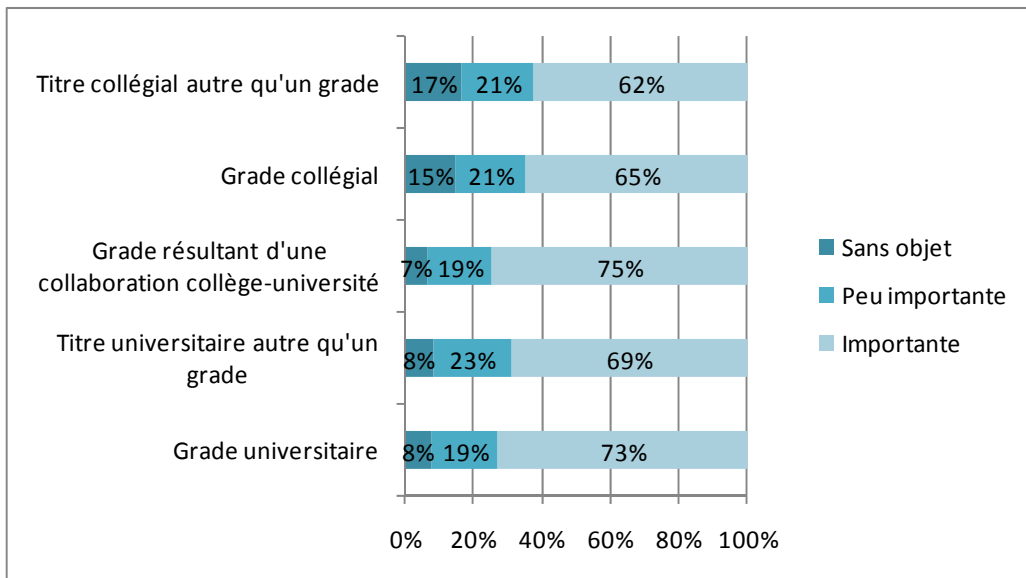
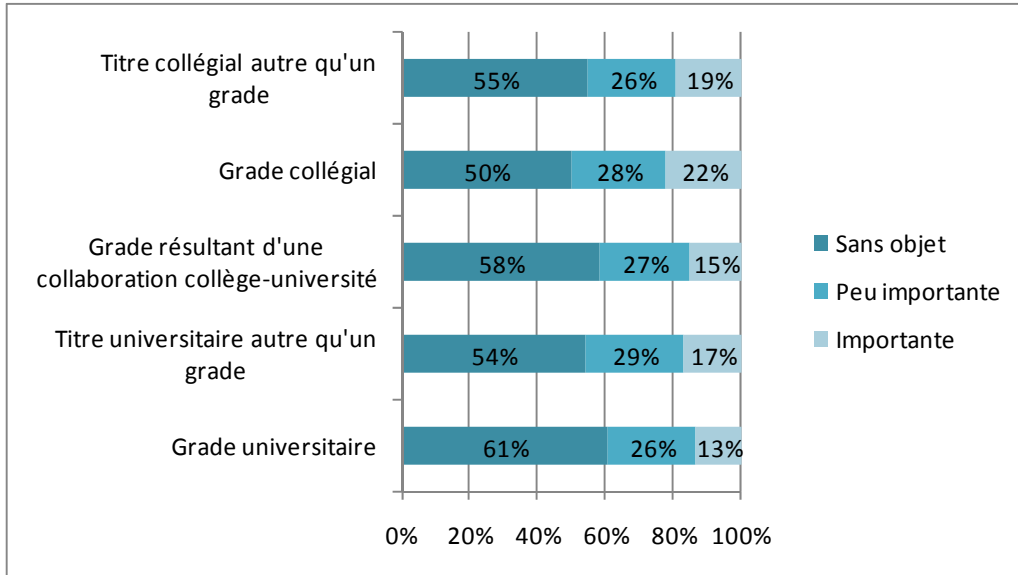


Figure 9. Pourcentage de personnes ayant répondu « Aucun emploi offert dans votre champ d'études », selon le type d'établissement et le titre



Sources d'information

De nouvelles questions ont été ajoutées au Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés pour obtenir plus de renseignements sur les personnes qui poursuivent leurs études et mieux éclairer les politiques des collèges et du ministère. Pour connaître les motivations des étudiantes et étudiants qui font un transfert, il est indispensable de connaître leurs sources d'information.

Dans les figures 10 et 11, les participantes et participants au sondage sont distribués en fonction de leur destination. On leur a demandé de choisir entre « importante », « peu importante » et « sans objet » pour indiquer le rôle des sources d'information dans leur décision de poursuivre leurs études.

Figure 10. Sources d'information des personnes diplômées des collèges qui fréquentaient l'université six mois après l'obtention de leur titre, 2006-2007

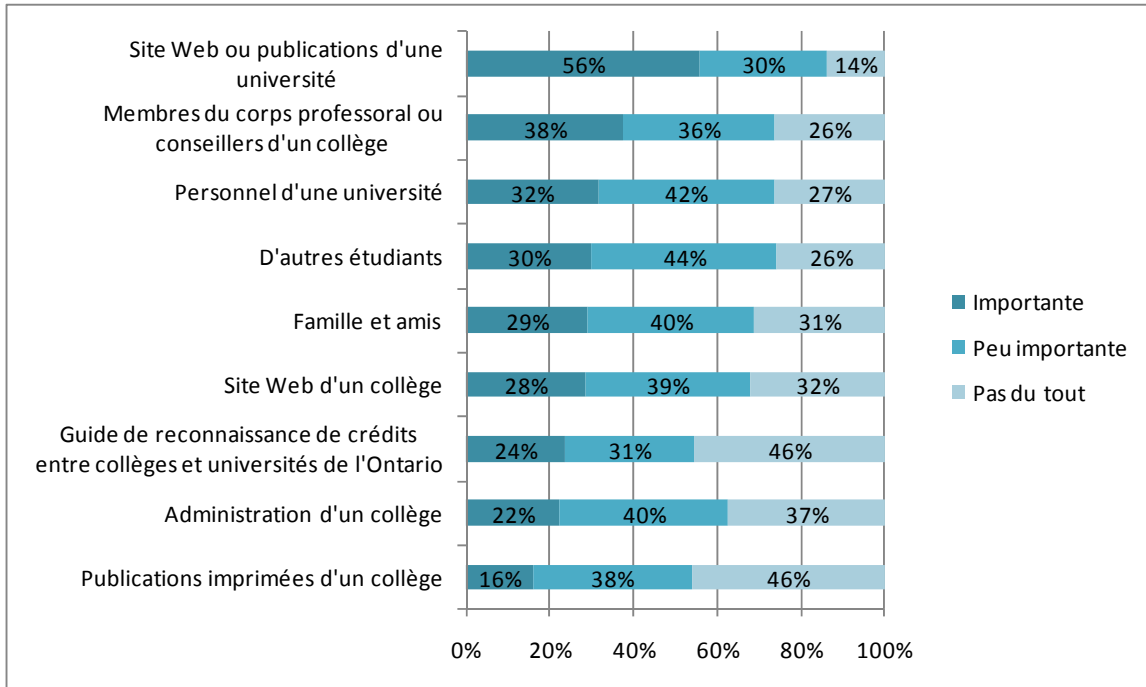
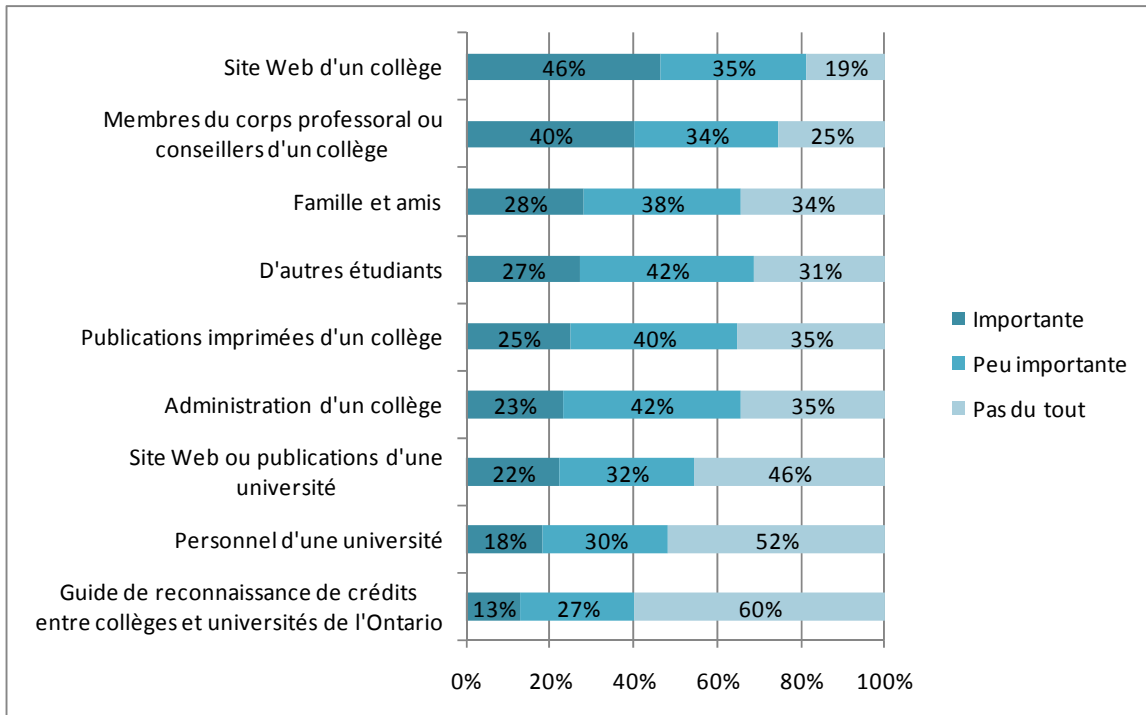


Figure 11. Sources d'information des personnes diplômées d'un collège qui fréquentaient un collège six mois après l'obtention de leur titre, 2006-2007



D'après les résultats, il semblerait que les étudiantes et étudiants procédant à un transfert ne se fient pas à une seule source d'information mais utilisent les outils d'information des collèges ou universités et consultent le personnel des collèges et universités, leurs amis, les membres de leur famille et les autres étudiants. On peut tirer plusieurs conclusions à partir des réponses.

- Les sites Web sont la principale source d'information des personnes diplômées qui poursuivent leurs études à un collège ou une université. Les personnes projetant des études collégiales sont plus portées à se servir du site Web du collège, et celles choisissant une université, à consulter le site Web de cette université (ou ses publications).
- Pour les personnes prévoyant fréquenter une université, les membres du corps professoral et les conseillères et conseillers des collèges sont aussi des sources importantes d'information, plus encore que le personnel des universités.
- Les membres du corps professoral, les conseillères et conseillers et les coordonnateurs et coordonnatrices des collèges sont aussi une source importante d'information pour les personnes fréquentant le collège.
- Le pourcentage de diplômées et diplômés ayant utilisé le *Guide de reconnaissance de crédits entre collèges et universités de l'Ontario* était faible. En effet, 45,5 % des futurs étudiants et étudiantes d'université ne l'avaient pas utilisé.
- Fait intéressant, les personnes s'apprêtant à faire d'autres études collégiales disaient avoir utilisé des sources d'information d'universités, tandis que celles s'acheminant vers l'université ont indiqué qu'elles avaient un peu utilisé des sources d'information de collèges. C'est donc dire que les étudiantes et étudiants des collèges examinent à la fois les options relatives à des études collégiales et universitaires pour prendre leur décision sur de futures études. Par exemple, 40 % des personnes ayant poursuivi leurs études à un collège ont indiqué qu'elles avaient utilisé le *Guide de reconnaissance de crédits entre collèges et universités de l'Ontario*, qui sert spécifiquement aux transferts du collège à l'université.

Les étudiantes et étudiants fréquentant une université n'ont pas obtenu d'information des collèges, à l'exception de celle fournie par des membres du corps professoral, des conseillères et conseillers et des coordonnateurs et coordonnatrices. Ces diplômées et diplômés ont consulté le site Web des universités et se sont renseignés auprès de leurs parents et amis. Les personnes poursuivant leurs études au niveau collégial ont été plus nombreuses à être influencées par les membres du corps professoral, les conseillères et conseillers et les coordonnateurs et coordonnatrices, en plus du site Web des collèges. Les données portent à croire que, peu importe la destination ou le titre, les publications des collèges n'ont qu'une influence modeste, qui consiste peut-être à inciter les personnes à consulter le site Web pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour savoir si les sources d'information diffèrent en fonction du programme collégial, il faut consulter le tableau 14, qui donne la cote moyenne pour chaque source utilisée par

les diplômées et diplômés des collèges ayant fait la transition à l'université. L'échelle était la suivante : 3 pour une source « importante », 2 pour une source « peu importante » et 1 pour « sans objet ». Pour tous les programmes, le site Web et les publications des universités étaient des sources « importantes » d'information, tandis que les membres du corps professoral, les conseillères et conseillers et les coordonnateurs et coordonnatrices venaient au deuxième rang, avec un écart important. Le *Guide de reconnaissance de crédits entre collèges et universités de l'Ontario* et les autres sources des collèges venaient en dernier. Les diplômées et diplômés des cours préparatoires et des programmes de services communautaires étaient plus portés à utiliser différentes sources d'information.

Tableau 14. Cote moyenne des sources d'information utilisées par les personnes poursuivant leurs études, selon le type de programme

	Commerce	Services communautaires	Activités créatives et arts appliqués	Santé	Accueil	Recyclage et cours préparatoires	Génie/technologie	Total
Site Web / publications d'une université	2,47	2,42	2,56	2,39	2,31	2,41	2,46	2,44
Membres du corps professoral et conseillers d'un collège	2,09	2,14	1,88	1,85	1,87	2,17	1,97	2,07
Personnel d'une université	1,99	2,11	1,99	1,89	1,9	2,05	2,06	2,04
D'autres étudiants	2	2,05	2,03	1,85	1,74	2,02	2,02	2,01
Famille et amis	1,93	2,07	1,98	1,8	2,08	2,07	1,86	2
Site Web d'un collège	1,94	1,92	1,93	1,98	1,87	2,02	1,82	1,93
Administration d'un collège	1,83	1,86	1,73	1,7	1,62	1,96	1,65	1,82
Guide de reconnaissance de crédits entre collèges et universités de l'Ontario	1,9	1,82	1,58	1,57	1,71	1,69	1,64	1,77
Publications imprimées d'un collège	1,69	1,64	1,61	1,65	1,69	1,76	1,63	1,67

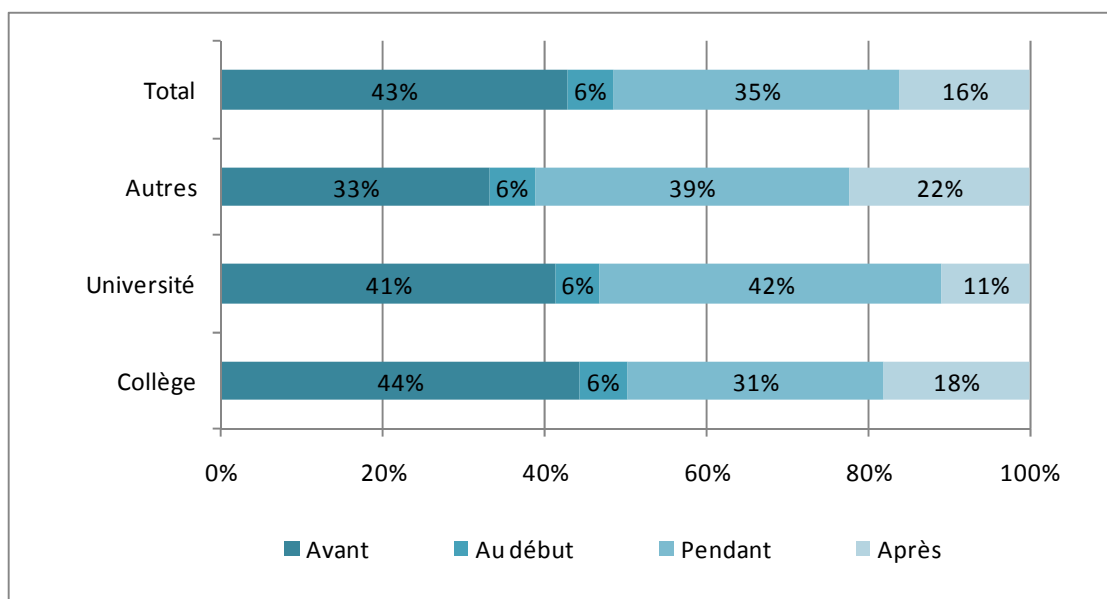
Moment de la décision

Les recherches antérieures indiquent qu'un grand nombre des nouveaux étudiants et étudiantes aspirent à faire des études supérieures, et en particulier à suivre un programme universitaire menant à un grade (Collèges Ontario 2009). Le nouveau sondage revu vise à déterminer le moment où se prend la décision de poursuivre les

études. On demande aux étudiantes et étudiants s'ils ont pris leur décision avant d'être admis au collège, au moment de l'inscription, durant leurs études ou après l'obtention de leur titre.

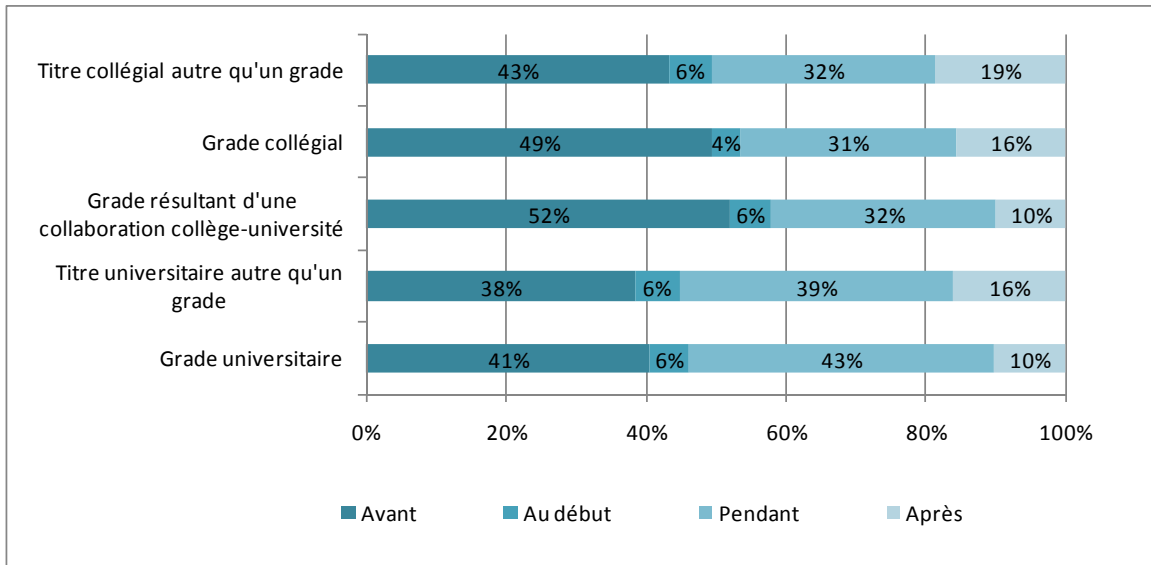
Les résultats globaux (figure 12) révèlent que 43 % des participantes et participants au sondage avaient pris, avant d'être admis au collège, la décision de poursuivre leurs études après leur programme initial. Une proportion de 6 % ont pris la décision au début de leur programme d'études et les 51 % restants se sont décidés pendant leur programme ou tout de suite après. Les proportions demeuraient les mêmes pour les études collégiales comme pour les études universitaires, ce qui est le signe qu'une bonne partie des personnes entreprenant des études collégiales voient cette étape comme une porte d'accès à d'autres études, au niveau collégial ou universitaire. À signaler que la majorité des étudiantes et étudiants ont décidé de faire la transition après avoir commencé leur programme collégial.

Figure 12. Réponses à la question « À quel moment avez-vous décidé de poursuivre vos études après avoir obtenu votre diplôme collégial? », selon le type d'établissement



La figure 13 ventile les réponses selon le type d'établissement et le titre. Les tendances sont assez semblables d'un titre et d'un type d'établissement à l'autre, mais pour les grades offerts exclusivement ou partiellement par les collèges (collaboration collège-université), les diplômées et diplômés étaient plus portés à prendre leur décision avant le début du programme collégial original.

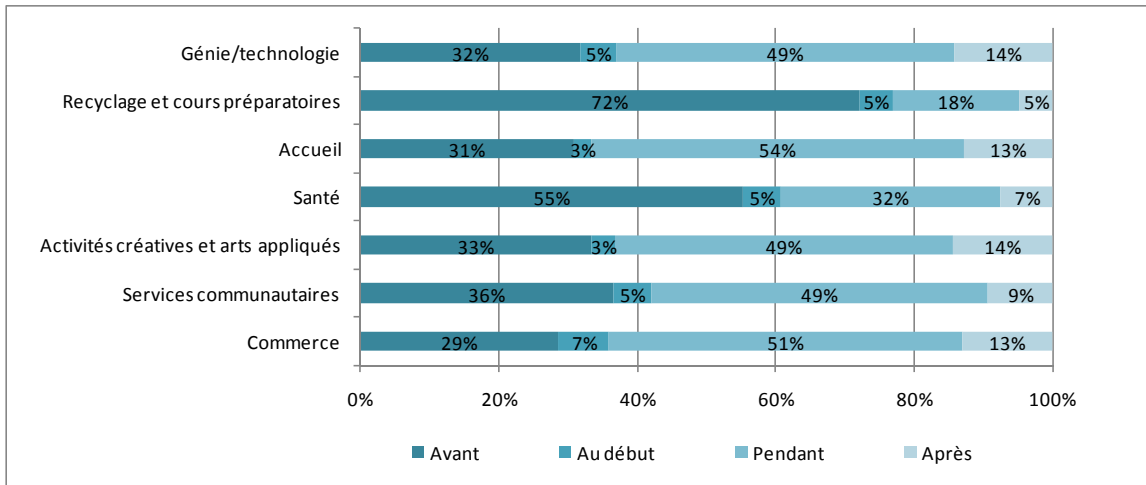
Figure 13. Moment de la décision de poursuivre les études, selon le type d'établissement et le titre



Les différences ressortent de façon plus évidente lorsqu'on compare les programmes dans lesquels les participantes et participants au sondage avaient obtenu leur diplôme. Les deux figures suivantes (14 et 15) portent sur les diplômées et diplômés suivant un programme universitaire menant à un grade. Des données antérieures indiquaient que les programmes dont provenaient le plus de diplômées et diplômés faisant des études universitaires étaient ceux de commerce. Pour ce qui est du moment de la prise de décision, ces mêmes personnes étaient parmi les moins portées à prendre leur décision avant leur programme collégial (29 %). Le moment de la décision pour les diplômées et diplômés des programmes d'arts appliqués, de services communautaires, de génie, de commerce et d'accueil était similaire puisque environ le tiers avaient fait leur choix avant d'être admis au programme et la moitié avaient décidé durant le programme. Par contre, plus de la moitié (55 %) des diplômées et diplômés des programmes du secteur de la santé avaient décidé à l'avance de poursuivre leurs études.

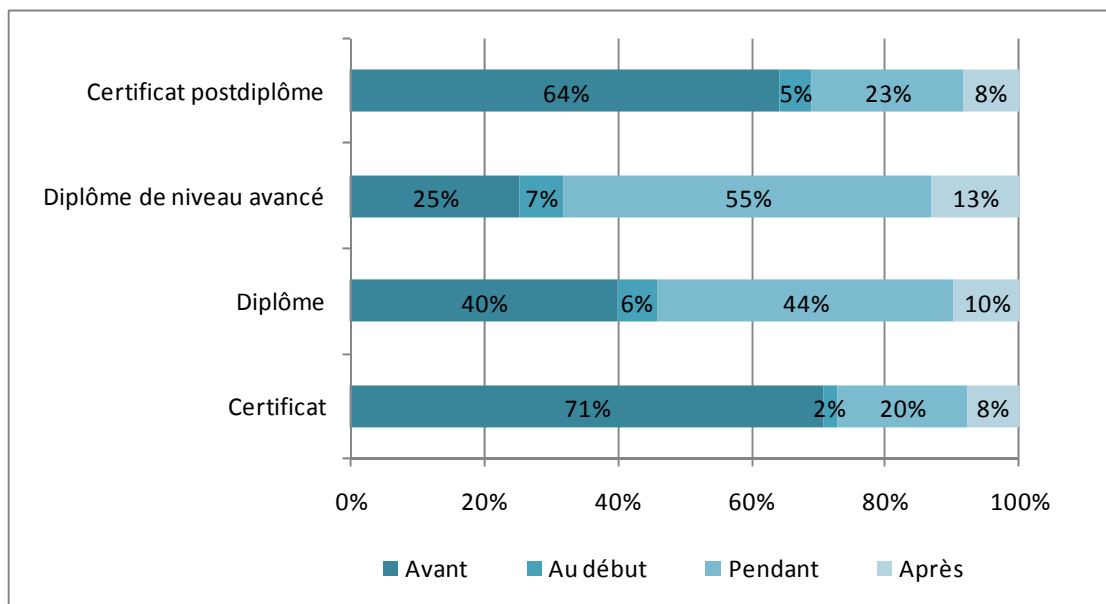
Il n'est pas étonnant de constater que les diplômées et diplômés des programmes préparatoires avaient déjà décidé, dans des proportions très élevées (72 %), de faire d'autres études postsecondaires avant même d'avoir entrepris leur programme collégial.

Figure 14. Moment de la décision de poursuivre les études, selon le type de programme d'origine



La figure 15 présente les résultats en fonction du titre. Il semblerait que, plus le programme suivi est court, plus nombreuses sont les personnes à avoir décidé depuis longtemps qu'elles feraient des études universitaires. En effet, les diplômées et diplômés des programmes d'un an menant à un certificat étaient ceux qui avaient le plus tendance à prendre leur décision avant le début du programme, tandis que ceux des programmes de trois ans menant à un diplôme de niveau avancé étaient les moins susceptibles de le faire. Ce résultat s'explique aussi par le fait que 76 % des diplômées et diplômés des programmes de certificat d'un an faisant des études universitaires viennent d'un programme préparatoire. De même, les résultats pour le diplôme de niveau avancé sont similaires à ceux pour les diplômées et diplômés des programmes de commerce (qui ont pour la plupart commencé par suivre un programme de trois ans), la majorité des personnes ayant décidé de faire des études universitaires durant ou après leur programme d'études collégial.

Figure 15. Moment de la décision de poursuivre les études, selon le titre d'origine



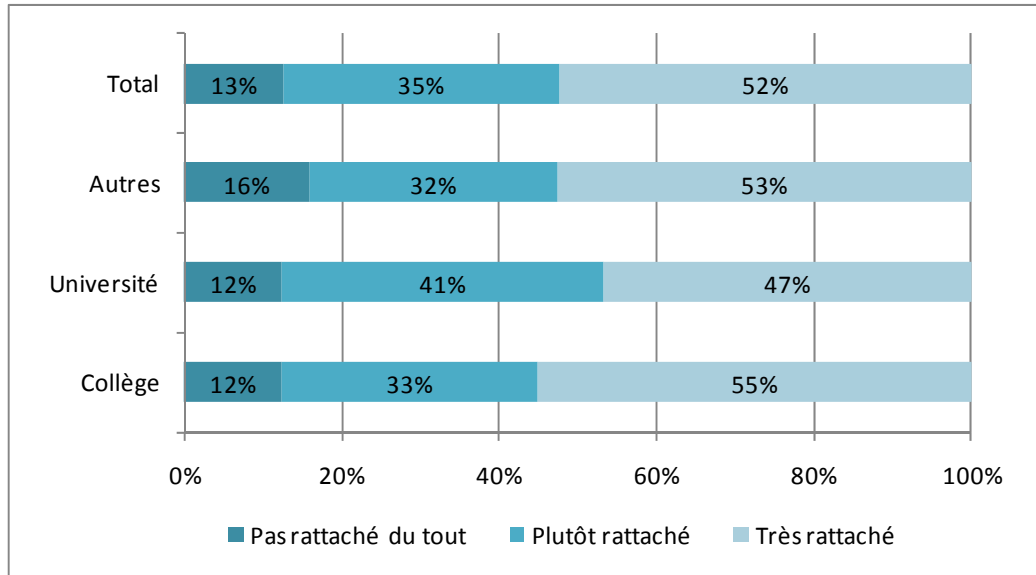
Relation entre les programmes

Les données qui précèdent montrent les pourcentages de diplômées et diplômés qui poursuivent leurs études. La présente section vise à évaluer la relation entre le programme d'origine et le programme de destination. Les rapports antérieurs de Collèges Ontario (2005, 2006 et 2008) sur la mobilité se basaient sur le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés pour classer les programmes universitaires de destination par catégories. Une comparaison avec les programmes collégiaux d'origine permet de conclure que les personnes diplômées choisissent un programme rattaché au précédent pour poursuivre leurs études. Le rapport de H. Decock (2006) portant sur un collège important d'Ontario évaluait la relation directe entre le programme collégial d'origine et le programme universitaire de destination et aboutissait à la conclusion qu'il existait une relation étroite entre les deux. De plus, contrairement à une étude précédente (Cummins 1998), H. Decock concluait que les diplômées et diplômés choisissaient délibérément un programme universitaire relié à leurs études collégiales.

Il se fondait pour cela sur une comparaison des types de programmes et non pas sur les intentions qu'auraient directement exprimées les diplômées et diplômés eux-mêmes. Ce qu'il faudrait se demander, c'est si les personnes diplômées elles-mêmes interprètent les relations entre les programmes de la même manière. Les changements apportés au sondage visaient justement à combler ce type de lacunes dans les données. C'est pourquoi on demandait aux personnes d'indiquer à quel point leur nouveau programme était rattaché à celui qu'elles avaient suivi au niveau collégial. La relation perçue par les diplômées et diplômés peut exercer une influence sur la mesure dans laquelle leurs attentes sont comblées, ils se sentent satisfaits de la transition et de leur préparation scolaire et ils atteignent leur objectif. Tous ces critères sont étudiés de façon plus détaillée ci-dessous.

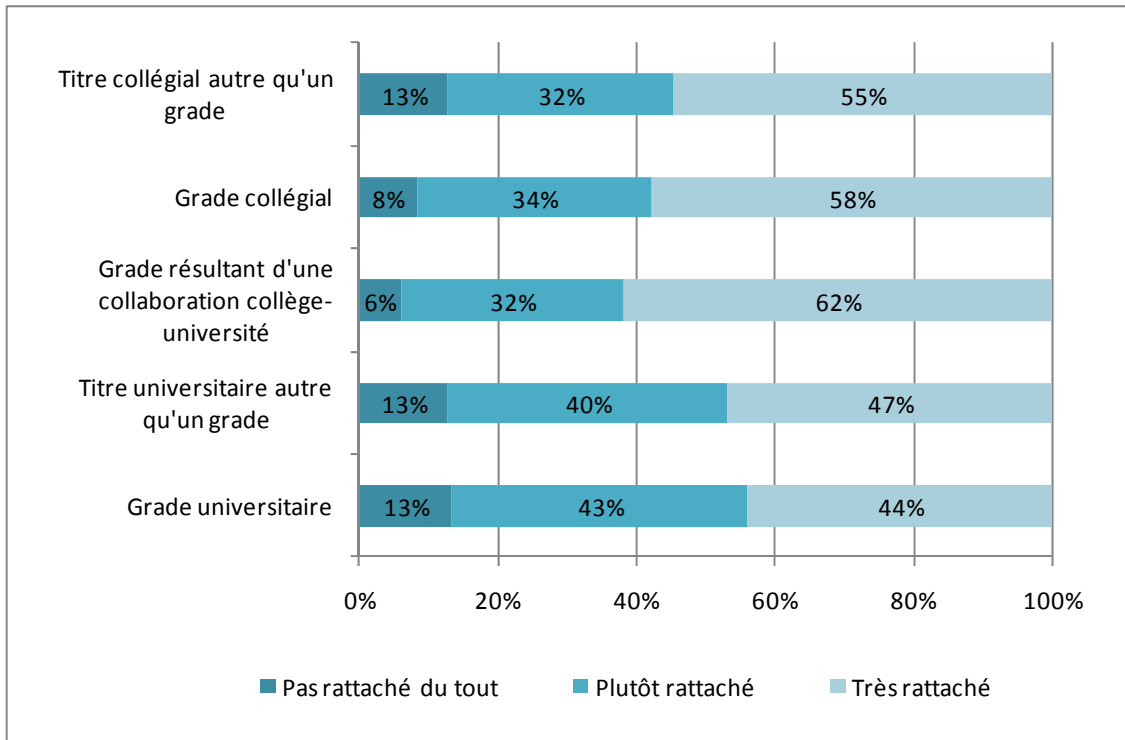
À la question 5f du sondage, on demande aux personnes poursuivant leurs études à plein temps d'indiquer à quel point leur nouveau programme est rattaché à leur programme collégial précédent. Le choix de réponses comprenait « très rattaché », « plutôt rattaché » et « pas rattaché du tout » (figure 16). On voulait par là évaluer la perception de la personne. Dans l'ensemble, près de 90 % des participantes et participants au sondage ont indiqué que leur nouveau programme était très rattaché (52 %) ou plutôt rattaché (35 %) à leur programme collégial.

Figure 16. Réponses à la question « Ce programme se rattache-t-il à votre ancien programme? »



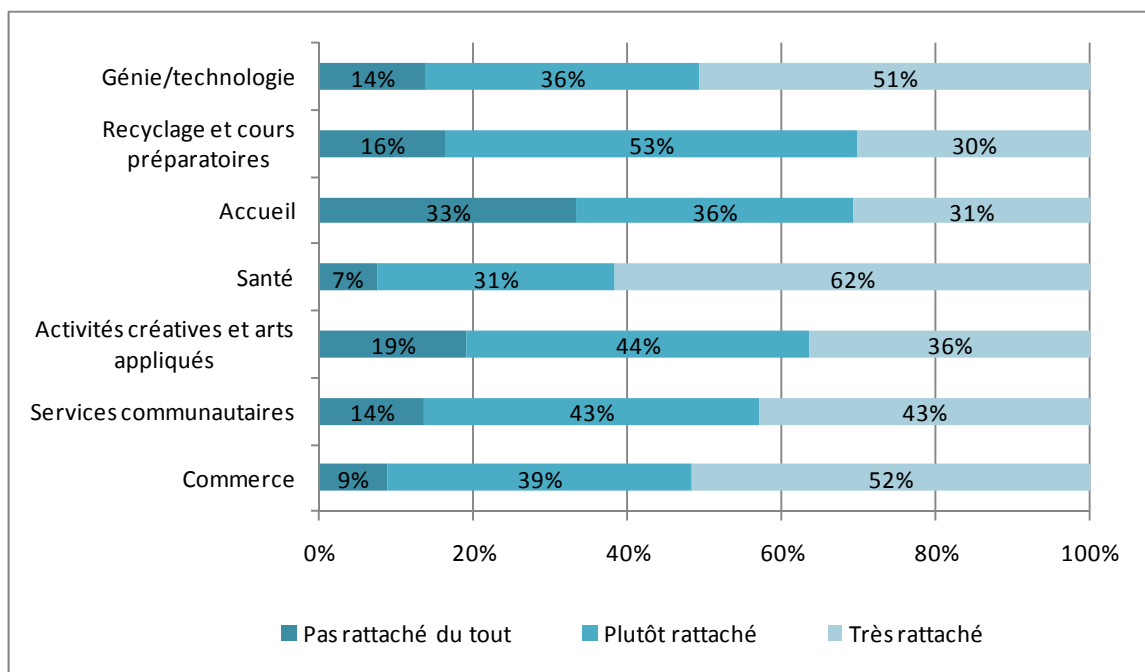
Une analyse approfondie révèle des variations quant à la répartition des réponses entre « plutôt rattaché » et « très rattaché » selon le type d'établissement et le titre, mais la perception générale demeure que les programmes sont rattachés dans une certaine mesure. Une tendance se dégageait malgré tout, et c'est que les personnes fréquentant l'université (sauf dans le cadre d'un programme résultant d'une collaboration collège-université) avaient moins tendance à considérer que leur nouveau programme était très rattaché à leurs études antérieures (figure 17).

Figure 17. Relation perçue entre le nouveau programme et l'ancien, selon le type d'établissement et le titre



Les résultats obtenus pour les personnes fréquentant l'université révèlent de grandes différences dans la perception de la relation selon le programme collégial d'origine (figure 18). Les diplômées et diplômés des programmes préparatoires étaient les moins portés à considérer que leur nouveau programme était très rattaché à leurs études précédentes. Ceux des programmes d'accueil étaient les plus portés à trouver que leur nouveau programme n'était pas du tout rattaché à l'ancien. Ce résultat n'a rien de surprenant, puisqu'un tableau croisé déjà vu sur les programmes et les raisons montrait que les diplômées et diplômés de ces programmes souhaitaient changer l'orientation de leur carrière.

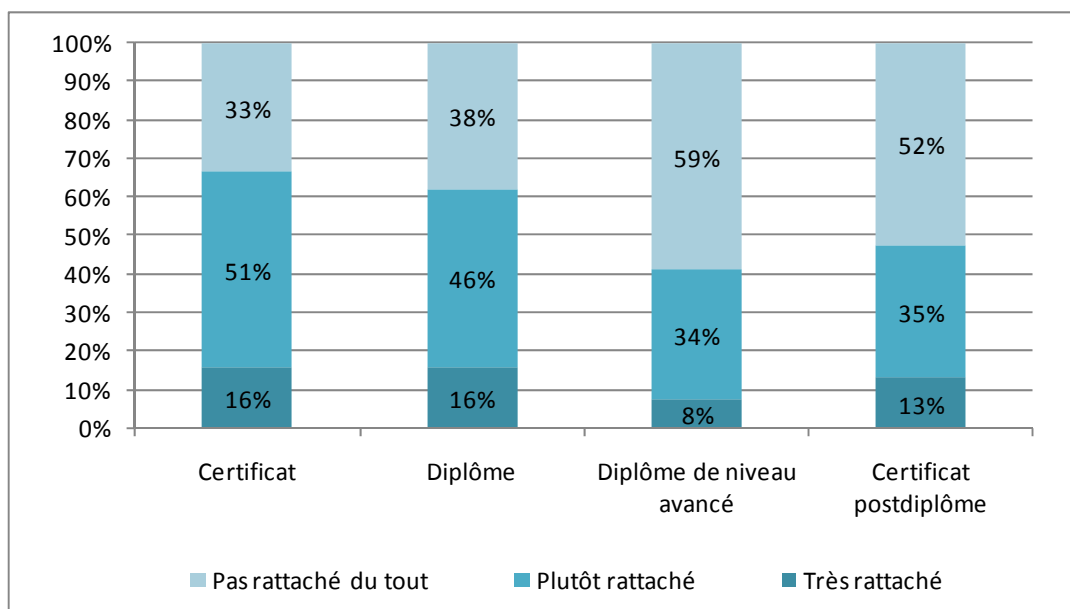
Figure 18. Relation perçue entre le nouveau programme et l'ancien, selon le type de programme d'origine



En revanche, plus de la moitié des diplômées et diplômés dans les programmes de santé, commerce et génie considéraient que leur nouveau programme était très rattaché à leurs études antérieures. En effet, à peine 7 % des diplômées et diplômés en santé et 9 % de ceux en commerce ont répondu que leur nouveau programme n'était pas du tout rattaché à l'ancien. Par contre, les personnes ayant suivi un programme préparatoire trouvaient que leur programme universitaire de destination n'y était pas tellement rattaché. Ces résultats sont néanmoins cohérents avec la nature des programmes préparatoires, qui ont un contenu plus général. Les cours offerts sont le plus souvent assez généraux et embrassent tout un éventail de disciplines pour permettre aux diplômées et diplômés de suivre ensuite les programmes qu'ils choisissent en fonction de leurs intérêts et leurs capacités.

La figure 19 illustre les différences quant à la relation perçue entre les programmes selon les titres. Les diplômées et diplômés ayant suivi un programme de niveau avancé ou de longue durée considéraient plus souvent que leur nouveau programme était très rattaché à celui d'avant que les personnes venant d'un programme moins avancé ou de courte durée. En effet, 59 % des personnes ayant obtenu un diplôme de niveau avancé trouvaient que leur nouveau programme était très rattaché à l'ancien, comparativement à seulement 33 % ayant suivi un programme de certificat d'un an.

Figure 19. Relation perçue entre le nouveau programme et l'ancien, selon le titre d'origine



Le sondage semble donc indiquer que, de façon générale, les diplômées et diplômés poursuivent leurs études dans un domaine qui se rapproche de leur programme d'études d'origine. Par conséquent, il semblerait que l'obtention du titre soit importante, comme l'illustrent les sections précédentes, mais le choix du programme menant à un grade traduit les aspirations professionnelles originales. Pour en savoir plus long, il faudrait comparer de façon plus détaillée ces données avec le titre qui était visé à l'origine.

Une analyse objective de la relation entre le programme collégial d'origine et le programme universitaire de destination menant à un grade fait aussi ressortir une relation étroite. Le tableau 15 est un tableau croisé basé sur les programmes menant à un grade indiqués par les personnes diplômées. Chaque colonne représente le type de programme collégial dans lequel le titre a été obtenu, tandis que chaque ligne correspond au programme universitaire suivi. Selon ce tableau, 68,5 % des diplômées et diplômés des programmes collégiaux de commerce étaient inscrits à un programme universitaire de commerce et administration des affaires. De même, 65,3 % des personnes ayant suivi avec succès un programme de services communautaires au niveau collégial étaient inscrites à un programme en sciences sociales ou une discipline connexe à l'université.

La vaste majorité des diplômées et diplômés des programmes collégiaux sont inscrits à un programme universitaire qui y est très rattaché. En excluant les programmes de recyclage et de cours préparatoires, on peut dire que 67 % des diplômées et diplômés des collèges suivent un programme étroitement rattaché à leur programme d'études d'origine. Voilà qui confirme que la perception des personnes ayant répondu au sondage quant à la relation entre les programmes des deux niveaux correspond à la réalité. Il apparaît aussi de façon évidente que les diplômées et diplômés des programmes

préparatoires sont largement répartis entre plusieurs champs d'études universitaires. La majorité sont inscrits à un programme lié aux sciences sociales, mais on en trouve aussi dans des programmes menant à un grade en santé, en lettres et sciences humaines ou dans une discipline connexe.

Tableau 15. Tableau croisé des programmes collégiaux et des programmes universitaires menant à un grade

	Commerce	Services communautaires	Activités créatives et arts appliqués	Santé	Accueil	Recyclage et cours préparatoires	Génie/technologie	Total
Général	1,9 %	5,6 %	6,0 %	4,0 %	2,2 %	8,4 %	1,8 %	4,6 %
Éducation, éducation physique et loisirs	0,4 %	15,3 %	2,5 %	4,8 %	6,7 %	6,0 %	1,4 %	6,7 %
Beaux-arts et arts appliqués	0,1 %	0,0 %	31,7 %	0,0 %	0,0 %	1,2 %	1,8 %	2,9 %
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	2,6 %	6,0 %	26,6 %	4,0 %	8,9 %	13,6 %	0,7 %	7,3 %
Sciences sociales et disciplines connexes (à l'exclusion du commerce)	18,7 %	65,3 %	12,6 %	9,6 %	57,8 %	39,0 %	11,8 %	36,0 %
Sciences agronomiques et biologiques (à l'exclusion de la santé)	0,0 %	0,2 %	0,0 %	4,0 %	4,4 %	3,0 %	6,5 %	1,5 %
Génie et sciences appliquées	0,1 %	0,4 %	2,5 %	1,6 %	4,4 %	0,2 %	48,0 %	5,8 %
Professions de la santé	0,1 %	0,7 %	1,0 %	63,2 %	4,4 %	15,1 %	2,5 %	6,2 %
Mathématiques et sciences physiques	3,8 %	0,2 %	1,5 %	1,6 %	0,0 %	1,7 %	15,8 %	3,3 %
Autres	3,5 %	5,6 %	8,5 %	7,2 %	4,4 %	7,2 %	3,6 %	5,4 %
Commerce et administration des affaires	68,5 %	0,6 %	7,0 %	0,0 %	6,7 %	4,5 %	6,1 %	20,4 %
Nombre	680	835	199	125	45	403	279	2 566

Remarque : Les titres des colonnes dans le haut du tableau indiquent les types de programmes collégiaux des personnes diplômées et les titres des rangées indiquent les programmes universitaires menant à un grade auxquels se sont inscrites les personnes diplômées.

Ententes d'articulation

À la question 5a du Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés, on a demandé d'indiquer s'il existait une entente d'articulation entre le programme collégial et le programme en train d'être suivi. Dans une section précédente sur les raisons pour lesquelles les diplômées et diplômés avaient décidé de poursuivre leurs études, 31 % des personnes diplômées poursuivant leurs études au niveau collégial et 45 % de celles faisant la transition à l'université ont indiqué que l'existence d'accords de transfert avait eu beaucoup d'influence sur leur décision, ce qui montre l'importance de ces accords pour le choix d'un parcours.

La figure 20 montre que, lorsqu'on a demandé aux personnes diplômées s'il existait une entente d'articulation, 49 % avaient répondu que oui. En distribuant les réponses selon le type d'établissement et le titre, on constate que les diplômées et diplômés inscrits à un programme universitaire menant à un grade étaient plus nombreux à indiquer qu'il existait une entente (figure 21).

Figure 20. Réponses à la question « Existait-il une entente d'articulation entre votre programme collégial et le programme auquel vous êtes actuellement inscrit(e) précisant l'équivalence de crédits que vous recevrez pour votre ancien programme, ou non? »

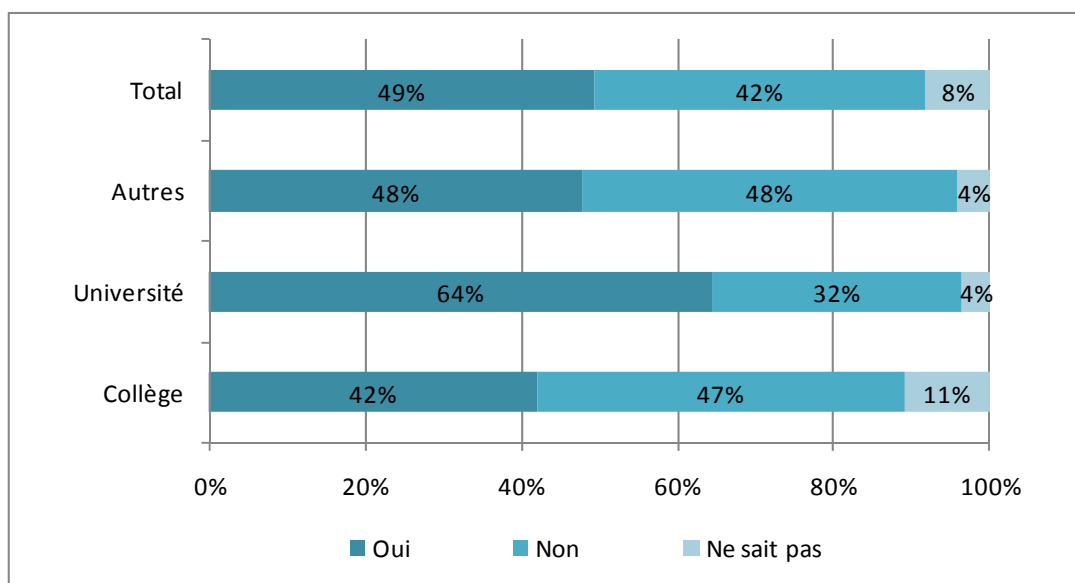
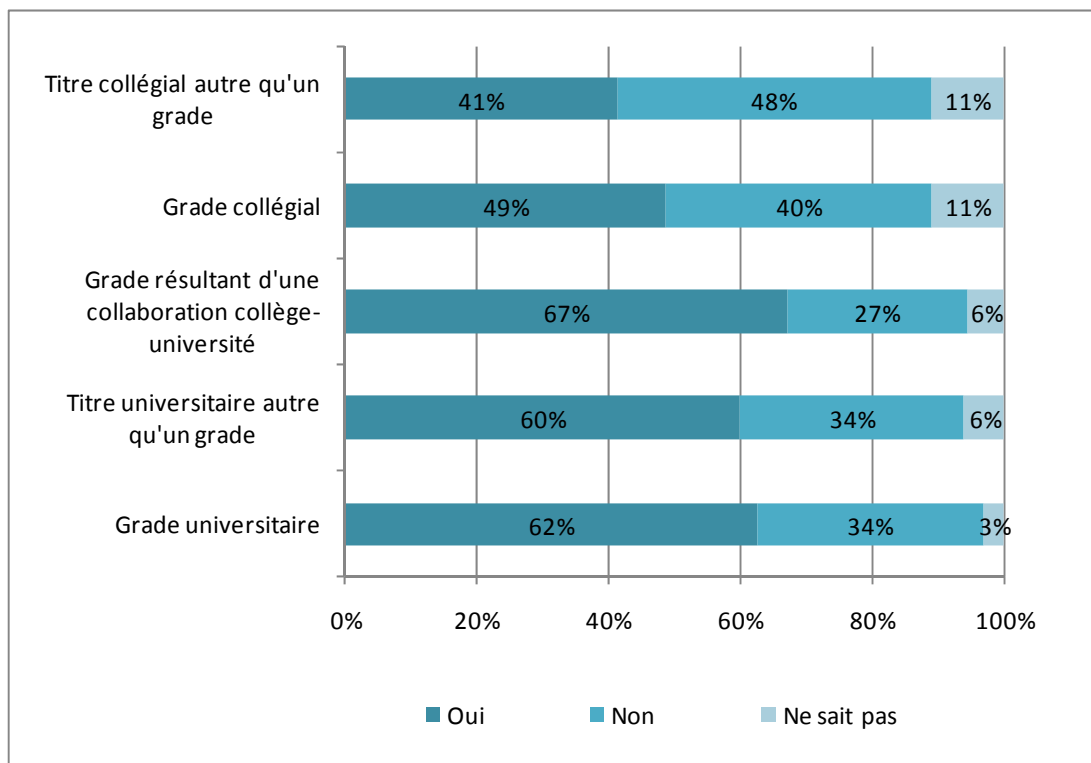


Figure 21. Existence d'une entente d'articulation, selon le type d'établissement et le titre



Un examen attentif des étudiantes et étudiants inscrits à un programme universitaire menant à un grade et des programmes collégiaux à la suite desquels ils ont obtenu un titre révèle des variations considérables entre les types de programmes (figure 22). Les diplômées et diplômés des programmes de services communautaires et de commerce étaient plus portés à indiquer qu'il existait une entente d'articulation. Pour ce qui est de la distribution selon les titres collégiaux, ce sont les titulaires d'un diplôme ou d'un diplôme de niveau avancé qui disaient le plus souvent qu'il existait une entente d'articulation (figure 23).

Figure 22. Existence d'une entente d'articulation, selon le type de programme d'origine

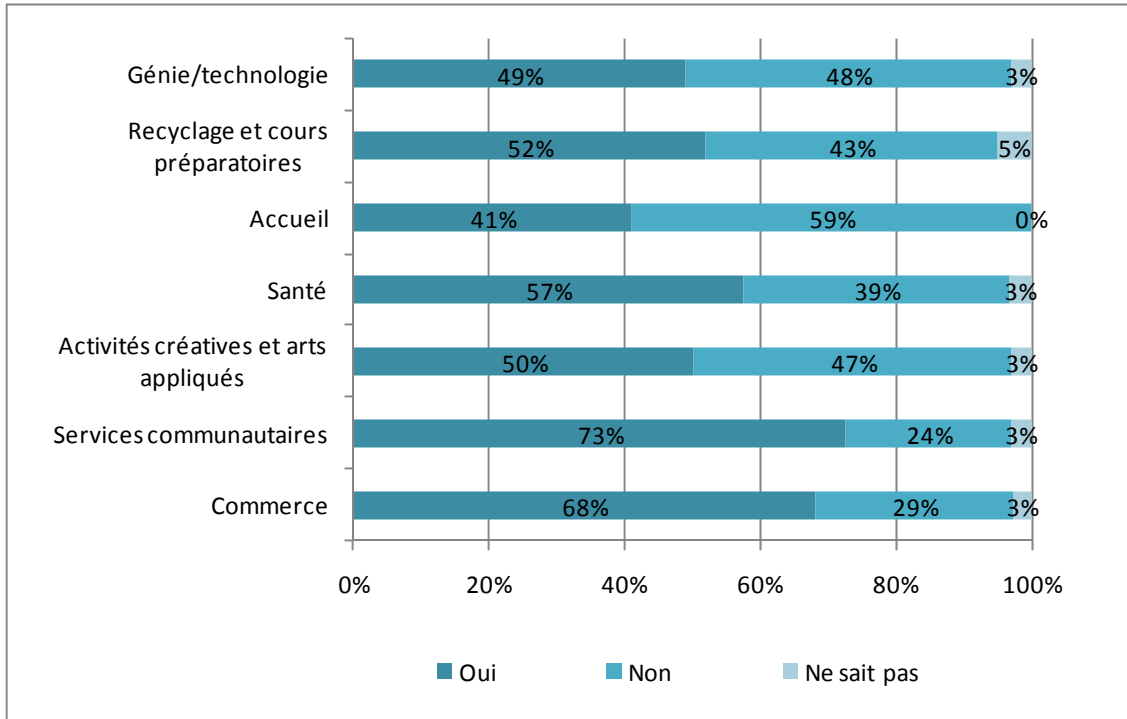
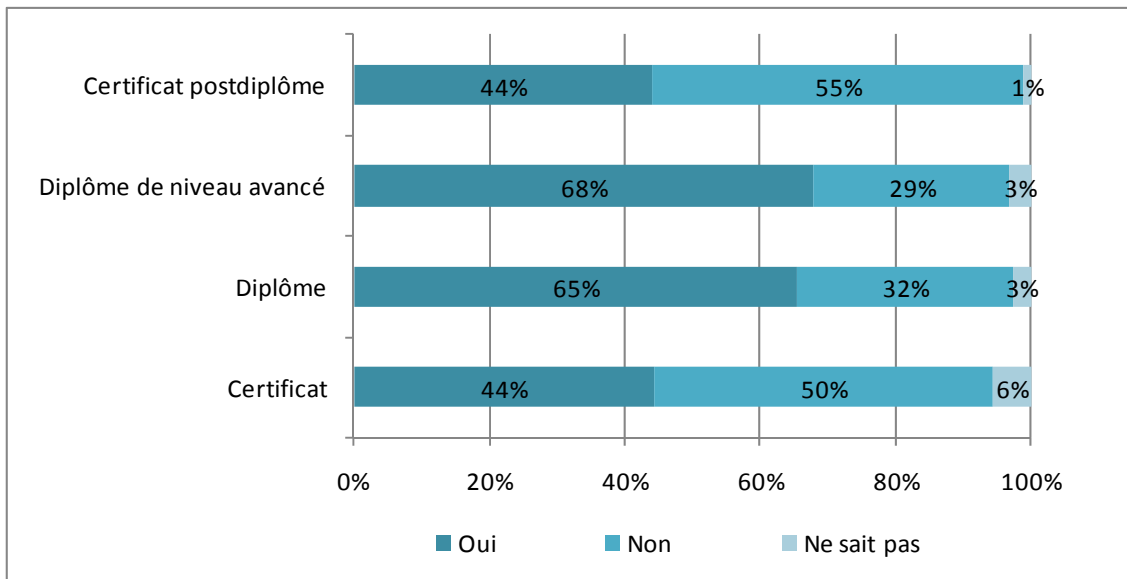


Figure 23. Existence d'une entente d'articulation, selon le titre collégial d'origine



Une étude antérieure (MacLennan 2002) indiquait que l'existence d'accords de transfert n'avait pas une grande influence sur le choix des étudiantes et étudiants. Avec les nouveaux résultats obtenus, on peut se demander si l'augmentation du nombre d'accords et les changements qui ont été apportés à ceux qui existaient déjà peuvent avoir fait évoluer l'utilisation qui en est faite par les étudiantes et étudiants. Il est difficile d'évaluer le bien-fondé des perceptions des étudiantes et étudiants à l'échelle de la province, à moins de bien connaître tous les accords qui existent. Selon l'étude d'un échantillon d'un collège choisi, soit le Collège Seneca, il semblerait que bien des personnes ne fassent pas la distinction entre un accord de transfert en bonne et due forme et une politique de transfert d'un établissement. Par exemple, un grand nombre des diplômées et diplômés du Collège Seneca en arts appliqués, notamment dans les programmes d'éducation de la petite enfance, poursuivent leurs études à l'Université York, le plus souvent dans le cadre d'un programme de sciences sociales menant à un grade, or ils sont admis à l'Université York et ils reçoivent leurs crédits conformément à la politique de l'établissement pour la faculté des arts et sciences.

Il semble donc que la conception des ententes d'articulation qu'ont les étudiantes et étudiants comprenne beaucoup plus que celle des établissements. Pour cette raison, compte tenu de la façon dont la question est formulée et du fait que les étudiantes et étudiants se fient à leur perception, les résultats ne sont pas une bonne indication de l'existence d'ententes d'articulation et de leur influence sur les mouvements de la population étudiante. Dans les sondages des années suivantes, la question a été formulée autrement pour qu'elle soit plus claire⁴.

Reconnaissance des crédits

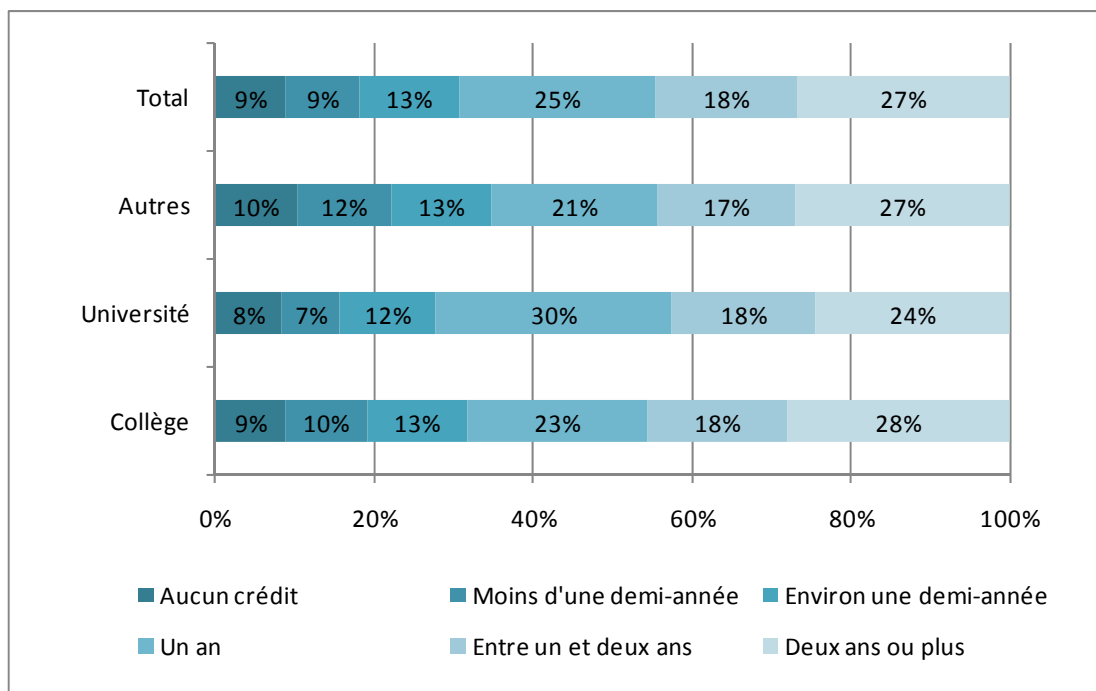
Les questions suivantes visaient à déterminer le moment de la réception de l'avis sur l'équivalence de crédits et le nombre de crédits reconnus ainsi que les attentes des diplômées et diplômés à cet égard. C'était la première fois que des données semblables étaient recueillies systématiquement à l'échelle de la province. Les résultats pourraient venir appuyer les deux positions opposées dans le débat sur la question de la reconnaissance des crédits entre les programmes de niveau collégial et universitaire.

Nombre de crédits

On a d'abord demandé d'estimer la quantité de crédits qui avaient été ou qui seraient dans l'avenir reconnus par le nouveau programme ou établissement. Puisque les collèges et les universités ne définissent pas la valeur des cours de la même manière, on a demandé aux participantes et participants au sondage d'estimer la valeur des crédits d'après la durée d'études reconnue (p. ex. une année d'études) dans un programme ou un établissement donné (figure 24).

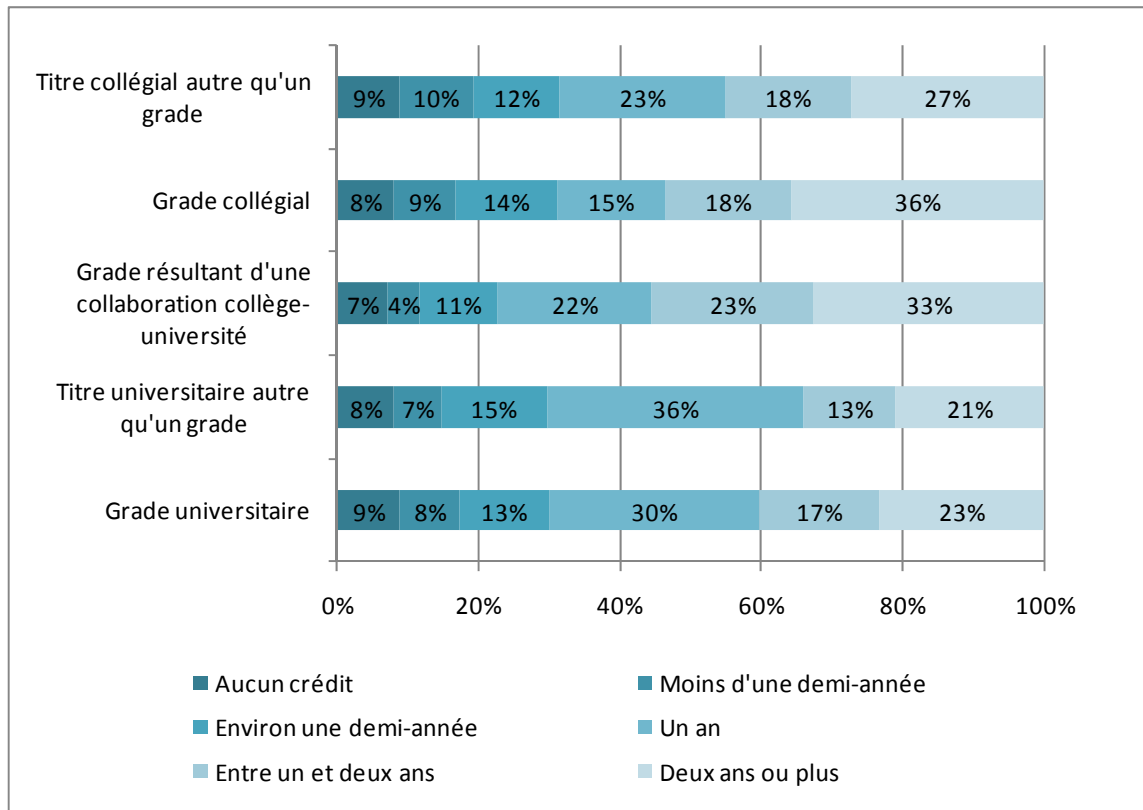
⁴ Changé pour la promotion de 2008-2009 pour « Existait-il une entente d'articulation entre votre programme collégial et le programme auquel vous êtes actuellement inscrit(e) précisant l'équivalence de crédits que vous recevrez pour votre ancien programme, ou non? »

Figure 24. Réponses à l'énoncé « Veuillez estimer l'équivalence des crédits que vous recevrez pour votre programme actuel. »



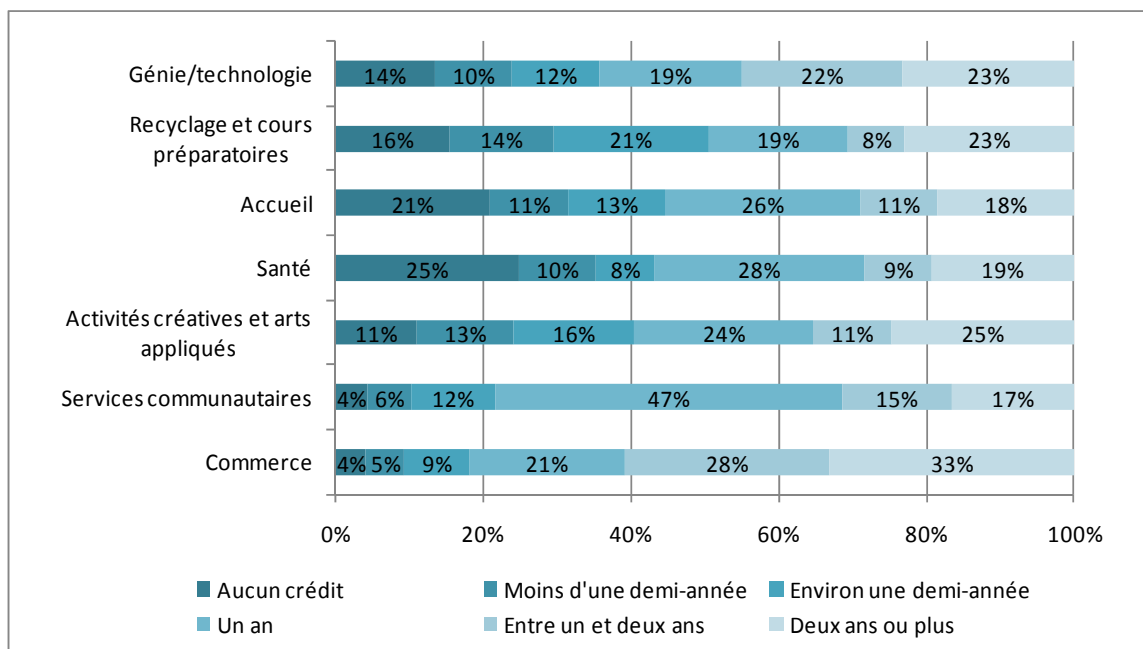
Au total, 55 % des personnes ont répondu qu'elles avaient reçu ou allaient recevoir des crédits pour une valeur d'un an ou moins pour leur programme collégial. De même, 58 % des personnes ont dit que les crédits qui avaient été reconnus par leur université représentaient un an d'études ou moins. D'après une ventilation par type d'établissement et par titre, ce sont les diplômées et diplômés inscrits à un programme universitaire ne menant pas à un grade qui ont répondu le plus souvent (66 %) que les crédits qu'ils avaient réussi à faire reconnaître représentaient une valeur d'un an ou moins. Les personnes inscrites à un programme universitaire menant à un grade les suivaient de près au deuxième rang, avec 60 % (figure 25).

Figure 25. Estimation de l'équivalence de crédits, selon le type d'établissement et le titre



En faisant un examen approfondi des personnes inscrites à un programme universitaire menant à un grade, on constate que les tendances demeurent les mêmes, c'est-à-dire qu'il existe des variations notables selon le programme collégial d'origine (figure 26). Si on compare les personnes qui ont réussi à faire reconnaître des crédits d'une valeur de plus ou moins un an, on constate que le pourcentage pour une valeur d'un an ou moins va de 39 %, pour les programmes de commerce, à 72 %, pour les programmes de santé. Un pourcentage élevé de diplômées et diplômés de commerce (33 %) ont aussi répondu qu'on leur avait reconnu des crédits d'une valeur de deux ans ou plus.

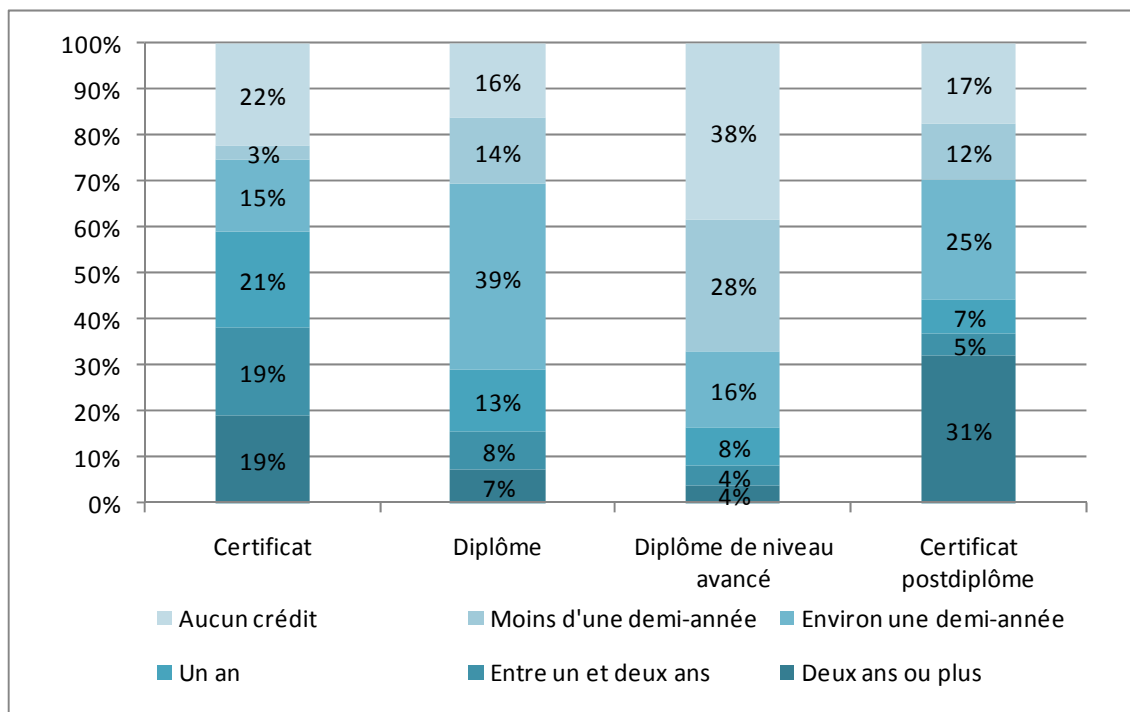
Figure 26. Estimation de l'équivalence de crédits, selon le type de programme d'origine



Il faut interpréter avec prudence les résultats obtenus pour cette question. La quantité de crédits semble plus élevée que ce à quoi on pourrait s'attendre dans la plupart des cas. Par exemple, 22 % des personnes ayant réussi le programme de certificat d'un an ont indiqué que les crédits reconnus représentaient au moins deux années d'études (figure 27). Cela n'est possible que si les personnes en question ont aussi obtenu un autre titre ou ont déjà suivi un programme menant à un grade par le passé. Idéalement, il faudrait inclure dans les futurs sondages des questions portant sur les études antérieures des diplômées et diplômés pour avoir plus de détails sur le nombre de crédits reconnus⁵. La formulation de l'énoncé suivant pose aussi un problème : « Veuillez estimer l'équivalence des crédits que vous recevrez pour votre programme actuel. » Parce que l'énoncé disait « que vous recevrez », une partie des participantes et participants ont pu croire que la question portait sur les crédits que leur procurerait leur nouveau programme. Cette théorie s'appuie sur une analyse des données qui a révélé que les deux tiers de ceux et celles qui ont dit qu'ils ne demanderaient pas une reconnaissance de crédits à une question ont indiqué qu'ils recevraient des crédits à une autre question.

⁵ Une autre lacune de la question sur le nombre de crédits reconnus est le manque de clarté ou de distinction entre les catégories. Il y a des risques d'erreur, en particulier pour l'interprétation des résultats, entre les catégories supérieures, surtout parce qu'elles ne s'excluent pas mutuellement. On a réglé le problème en modifiant la question pour les diplômées et diplômés de 2008-2009.

Figure 27. Estimation de l'équivalence de crédits, selon le titre d'origine

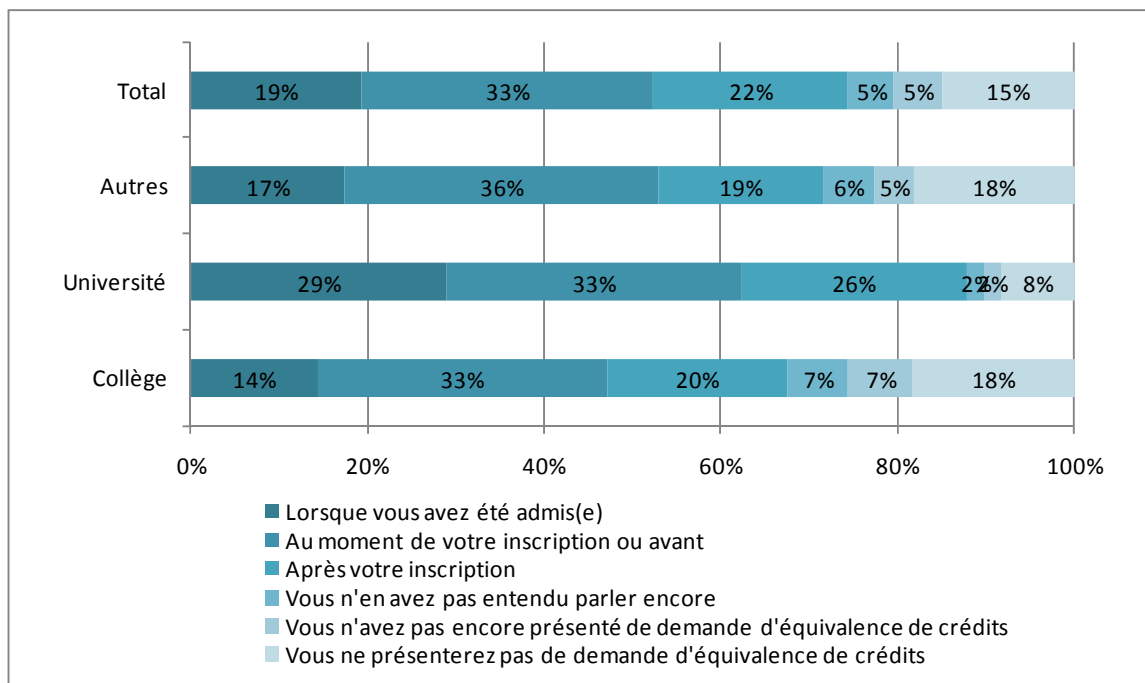


Moment de la réception de l'avis

On a demandé aux participantes et participants de se rappeler à quel moment ils avaient appris quels crédits leur seraient reconnus. Si les diplômées et diplômés qui planifient un transfert savent à l'avance quels crédits sont reconnus, cela peut influencer le choix du programme ou de l'établissement et les aider à choisir leurs cours dans le nouveau programme. Il peut aussi être utile pour les établissements d'origine de savoir à quel stade les décisions sont prises habituellement pour guider les étudiantes et étudiants s'appêtant à changer d'établissement.

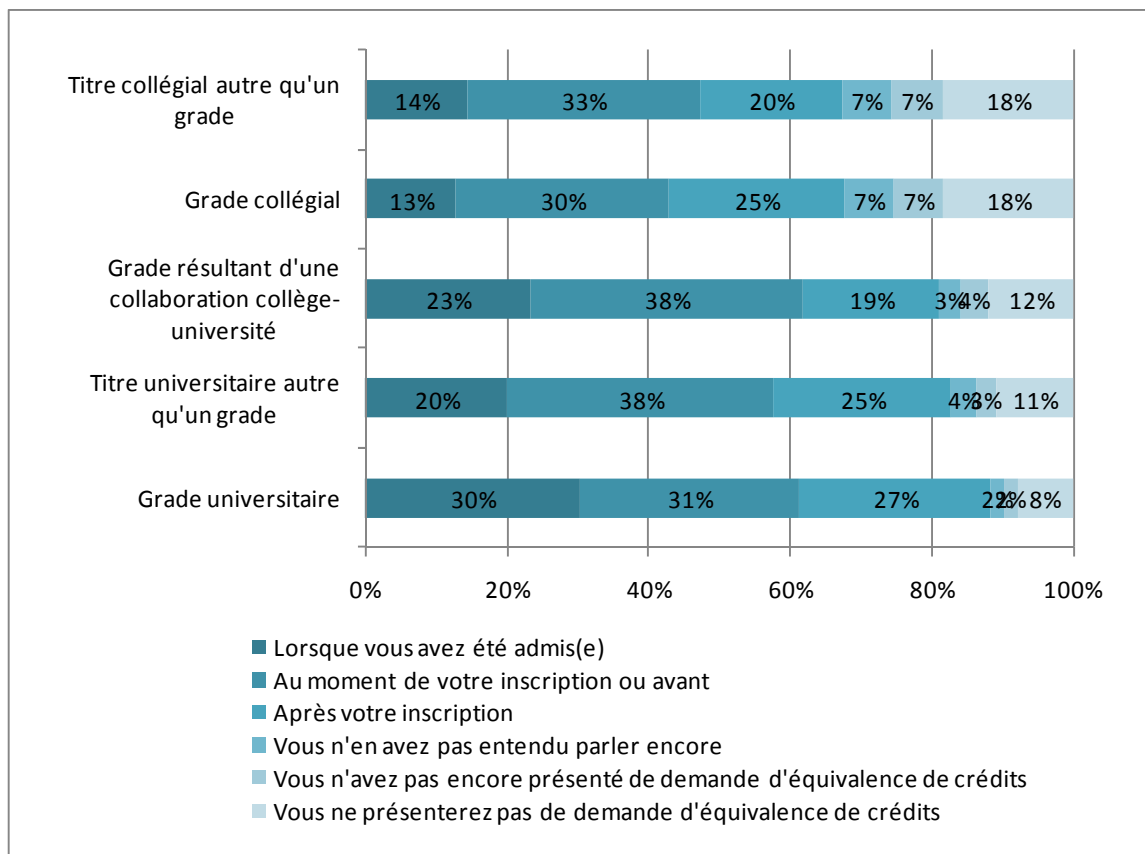
Dans l'ensemble, moins de 20 % des diplômées et diplômés ont reçu leur avis sur l'équivalence de crédits au même moment que leur offre d'admission. Les pourcentages étaient plus précisément de 29 %, pour les personnes faisant la transition à un programme universitaire, et de 14 %, pour celles inscrites à un autre programme collégial (figure 28).

Figure 28. Réponses à la question « À quel moment avez-vous appris si alliez recevoir une équivalence de crédits pour votre programme collégial? »



D'après la distribution des résultats en fonction des titres, 30 % des personnes inscrites à un programme universitaire menant à un grade auraient reçu leur avis à l'avance, tandis que 31 % l'auraient obtenu au moment de l'inscription ou avant (figure 29). Les personnes ayant choisi de poursuivre leurs études dans un programme collégial (menant ou non à un grade) n'avaient pour la plupart pas demandé de reconnaissance des crédits, et celles qui l'avaient fait ont reçu leur avis plus tard dans la majorité des cas.

Figure 29. Moment de la réception de l'avis sur l'équivalence de crédits, selon le type d'établissement et le titre



La figure 30 présente les résultats selon le programme dans lequel un titre a été obtenu pour les personnes s'étant par la suite inscrites à un programme universitaire menant à un grade. Les diplômées et diplômés comptant la proportion la plus élevée de personnes à avoir reçu leur avis avec leur offre d'admission étaient ceux des programmes de commerce et de services communautaires, avec un taux de 35 %. Ce sont ces mêmes programmes qui comportent le moins de personnes ne demandant pas à faire reconnaître des crédits. Le moment de la réception de l'avis ne variait pas tellement entre les autres types de programmes. Dans l'ensemble, moins du tiers des diplômées et diplômés ont reçu leur avis avant de s'inscrire à l'université. Ce faible pourcentage laisse croire que les personnes qui ont décidé de suivre un programme universitaire menant à un grade n'ont pas été influencées par la quantité de crédits qui ont été reconnus. Les données sont néanmoins limitées puisqu'elles n'indiquent pas quel pourcentage de personnes ont présenté une demande d'admission à un programme universitaire menant à un grade, mais ont décidé de ne pas s'inscrire parce qu'elles n'avaient pas été avisées assez tôt des crédits qui seraient reconnus. La figure 31 montre le moment d'obtention de l'avis selon le titre. Il indique que les personnes ayant obtenu un titre après avoir suivi un programme de plus longue durée avaient plus tendance à demander une équivalence de crédits et à avoir leur réponse rapidement.

Figure 30. Moment de la réception de l'avis sur l'équivalence de crédits, selon le type de programme d'origine

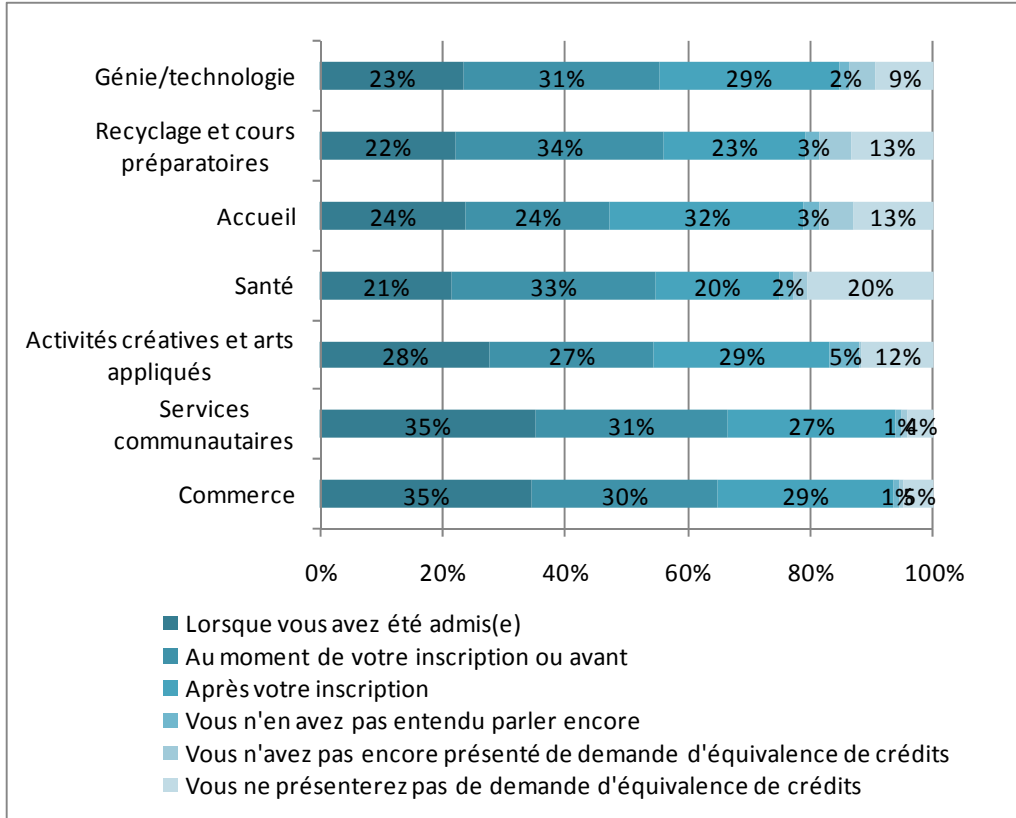
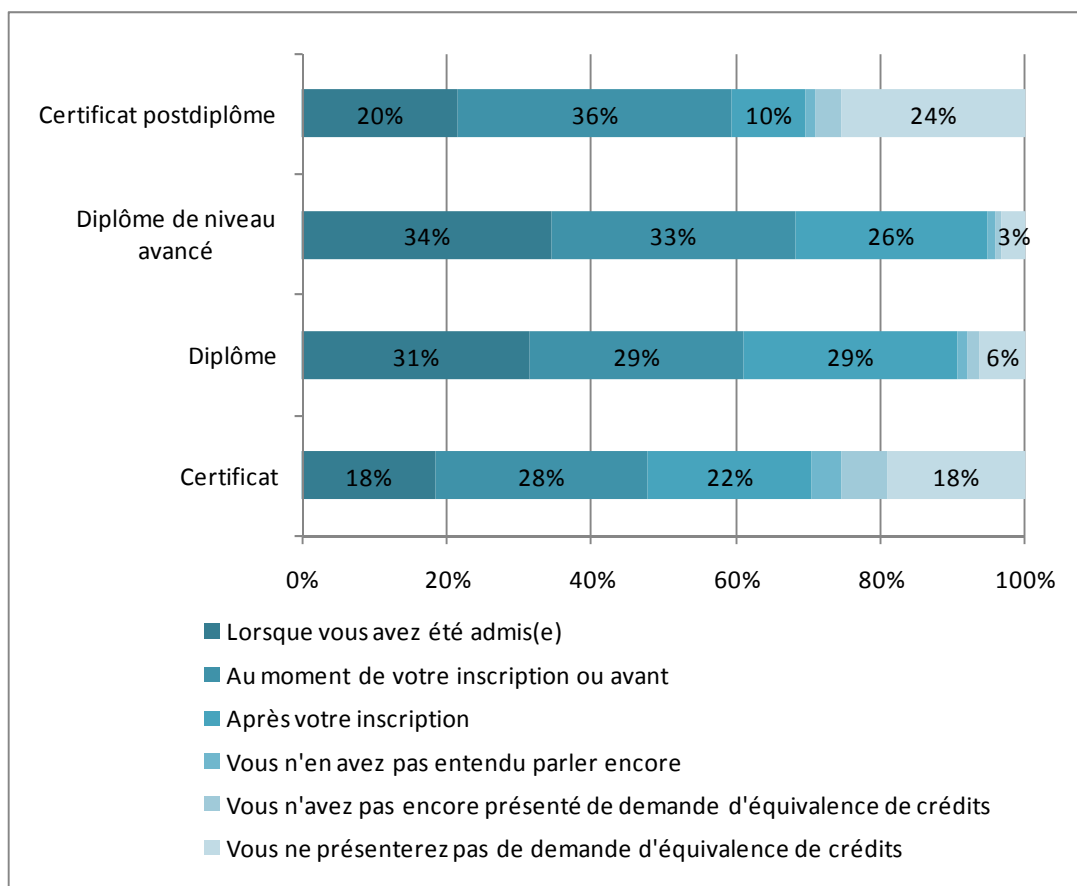


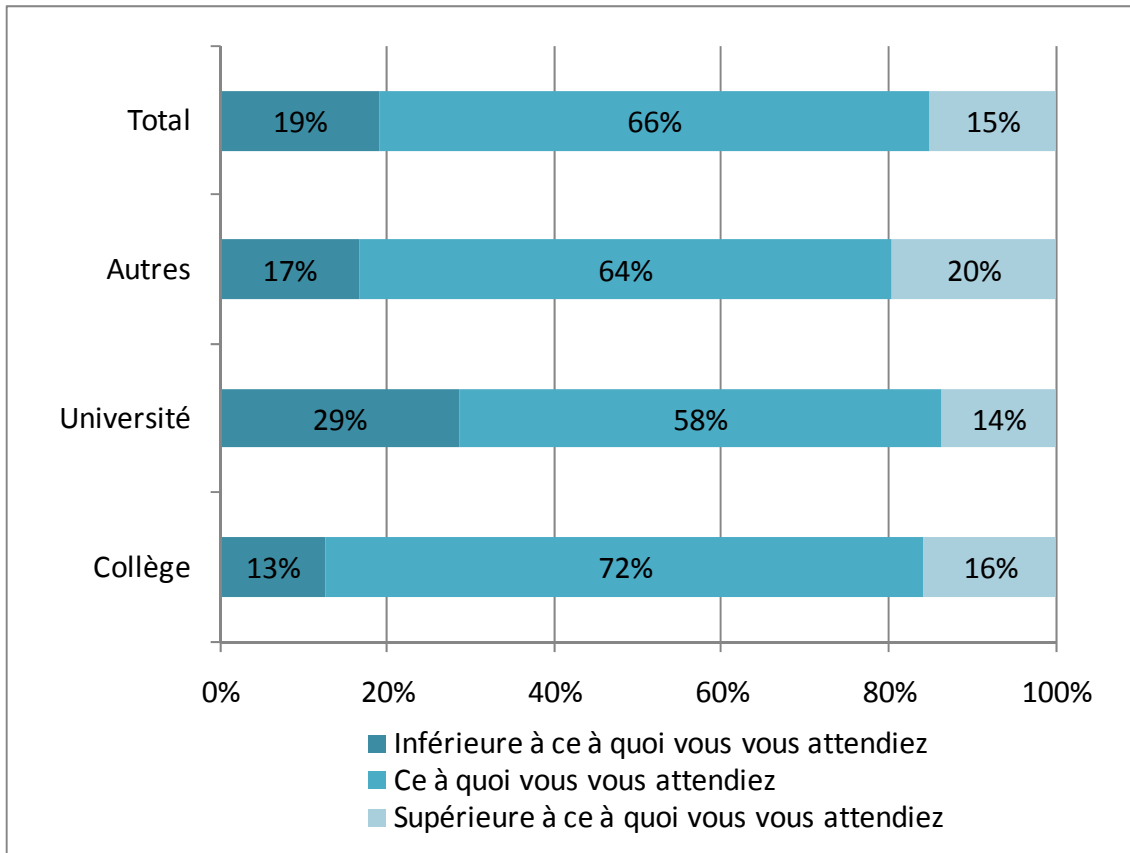
Figure 31. Moment de la réception de l'avis sur l'équivalence de crédits, selon le titre d'origine



Attentes

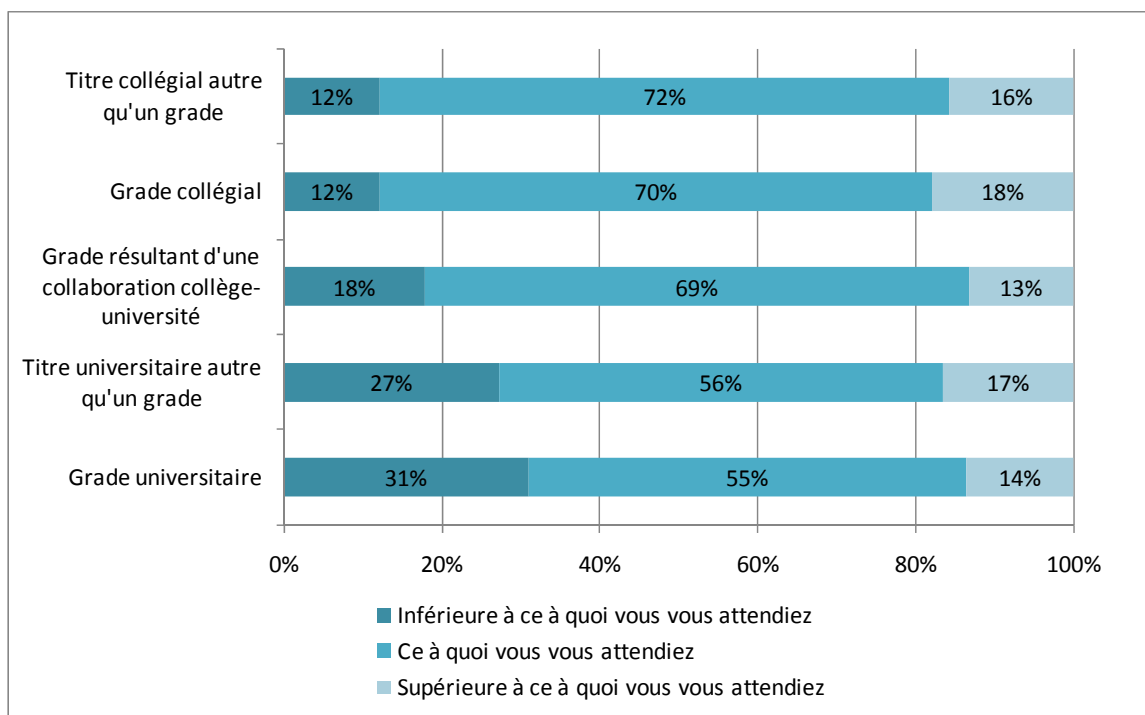
On a aussi demandé aux diplômées et diplômés si le nombre de crédits reconnus était à la hauteur de leurs attentes. Dans l'ensemble, c'était le cas pour près des deux tiers d'entre eux, et 15 % en ont même reçu plus que prévu. Les résultats variaient selon le type d'établissement de destination (figure 32). Les diplômées et diplômés suivant un programme universitaire avaient beaucoup moins souvent obtenu le nombre de crédits auquel ils s'attendaient que ceux des collèges, tandis que ceux ayant choisi un programme collégial indiquaient dans une grande majorité (72 %) qu'ils avaient reçu le nombre de crédits qu'ils espéraient. En distribuant les réponses en fonction du type d'établissement et du titre obtenu, on continue d'obtenir un taux élevé de satisfaction des attentes pour les personnes inscrites à un programme collégial menant ou non à un grade (figure 33).

Figure 32. Réponses à l'énoncé « Comparativement à ce à quoi vous vous attendiez, la quantité d'équivalences de crédits que vous avez reçus était... »



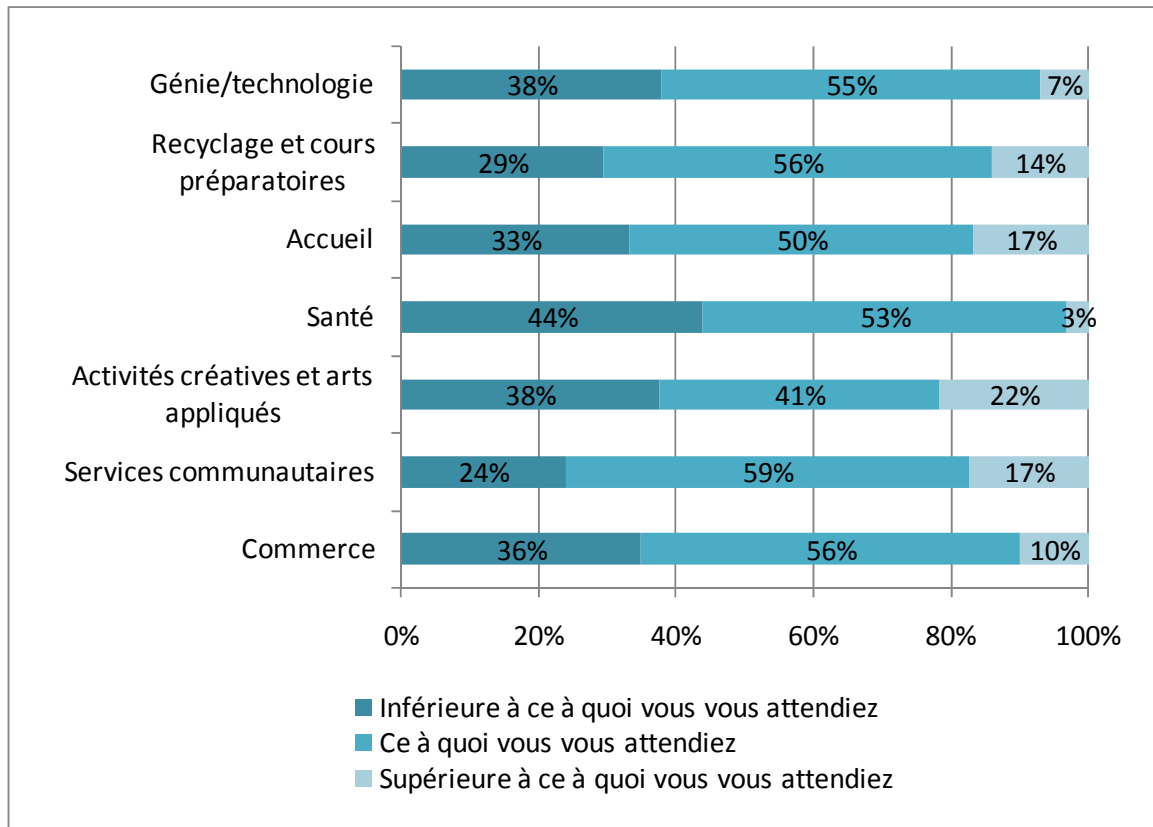
Puisqu'une proportion élevée de diplômées et diplômés de niveau collégial qui poursuivent leurs études au niveau collégial choisissent de continuer à fréquenter le même collège par la suite, il est possible qu'ils sachent déjà à quoi s'attendre pour la reconnaissance des crédits. Pour vérifier cette hypothèse, on a décidé de comparer les réponses des personnes restant au même collège à celles des diplômées et diplômés choisissant un autre collège, et on a constaté qu'à peine 11 % des personnes demeurant au même collège avaient reçu moins de crédits qu'elles s'y s'attendaient, comparativement à 20 % des personnes ayant choisi un collège différent. L'écart est encore plus marqué pour les programmes menant à un grade, puisque 23 % des personnes inscrites à un programme collégial menant à un grade dans un collège différent avaient reçu moins de crédits que prévu, comparativement à 10 % seulement des personnes demeurant au même collège.

Figure 33. Obtention de l'équivalence de crédits à laquelle s'attendait la personne diplômée, selon le type d'établissement et le titre



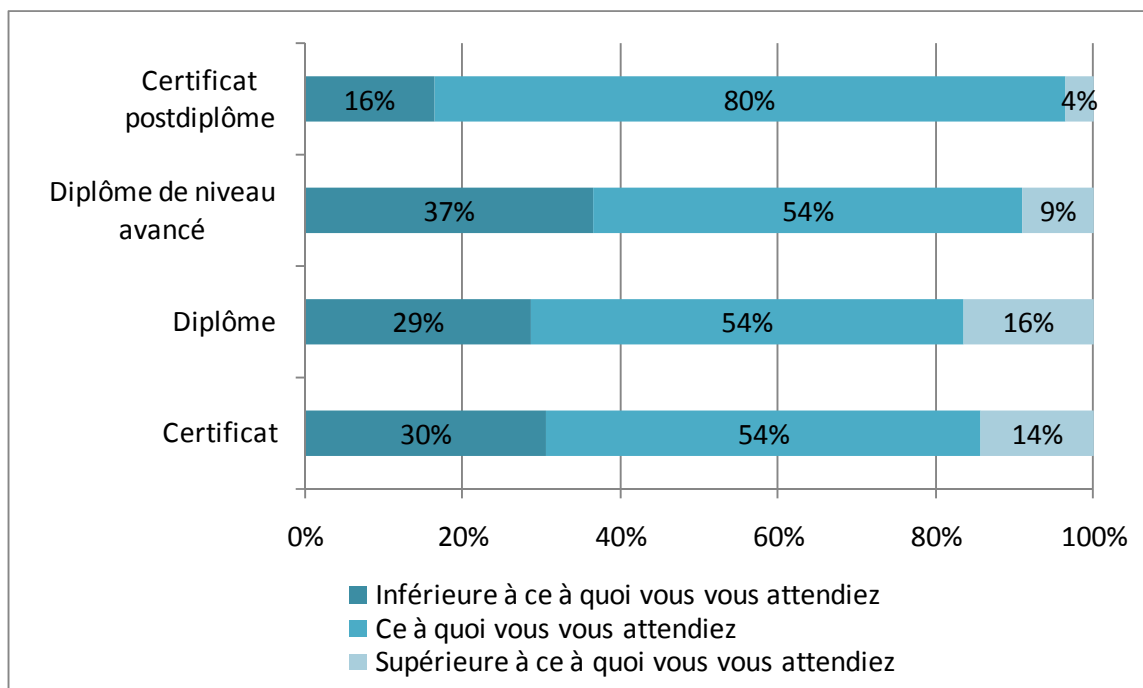
La figure 34 présente les résultats selon le programme dans lequel un titre a été obtenu pour les personnes s'étant par la suite inscrites à un programme universitaire menant à un grade. Les personnes des programmes de services communautaires étaient celles dont les attentes étaient le plus fréquemment satisfaites (24 %), tandis que les diplômées et diplômés des programmes de santé étaient ceux qui étaient le plus souvent déçus (44 %) par les crédits reconnus. Les réponses données par les diplômées et diplômés des programmes d'activités créatives et arts appliqués étaient quelque peu divergentes : une forte proportion des personnes (38 %) n'ont pas réussi à faire reconnaître autant de crédits que ce à quoi elles s'attendaient, mais il s'agissait aussi des programmes qui comprenaient la plus forte proportion de personnes ayant reçu plus de crédits que prévu (22 %). Dans l'ensemble, ces résultats donnent à penser qu'une bonne partie des étudiantes et étudiants, et en particulier ceux qui changent d'établissement, ne sont pas bien au courant du nombre de crédits pouvant être reconnus ou possèdent de l'information erronée à ce sujet.

Figure 34. Obtention de l'équivalence de crédits prévue, selon le type de programme



La figure 35 distribue les résultats en fonction des titres collégiaux. Les participantes et participants ayant un diplôme de niveau avancé étaient les plus susceptibles d'avoir reçu moins de crédits que prévu et ils avaient aussi moins de chances d'avoir reçu plus de crédits que ce qu'ils avaient escompté. Cela n'a rien d'étonnant puisque le programme est plus long et que les attentes à l'égard de l'équivalence de crédits risquent d'être plus grandes.

Figure 35. Obtention de l'équivalence de crédits prévue, selon le titre d'origine



Dans l'ensemble, les réponses des diplômées et diplômés montrent qu'une vaste majorité ont réussi à faire reconnaître autant de crédits que prévu ou plus, sauf que les pourcentages sont basés sur les attentes et non pas sur le niveau de satisfaction. Les réponses des personnes ayant poursuivi leurs études à l'université ou à un collège différent montrent que celles-ci ont plus tendance à considérer qu'elles ont reçu moins de crédits que prévu. De plus, les réponses ne permettent pas d'évaluer à quel point les attentes des participantes et participants étaient raisonnables. Peu importe les raisons, un niveau élevé d'insatisfaction à l'égard des attentes peut avoir une influence négative sur la réputation d'un établissement et la motivation des étudiantes et étudiants. La communication de renseignements exacts en temps opportun pourrait aider à modérer les attentes.

Rôle des collèges comme point d'accès à des études supérieures

On a demandé aux participantes et participants s'ils croyaient qu'ils auraient été acceptés dans leur programme actuel s'ils n'avaient pas déjà un titre collégial. Le but était d'évaluer si, en plus de fournir un enseignement professionnel, les collèges servaient aussi à permettre aux étudiantes et étudiants ne remplissant pas les critères d'admission au départ d'accéder quand même au programme collégial ou universitaire de leur choix. Les résultats montrent que la majorité des participantes et participants (55 %) estimaient qu'ils avaient besoin d'obtenir un titre avant de s'inscrire à leur programme actuel⁶ (figure 36). Fait intéressant, sauf pour « autres », les résultats sont

⁶ Le pourcentage est peut-être un peu plus élevé qu'il devrait l'être, car la question porte précisément sur l'obtention d'un titre même si, bien souvent, les étudiantes et étudiants peuvent accéder à un autre programme après avoir seulement suivi une partie d'un premier programme, sans avoir obtenu un titre.

similaires peu importe le type d'établissement et le titre (figures 36 et 37). Ils montrent que non seulement les collèges servent de tremplin pour l'accès aux programmes universitaires mais qu'ils permettent aussi de préparer les diplômées et diplômés de niveau collégial à poursuivre leurs études au niveau collégial.

Figure 36. Réponses à la question « Croyez-vous que vous auriez été accepté(e) dans votre programme actuel si vous n'aviez pas d'abord obtenu un diplôme collégial? »

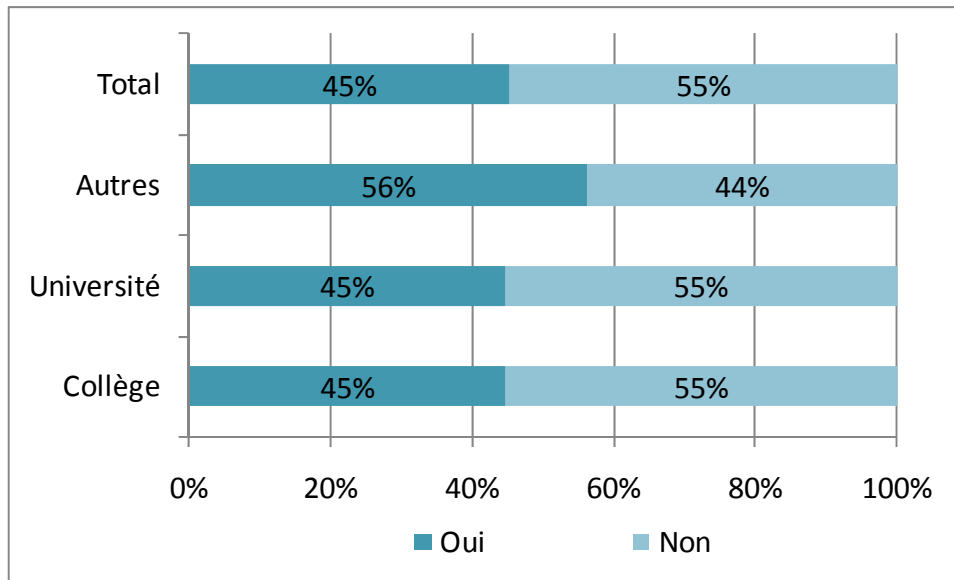
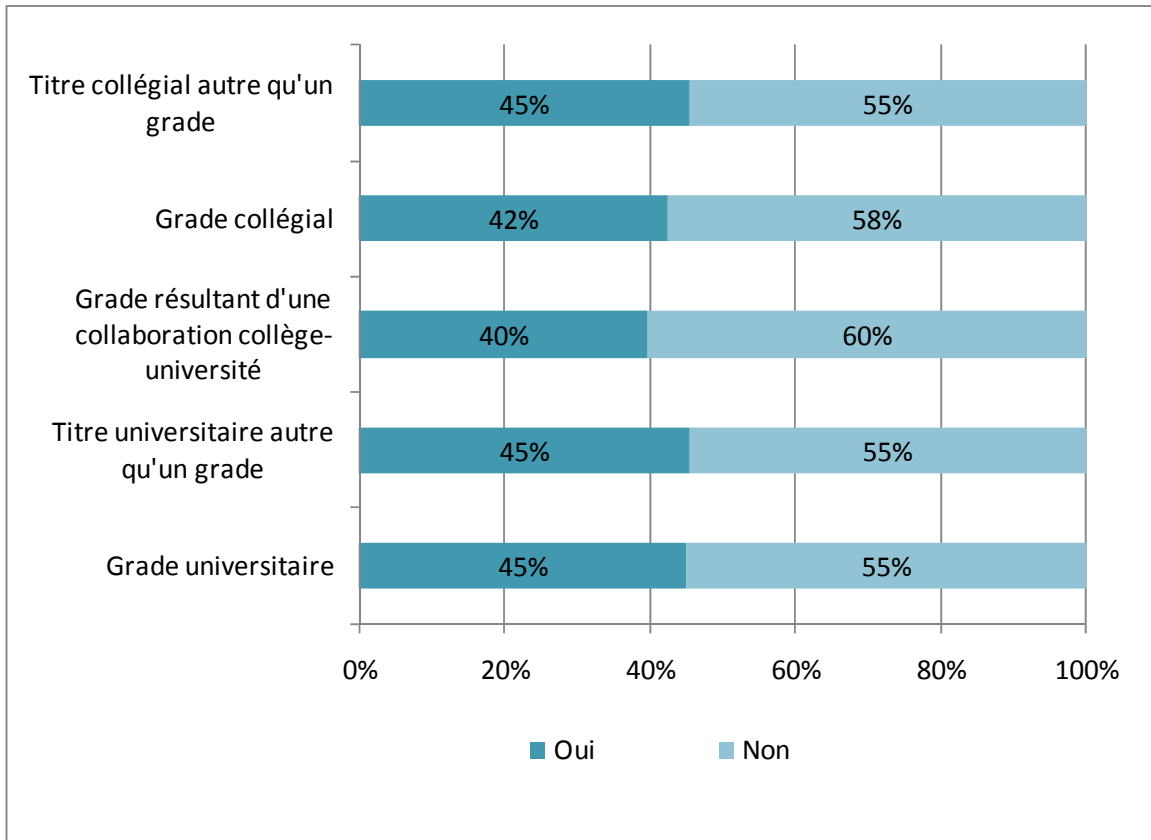
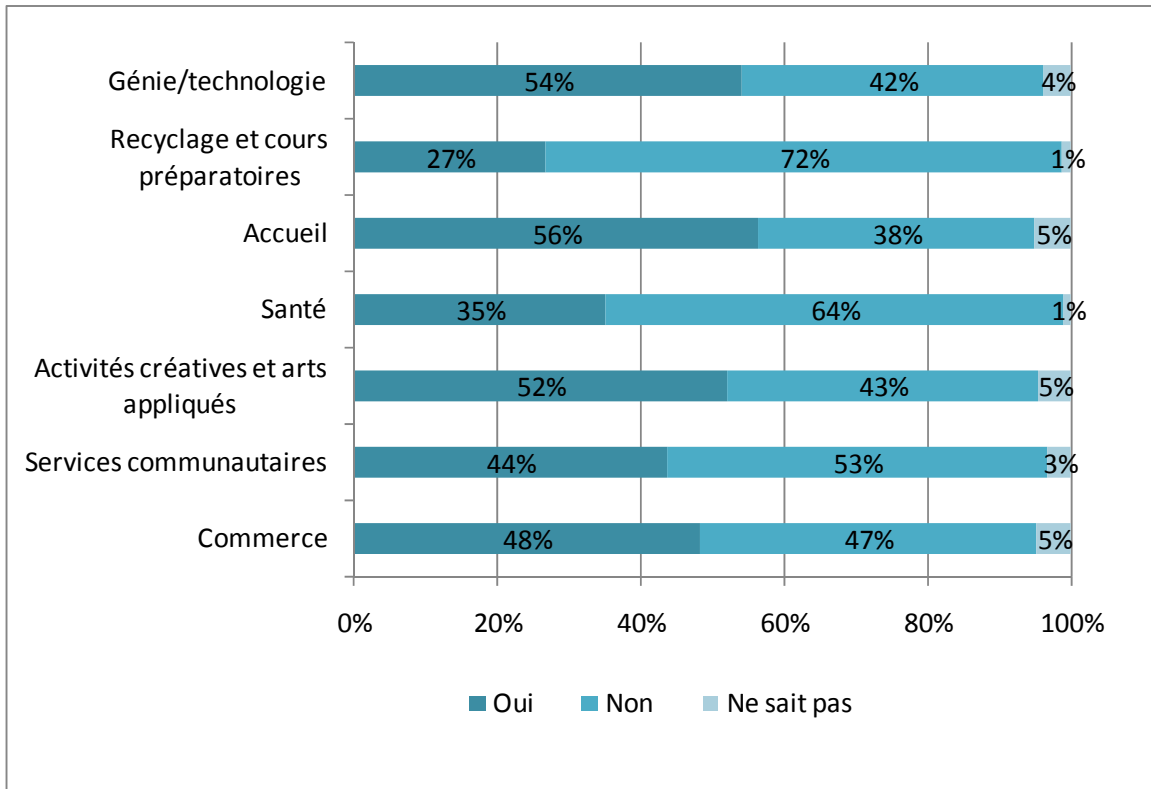


Figure 37. Opinion concernant l'acceptation dans un programme sans l'obtention préalable d'un titre collégial, selon le type d'établissement et le titre



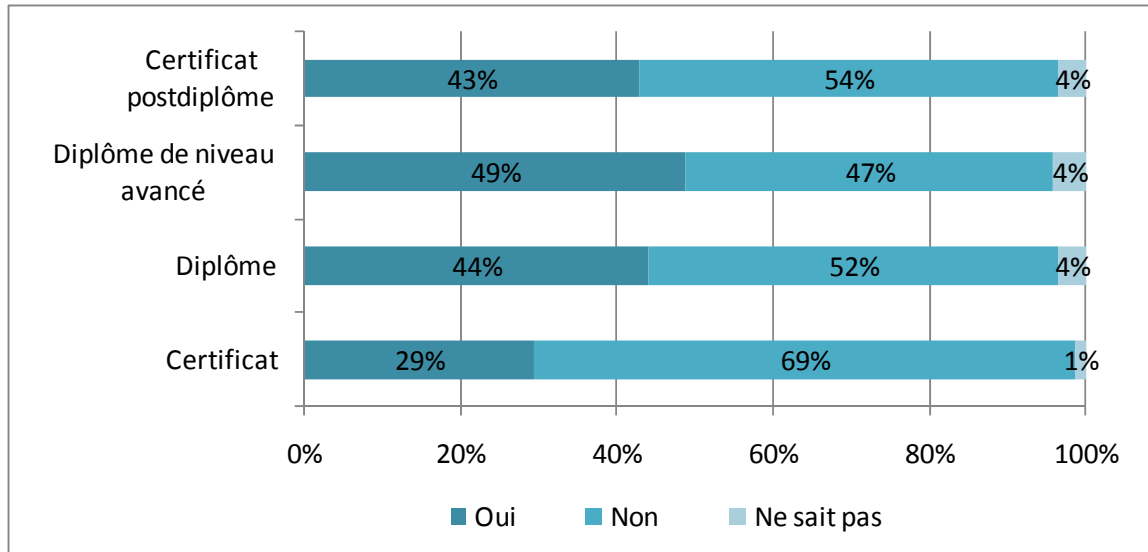
La figure 38 présente les réponses à cette question par programme collégial ayant mené à un titre pour les personnes qui ont fait la transition à l'université. Les programmes préparatoires comportent le pourcentage le plus élevé (72 %) de diplômées et diplômés ayant indiqué qu'ils ne remplissaient pas les critères pour l'admission directe à l'université. Les étudiantes et étudiants en question semblaient avoir l'impression qu'ils devaient faire des études collégiales avant de pouvoir entrer à l'université. Il y avait aussi un pourcentage élevé de diplômées et de diplômés des programmes de santé (64 %) qui semblaient croire qu'ils devaient obtenir un titre collégial avant de poursuivre leurs études. Par contre, la majorité des diplômées et diplômés des programmes de génie, d'arts appliqués et d'accueil (54 %, 52 % et 56 % respectivement) croyaient remplir les critères pour être admis directement à l'université. Il est difficile d'évaluer sur quoi se fondait cette croyance, vu l'information limitée qu'on possède. Des renseignements supplémentaires, notamment sur les études antérieures des personnes diplômées, seraient fort utiles pour interpréter les résultats.

Figure 38. Opinion concernant l'acceptation dans un programme sans l'obtention préalable d'un diplôme collégial, selon le type de programme d'origine



Une ventilation en fonction des titres révèle que les personnes ayant suivi un programme menant à un certificat sont les moins susceptibles de croire qu'elles auraient été admises sans un titre collégial (figure 39). Voilà qui fait ressortir le rôle de premier plan que remplissent ces programmes, qui sont souvent des programmes préparatoires, pour ouvrir l'accès à l'université. Les diplômées et diplômés des programmes de trois ans menant à un diplôme sont ceux qui étaient le plus portés à croire qu'ils auraient pu être acceptés sans obtenir d'abord un titre collégial.

Figure 39. Opinion concernant l'acceptation dans un programme sans l'obtention préalable d'un diplôme collégial, selon le titre d'origine



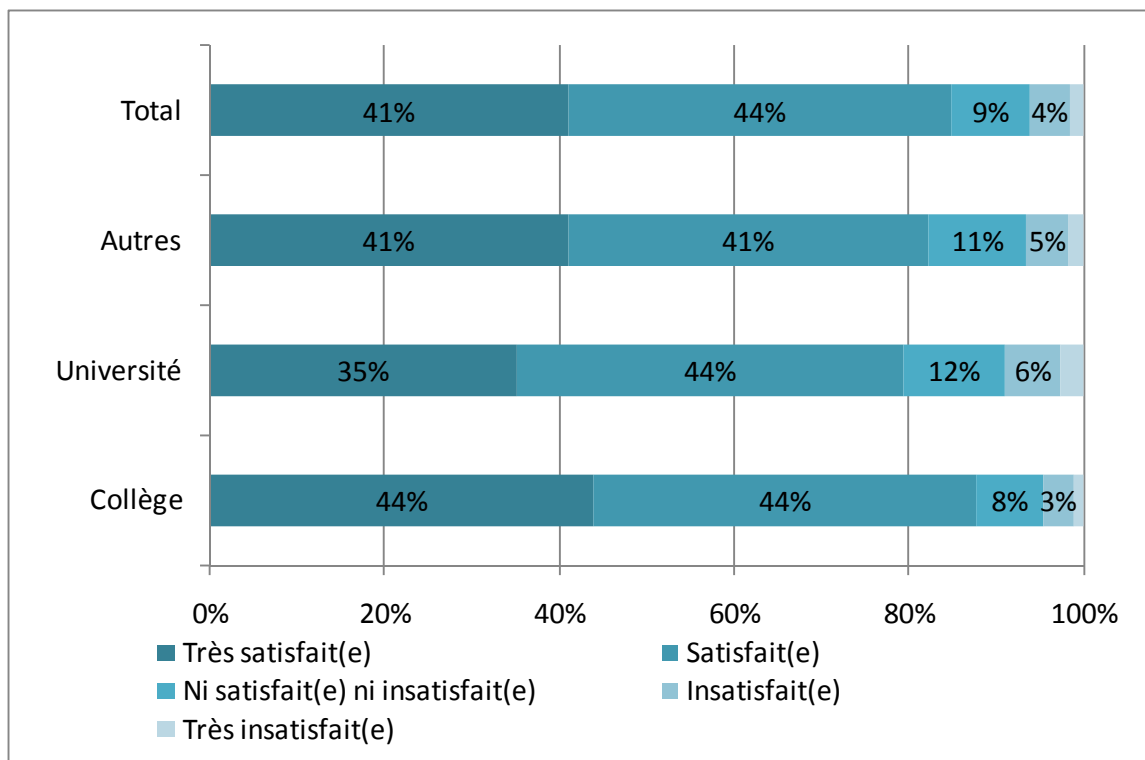
Satisfaction

Les trois dernières questions examinées portent sur le niveau de satisfaction. Les deux premières, qui s'adressent aux diplômées et diplômés des collèges qui fréquentent un établissement postsecondaire, visent à déterminer la satisfaction à l'égard de la transition et de la préparation scolaire. La troisième sert à évaluer le degré de satisfaction par rapport à la réalisation des objectifs et s'adresse à tous les diplômés et diplômées.

Transition

Les diplômées et diplômés qui ont poursuivi leurs études devaient indiquer leur degré de satisfaction à l'égard de la transition en général. La question englobait à la fois l'intégration sociale, la gestion de la bureaucratie et l'adaptation scolaire durant la transition.

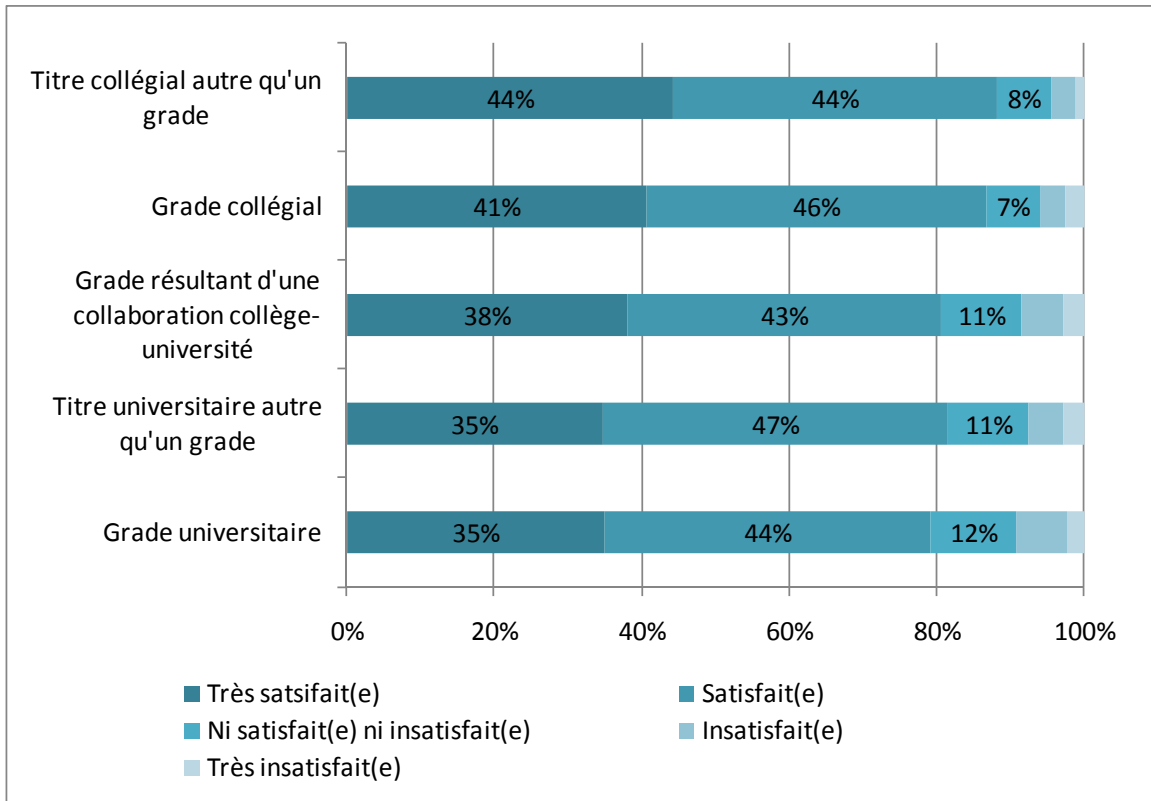
Figure 40. Réponses à la question « Dans l'ensemble, quel est votre degré de satisfaction par rapport à ce que vous avez vécu comme transition du collège à votre programme actuel? »



Tout compte fait, 85 % des participantes et participants étaient satisfaits ou très satisfaits de leur transition. Il y en avait aussi 9 % qui n'étaient ni satisfaits ni insatisfaits, et les autres étaient insatisfaits ou très insatisfaits. Les diplômées et diplômés qui poursuivaient leurs études au niveau collégial étaient plus satisfaits que ceux passant à l'université (88 % par rapport à 79 %) (figure 40).

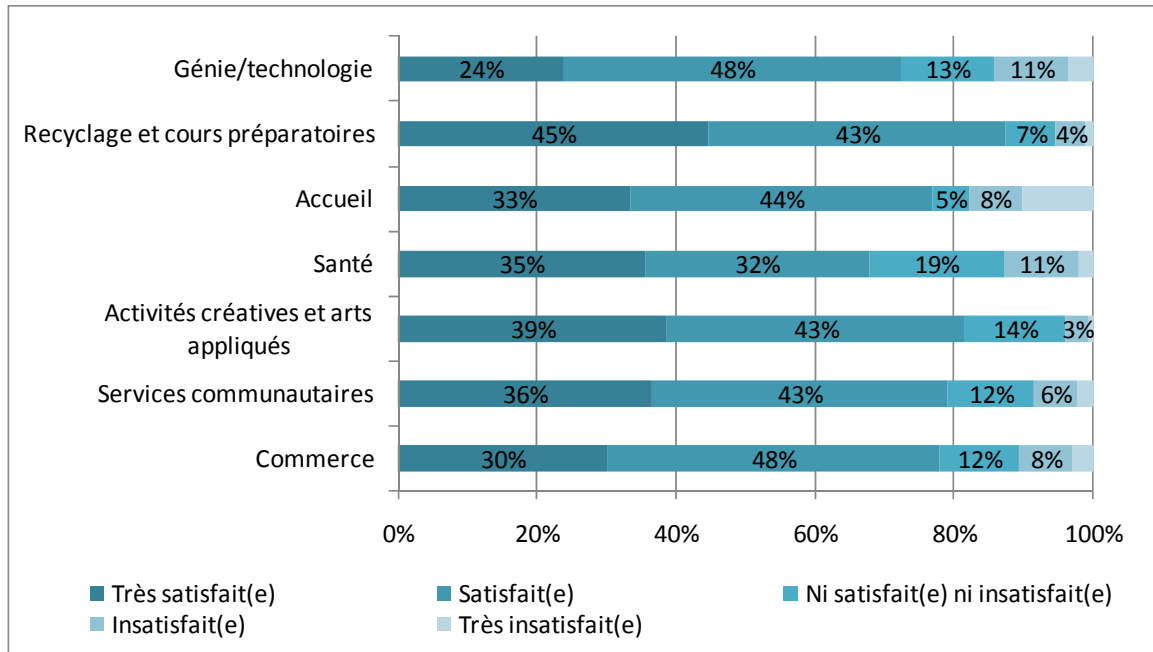
Les résultats ne révèlent qu'un léger écart entre les programmes menant à un grade et les autres pour les étudiantes et étudiants de niveau universitaire (figure 41). Les écarts selon le titre au collège sont aussi minimes. Si le degré de satisfaction à l'égard de la transition est élevé, il est néanmoins inférieur de près de 10 % pour les personnes fréquentant l'université par rapport à celles qui ont poursuivi leurs études au niveau collégial. Ce résultat est peut-être attribuable aux diplômées et diplômés des collèges qui continuent d'étudier au même établissement.

Figure 41. Satisfaction à l'égard de la transition du collège au nouveau programme, selon le type d'établissement et le titre



Une analyse plus détaillée des diplômées et diplômés inscrits à un programme universitaire menant à un grade révèle des variations selon le programme collégial d'origine (figure 42). En tout, 88 % des diplômées et diplômés des programmes préparatoires ont déclaré qu'ils étaient soit très satisfaits soit satisfaits, tandis que 5 % seulement se sont dits insatisfaits. Par contre, les diplômées et diplômés des programmes d'accueil étaient les plus insatisfaites, avec un taux de 18 % de personnes insatisfaites ou très insatisfaites. Le groupe le plus insatisfait était les diplômées et diplômés des programmes de santé, puisque seulement 67 % des personnes ont répondu qu'elles étaient satisfaites ou très satisfaites.

Figure 42. Satisfaction à l'égard de la transition du collège au nouveau programme, selon le type de programme d'origine



Préparation scolaire

On a ensuite demandé aux participantes et participants d'indiquer leur degré de satisfaction par rapport à la préparation scolaire qu'ils avaient reçue pour le programme qu'ils étaient en train de suivre. La question visait à déterminer si les étudiantes et étudiants considéraient que leurs études collégiales ne les avaient pas suffisamment préparés à leurs études ultérieures.

Dans l'ensemble, les résultats révèlent que les diplômées et diplômés étaient très satisfaits (39,6 %) ou satisfaits (48,2 %) de leur préparation. Les pourcentages sont un peu plus bas pour les personnes inscrites à l'université et légèrement plus élevés pour les personnes des « autres » établissements (figure 43). Une ventilation selon les titres montre que les étudiantes et étudiants suivant un programme universitaire menant à un grade avaient le plus faible taux de satisfaction générale (84 %). Les écarts sont néanmoins faibles et, à première vue, il ne semble pas exister une grande distinction entre les personnes qui ont poursuivi leurs études à un collège ou une université, dans un programme menant à un grade ou un autre programme (figure 44).

Figure 43. Réponses à la question « Quel est votre degré de satisfaction générale par rapport à la préparation scolaire que vous avez reçue en vue de votre programme d'études actuel? »

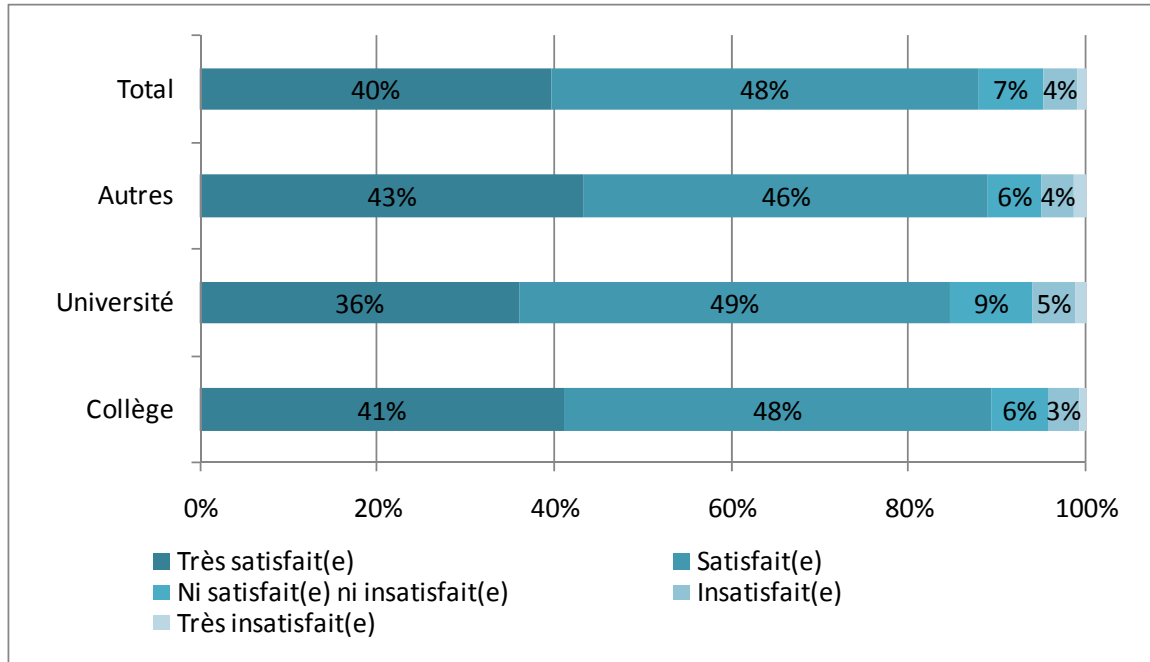
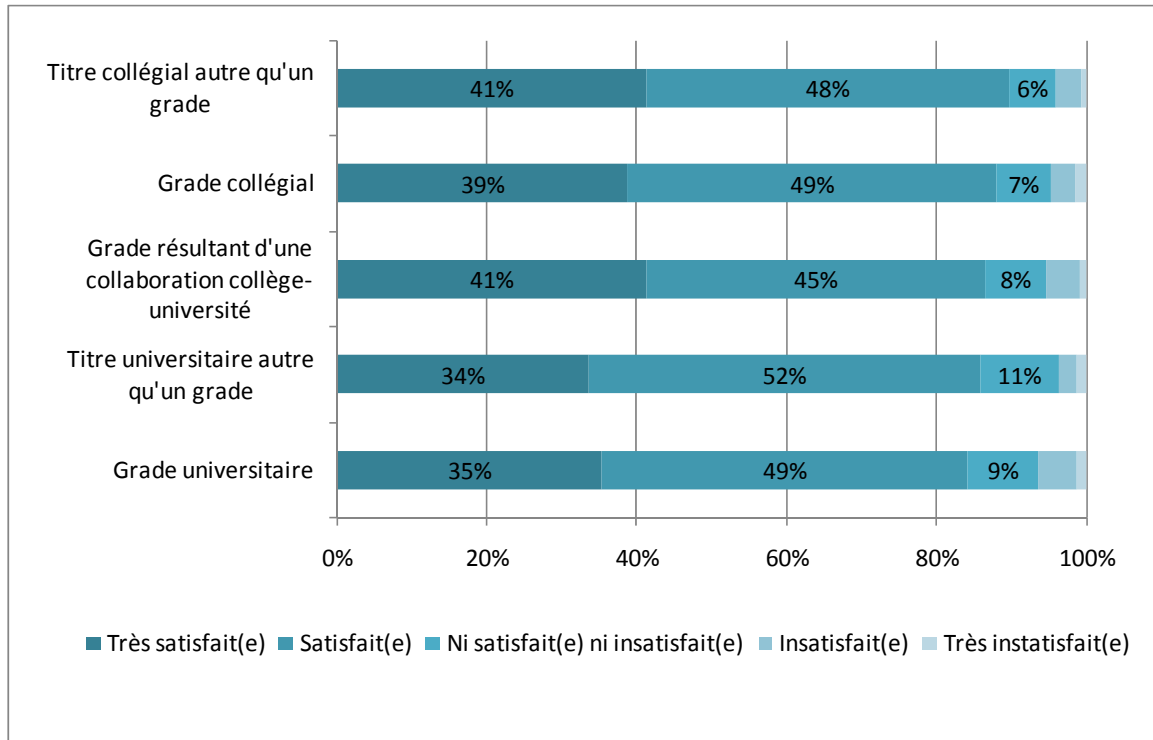
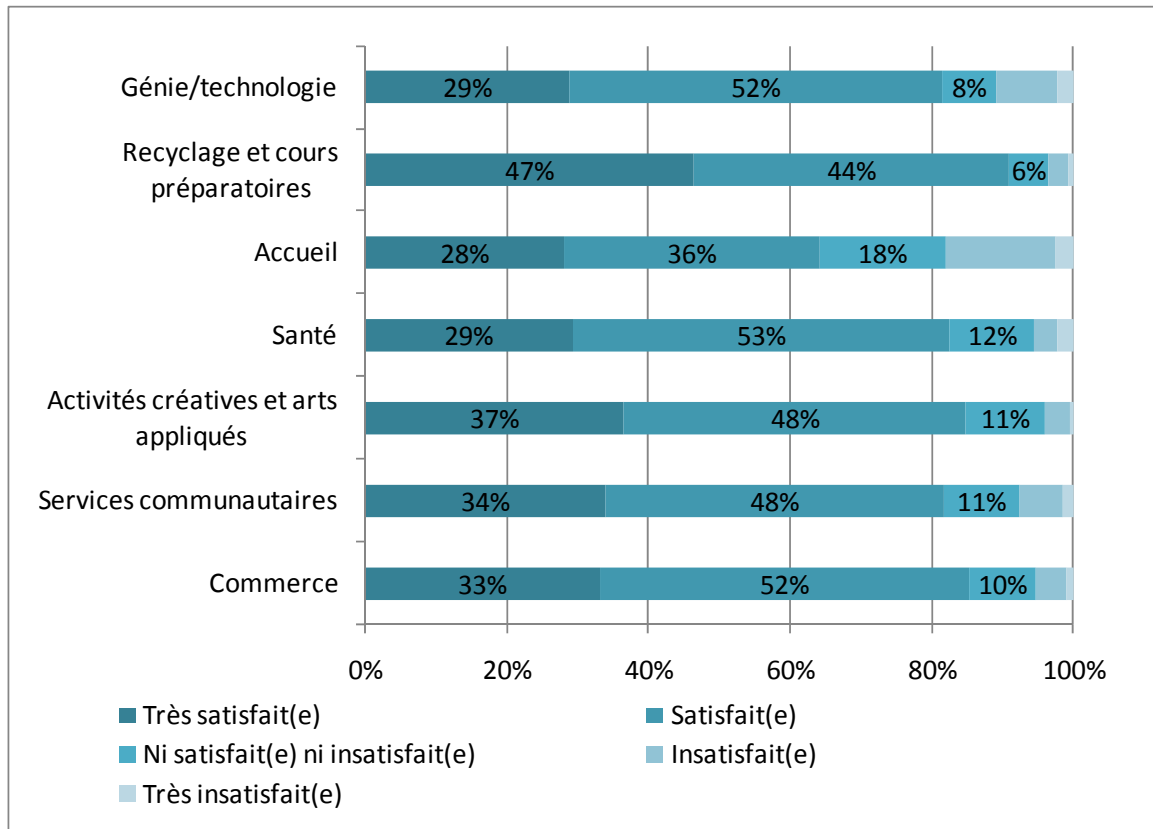


Figure 44. Satisfaction par rapport à la préparation scolaire reçue en vue du nouveau programme, selon le type d'établissement et le titre



Une analyse plus détaillée des participants et participantes fréquentant l'université révèle néanmoins de véritables différences selon le programme collégial d'origine, comme l'indiquent certains autres résultats. Par exemple, la figure 45 montre que les diplômées et diplômés des programmes préparatoires étaient en grande majorité satisfaits de la préparation reçue pour le programme universitaire menant à un grade qu'ils étaient en train de suivre (91 %). Ces mêmes personnes dépassaient largement les taux obtenus pour tous les autres types de programmes, soit 47 % de personnes très satisfaites. Les diplômées et diplômés des programmes d'activités créatives et d'arts appliqués venaient ensuite, avec 37 % des personnes se disant très satisfaites. Les diplômées et diplômés des programmes d'accueil avaient le taux le plus élevé d'insatisfaction, soit 18 %, et 18 % de personnes de plus se disant ni satisfaites ni insatisfaites. Il faut néanmoins interpréter avec prudence certains résultats ventilés par programme, puisque les diplômées et diplômés des programmes d'accueil sont aussi ceux qui ont le plus tendance à poursuivre leurs études dans un domaine n'ayant aucune relation avec les études postsecondaires déjà faites. Il est donc possible que cela soit à l'origine d'un manque de préparation dans leur nouveau domaine d'études.

Figure 45. Satisfaction par rapport à la préparation scolaire reçue en vue du nouveau programme, selon le type de programme d'origine



Atteinte des objectifs

La satisfaction globale des diplômées et diplômés de niveau collégial poursuivant leurs études à plein temps se comparait à celle des personnes entrant sur le marché du travail. La question était ainsi formulée : « Quel est votre degré de satisfaction face à l'utilité de votre formation collégiale pour atteindre vos objectifs après la remise de diplôme? », ce qui est particulièrement intéressant puisqu'il s'agit aussi d'un indicateur de rendement provincial.

Le tableau 16 présente une ventilation des résultats concernant la satisfaction globale des personnes diplômées selon le parcours suivi. Les personnes qui poursuivaient des études à plein temps ou qui avaient obtenu un emploi dans leur domaine d'études avaient un degré de satisfaction beaucoup plus élevé que celles qui avaient un emploi qui était relié en partie ou qui n'était pas du tout relié à leur formation. Le degré de satisfaction générale des personnes poursuivant leurs études à plein temps est passé de 85 % à 88 % entre 2002 et 2006.

Tableau 16. Pourcentage de personnes diplômées satisfaites ou très satisfaites de l'utilité de leur formation collégiale pour atteindre leurs objectifs après l'obtention du titre, selon le parcours

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Études à plein temps	84,8 %	86,0 %	86,5 %	88,0 %	87,4 %	88,2 %
Emploi relié au programme	91,1 %	91,6 %	91,5 %	91,6 %	91,8 %	91,5 %
Emploi en partie relié au programme	74,8 %	76,1 %	74,3 %	76,9 %	77,3 %	77,8 %
Emploi non relié au programme	59,0 %	58,5 %	60,4 %	62,1 %	62,6 %	63,4 %

Les figures 46 et 47 comparent les résultats par type d'établissement et par titre. Les résultats montrent que, dans l'ensemble, 87 % des personnes choisissant de poursuivre leurs études considéraient que leurs études collégiales les avaient aidées à atteindre leurs objectifs après l'obtention de leur titre. Il y en avait à peine 5 % qui étaient insatisfaites, et les 8 % qui restaient n'étaient ni satisfaites ni insatisfaites. Une ventilation basée sur le type d'établissement et le titre révèle qu'il n'y a à peu près pas de différences selon que les personnes choisissent des études au niveau collégial ou au niveau universitaire ou un programme menant à un grade ou un autre type de programme.

Figure 46. Satisfaction à l'égard de l'utilité du programme collégial pour l'atteinte des objectifs, selon le type d'établissement

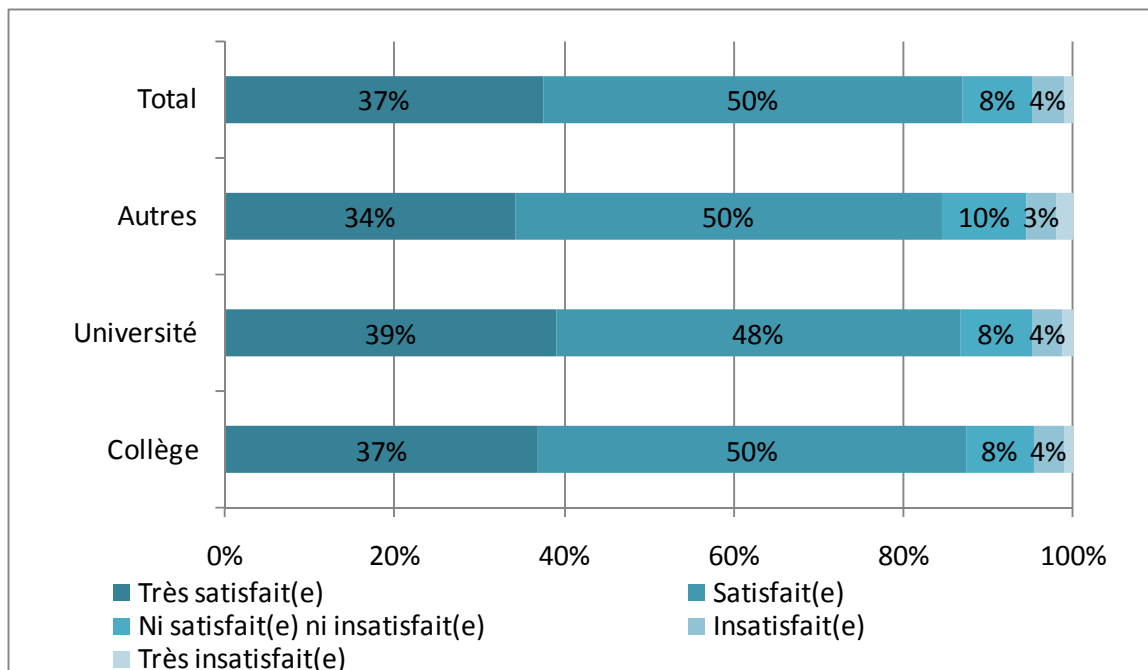
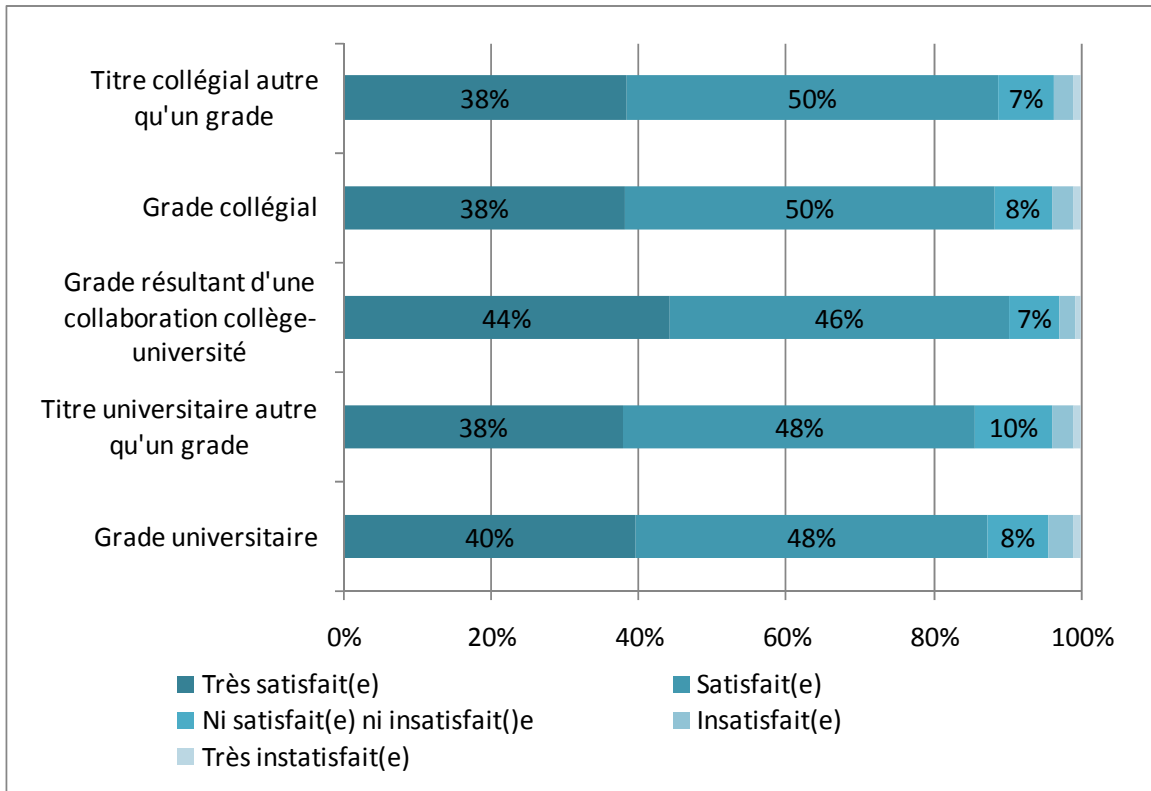
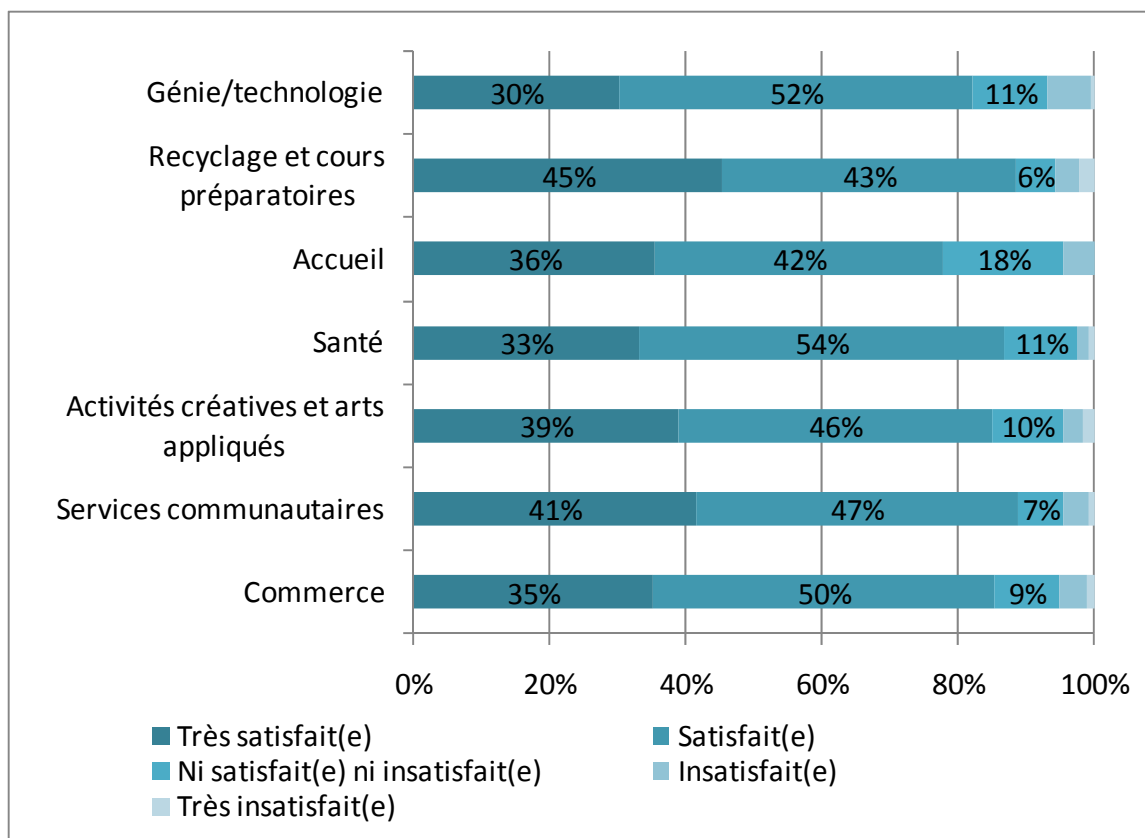


Figure 47. Satisfaction à l'égard de l'utilité du programme collégial pour l'atteinte des objectifs, selon le type d'établissement et le titre



Le degré de satisfaction est à peu près égal d'un programme d'origine à l'autre, comme l'illustre la figure 48 ci-dessous. Les cours préparatoires sont ceux qui ont le pourcentage le plus élevé de diplômées et diplômés très satisfaits (45 %), mais le niveau de satisfaction générale se compare à celui pour les services communautaires ou les programmes de santé. Les diplômées et diplômés des programmes d'accueil ont le degré de satisfaction le plus faible, puisque 22 % se disaient insatisfaits ou très insatisfaits.

Figure 48. Satisfaction face à l'utilité du programme collégial pour l'atteinte des objectifs selon le type de programme d'origine

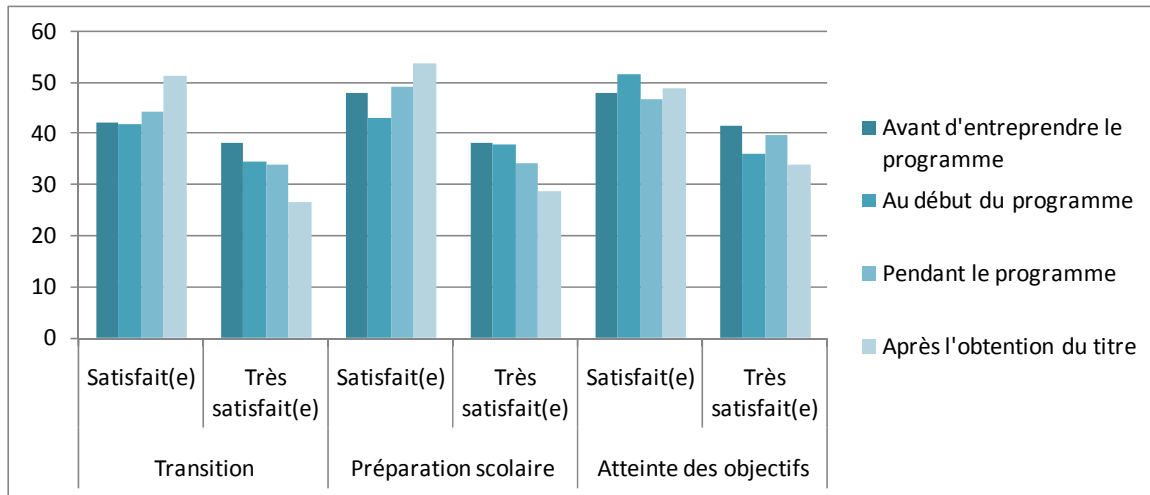


Facteurs influençant le degré de satisfaction

La présente section vise à déterminer si le moment où la décision de poursuivre les études a été prise et la relation entre les programmes d'études ont une influence sur le degré de satisfaction à l'égard de la transition, de la préparation scolaire et de l'atteinte des objectifs, en particulier pour les personnes qui vont à l'université.

La figure 49 montre que les personnes ayant choisi à un stade précoce de poursuivre leurs études avaient plus de chances d'être très satisfaites que celles qui avaient tardé. Parmi celles ayant pris leur décision avant d'entreprendre un programme collégial, 38 % étaient très satisfaites de la transition de façon générale, par rapport à 27 % des personnes ayant attendu après l'obtention de leur titre collégial. De même, 38 % des personnes ayant pris leur décision tôt étaient très satisfaites de leur préparation scolaire, comparativement à 29 % de celles ayant attendu la fin de leur programme collégial.

Figure 49. Pourcentage de diplômés satisfaits ou très satisfaits de la transition, de la préparation scolaire et de l'atteinte des objectifs d'après le moment de la prise de décision concernant le transfert



On a aussi vérifié si la relation entre les programmes influençait aussi la satisfaction des personnes diplômées ayant continué d'étudier. Le tableau 17 montre que les personnes qui considéraient que leur programme menant à un grade était très rattaché à leurs études antérieures étaient beaucoup plus souvent très satisfaites de leur transition, de leur préparation scolaire et de la mesure dans laquelle leur programme collégial les avait aidées à atteindre leurs objectifs. Les résultats sont similaires au degré de satisfaction des diplômées et diplômés qui ont obtenu un emploi dans leur domaine d'études, qui était élevé, comme on l'a déjà indiqué. C'est peut-être le signe que les transferts dans un même domaine d'études sont mieux coordonnés que ceux entre des domaines d'études différents.

Tableau 17. Pourcentage de diplômés satisfaits ou insatisfaits de la transition, de la préparation scolaire et de l'atteinte des objectifs d'après la ressemblance entre les programmes

	Très insatisfait	Insatisfait	Ni satisfait ni insatisfait	Satisfait	Très satisfait	Nombre
Transition						
Pas rattaché	3,4	6,2	13,7	48,5	28,2	291
Plutôt rattaché	2,6	6,2	13,3	47,4	30,5	931
Très rattaché	1,9	7,4	9,5	39,6	41,7	948
Total	2,4	6,7	11,7	44,1	35,1	2 170
Préparation scolaire						
Pas rattaché	0,7	8,7	15,2	49,1	26,3	289
Plutôt rattaché	1,2	5,6	10,7	53,7	28,8	927
Très rattaché	1,4	3,8	6,5	43,8	44,5	949
Total	1,2	5,2	9,5	48,8	35,3	2 165
Atteinte des objectifs						
Pas rattaché	2,8	6,3	15,3	48,6	27,1	288
Plutôt rattaché	1,0	4,1	9,9	52,2	32,9	928
Très rattaché	0,7	2,0	4,2	43,1	50,0	952
Total	1,1	3,5	8,1	47,7	39,6	2 168

Sommaire de la deuxième partie

La deuxième partie contenait une analyse détaillée de la transition des diplômées et diplômés de niveau collégial ayant décidé de poursuivre leurs études dans les six mois suivant l'obtention de leur titre en 2006-2007. Voici un aperçu des principaux résultats.

- « Perfectionner/accroître vos compétences » a été cité comme raison importante pour la poursuite des études, peu importe la destination. La possibilité d'obtenir un revenu plus élevé arrivait au troisième rang pour les personnes faisant des études universitaires et au sixième, pour celles fréquentant un collège.
- Les étudiantes et étudiants ont indiqué le site Web des collèges et universités comme principale source d'information, mais les membres du corps professoral, les conseillers et conseillères et coordonnateurs et coordonnatrices ainsi que les membres de la famille et les amis étaient aussi des sources importantes.
- Il y a 43 % des diplômées et diplômés qui ont décidé de poursuivre leurs études avant leur admission au collège. Parmi ceux fréquentant l'université, 41 % ont pris leur décision avant de s'inscrire au collège, et 42 % de plus l'ont fait durant leur programme collégial.
- Les diplômées et diplômés des cours préparatoires avaient plus tendance à décider de faire des études universitaires avant d'entreprendre leur programme collégial (72 %), tandis que ceux des autres types de programmes prenaient le plus souvent leur décision d'aller à l'université durant leur programme ou au moment de l'obtention de leur titre.
- Près de 90 % des participantes et participants trouvaient que leur nouveau programme était très rattaché ou plutôt rattaché à leur programme collégial antérieur.
- Une proportion de 60 % des participantes et participants suivant un programme universitaire menant à un grade ont indiqué que les crédits qui leur seraient reconnus pour leurs études collégiales antérieures équivalaient à un an ou moins.
- Les diplômées et diplômés fréquentant l'université ne semblent pas fonder leur décision quant à un transfert sur le nombre de crédits reconnus. En tout, 70 % des diplômées et diplômés n'avaient pas reçu leur avis sur la reconnaissance des crédits au moment de leur admission.
- Il y a 66 % de l'ensemble des personnes diplômées qui ont reçu tous les crédits auxquels elles s'attendaient, mais 29 % de celles fréquentant l'université en ont reçu moins.
- Il y a 55 % de l'ensemble des diplômées et diplômés qui estimaient qu'ils n'auraient pas été admis dans leur programme actuel sans avoir obtenu leur titre collégial, et ce sont ceux des programmes préparatoires qui avaient le pourcentage le plus élevé (72 %).
- Les diplômées et diplômés étaient en majeure partie satisfaits de leur transition (84,9 %), de leur préparation scolaire (87,8 %) et de l'atteinte des objectifs (86,9 %), et ceux des programmes préparatoires étaient les plus satisfaits.
- Dans l'ensemble, les diplômées et diplômés poursuivant leurs études à plein temps étaient très satisfaits de l'utilité de leurs études collégiales pour l'atteinte de leurs objectifs.

- Les diplômées et diplômés étaient plus satisfaits lorsqu'ils trouvaient que leur programme collégial antérieur et leur programme actuel menant à un grade se rapprochaient beaucoup.

Sommaire et conclusions

Le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés recueille de façon systématique des données fiables et cohérentes sur la mobilité des diplômées et diplômés de niveau collégial. L'ajout de nouvelles questions pour les promotions à partir de 2006-2007 permettra de se faire une meilleure idée de l'expérience vécue par les étudiantes et étudiants et d'aider les établissements concernés à se doter de bonnes politiques et pratiques. L'amélioration d'aspects importants du sondage permettra d'obtenir des réponses plus exactes, et le suivi des résultats pourra éclairer les politiques gouvernementales visant à faciliter les mouvements de la population étudiante, en particulier entre le collège et l'université.

Un récent document de travail intitulé *L'Ontario à l'ère de la créativité*, du Martin Prosperity Institute, souligne d'ailleurs à quel point il est important de recueillir des données sur l'ensemble des transferts et sur ceux touchant des champs d'études en particulier. A. Bramwell (2009) affirme que [Traduction] : « les collèges communautaires apportent une contribution essentielle à l'économie créative de l'Ontario de plusieurs façons importantes, [notamment en facilitant] la mobilité des étudiantes et étudiants du collège à l'université » (p. 2). De plus, puisque les données indiquent que les diplômées et diplômés des collèges poursuivent leurs études dans un établissement à proximité de celui où ils ont fait leurs études postsecondaires antérieures, les recherches à venir [Traduction] : « seront fort utiles pour l'orientation des politiques publiques dans les domaines de la formation du capital humain et du développement économique régional » (p. 22).

Raisons motivant la décision et sources d'information

Les résultats du sondage permettent de tirer des conclusions sur les raisons motivant les diplômées et diplômés des collèges à poursuivre leurs études. Il semblerait que, s'ils s'inscrivent à un autre programme, ce n'est pas tant parce qu'ils n'ont pas de possibilités d'emploi que parce qu'ils veulent obtenir un revenu plus élevé et améliorer leur statut social. Peu importe le type d'établissement et le titre des personnes diplômées, elles considèrent l'obtention de titres supplémentaires comme un atout important pour la carrière et le statut social. Une analyse des diplômées et diplômés des collèges inscrits à un programme menant à un baccalauréat a également révélé que la majorité des participantes et participants au sondage estimaient qu'ils avaient besoin d'un titre collégial pour pouvoir être admis. Le programme collégial était donc pour eux une porte d'accès.

Par ailleurs, il semblerait que les ressources universitaires et le corps professoral des collèges soient les principales sources d'information des étudiantes et étudiants des collèges qui poursuivent leurs études à l'université, tandis que le site Web des collèges vient au premier rang pour les personnes qui continuent d'étudier au niveau collégial. Les collèges qui ont un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants souhaitant faire la transition à l'université auraient avantage à créer un bureau responsable des transferts

doté des ressources nécessaires (Internet, documents imprimés et personnel) pour bien remplir leur mandat. Il serait également utile de fournir des renseignements ciblés pour des programmes précis offerts par les collèges en question afin de mieux renseigner les étudiantes et étudiants et de créer des relations de longue durée.

Le *Guide de reconnaissance de crédits entre collèges et universités de l'Ontario*, élaboré et mis à jour par le Conseil du consortium des collèges et des universités (CCUC), est un document électronique interrogeable qui fournit de l'information sur les ententes d'articulation qui existent entre les collèges et les universités afin de faciliter la mobilité des étudiantes et étudiants entre les programmes et les établissements. Il contient la liste des ententes en vigueur et fournit les détails sur les conditions ainsi que les coordonnées dont les étudiantes et étudiants ont besoin pour bien se renseigner et prendre des décisions éclairées. Cet outil a pourtant été utilisé par à peine plus de la moitié des personnes ayant fait la transition à l'université. En comparaison, le guide électronique de reconnaissance des crédits de la province de la Colombie-Britannique, qui est néanmoins un peu différent, a été utilisé par 75 % des participantes et participants au sondage et était la deuxième source d'information, après le site Web de la nouvelle université.

Importance d'une analyse tenant compte des types de programmes

Les évaluations des mouvements de la population étudiante se limitent le plus souvent aux nombres totaux de diplômées et diplômés ou à des moyennes et ne tiennent pas compte de la diversité des programmes ni de la structure du curriculum concomitant. Par exemple, on a pu constater que les résultats pour les programmes de recyclage et de cours préparatoires étaient très différents. Les diplômées et diplômés de ce type de programme poursuivent leurs études dans des proportions dépassant de beaucoup celles des autres programmes collégiaux. Les programmes en question semblent donc bien remplir leur rôle, et les étudiants qui y sont inscrits connaissent ce rôle. De meilleurs renseignements (se reporter à la partie sur la conception du sondage) devraient permettre de cerner les besoins de ces personnes pour la poursuite de leurs études au collège ou à l'université.

Il y a aussi d'autres types de programmes qui comportent un pourcentage élevé de diplômées et diplômés qui poursuivent leurs études, surtout des programmes menant à un grade. Les différences entre les divers types de programmes nécessitent l'adoption d'une approche plus détaillée et plus nuancée pour l'élaboration des politiques et des curriculums. Les améliorations visant à faciliter la mobilité des étudiantes et étudiants doivent tenir compte des caractéristiques propres à chaque programme et notamment de la nature de la discipline et des effectifs étudiants. Il suffit de penser aux diplômées et diplômés des programmes d'accueil, qui donnent le plus souvent comme principale raison de la poursuite des études un changement de carrière. Ces derniers trouvaient leur programme menant à un grade peu rattaché à leurs études antérieures et formaient le groupe ayant le degré de satisfaction le plus faible.

Il serait utile d'analyser de plus près les programmes auxquels ces personnes se sont inscrites pour déterminer si le fait que les programmes n'aient rien en commun dépend du manque de parcours constituant une suite aux études ou de la nature des étudiantes et étudiants eux-mêmes. L'absence de relation entre les programmes semble avoir influencé le niveau de satisfaction des diplômées et diplômés et le nombre de crédits

reconnus, ce qui peut aussi avoir un effet sur les taux de réussite. L'échantillon des diplômées et diplômés des programmes d'accueil est petit, mais avec une meilleure connaissance des parcours possibles, ou du manque de choix qui existent, et des aspirations des étudiantes et étudiants, les responsables des programmes collégiaux pourraient prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter les choses aux futurs étudiants et étudiantes.

L'expérience en matière de transfert des diplômées et diplômés des programmes de génie et technologie ressemble, à bien des égards, à celle des personnes ayant suivi un programme d'accueil. Les programmes de génie et technologie viennent au troisième rang pour le nombre de diplômées et diplômés, pas très loin derrière les programmes de services communautaires, mais ils ont l'un des plus faibles pourcentages (troisième à partir de la fin) pour ce qui est des diplômées et diplômés qui font ensuite des études universitaires.

Si le sondage permet d'assez bien mesurer les mouvements de la population étudiante, il ne mesure néanmoins pas le succès des études par la suite. L'accès à des études supérieures, et notamment aux programmes menant à un grade, ne sert pas à grand-chose si les études ne sont pas achevées. Les recherches limitées réalisées jusqu'ici laissent croire que les personnes ayant déjà fait des études collégiales réussissent bien dans les programmes universitaires menant à un grade mais qu'ils ont des taux d'achèvement des études plus faibles. De nouvelles études plus vastes s'imposent. En combinant l'information provenant des sondages sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés et les données internes des établissements respectifs, on pourrait constituer une base de données assez complète sur le phénomène des transferts.

Résultats des transferts

Malgré les différences bien connues entre les systèmes de transfert de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, la comparaison des résultats de sondage entre les étudiants ayant procédé à un transfert dans les deux provinces présente un intérêt certain. Le rapport sur les statistiques en Colombie-Britannique révèle que les personnes ayant choisi un programme rattaché à leurs études antérieures trouvaient plus souvent que leurs attentes avaient été remplies. En effet, le rapport indique que 86 % des personnes ont reçu tous les crédits auxquels elles s'attendaient et que 6 % seulement n'avaient pas réussi à faire reconnaître trois crédits ou plus. En Ontario, par contre, 71,4 % des personnes ayant poursuivi leurs études dans un programme similaire ont reçu au moins autant de crédits que prévu. Le degré de satisfaction en Ontario est néanmoins comparable à celui de la Colombie-Britannique. Par ailleurs, 80 % des étudiantes et étudiants de la Colombie-Britannique étaient satisfaits des services d'admission et du processus de présentation des demandes, tandis que 81 % se disaient satisfaits de leur expérience de transfert, dans l'ensemble. En comparaison, même si les questions différaient quelque peu, 79,4 % des personnes en Ontario étaient satisfaites de leur transfert, 84,7 % considéraient avoir reçu une bonne préparation scolaire et 86,6 % estimaient que leur titre collégial avait été utile pour atteindre leurs objectifs.

Grades offerts par les collèges et nouvelle définition des transferts

Dans la section intitulée « Poursuite des études au niveau universitaire », on a vu que la fréquentation des universités par les diplômées et diplômés des collèges de l'Ontario avait connu une augmentation graduelle jusqu'à récemment. Le pourcentage de diplômées et diplômés fréquentant n'importe quelle université est passé de 8,8 % en 2005-2006 à 8,0 % en 2006-2007. Cette baisse a cependant été accompagnée d'une augmentation du pourcentage de personnes diplômées inscrites à un programme résultant d'une collaboration collège-université (en collaboration) ou à un programme de baccalauréat dans un domaine d'études appliquées. C'est donc dire que, selon les renseignements qu'on possède, il y aurait une augmentation du pourcentage de diplômées et diplômés inscrits à un programme universitaire ou collégial menant à un grade ou à un programme résultant d'une collaboration. En 2006-2007, c'était la première fois qu'on atteignait au moins 10 % pour l'inscription à ces trois types de programmes en Ontario, d'après les données provenant des étudiantes et étudiants eux-mêmes. Vu le nombre croissant de diplômées et diplômés des collèges à choisir un programme de baccalauréat ou un programme résultant d'une collaboration collège-université, il faudra probablement élargir la définition de transfert. L'introduction des programmes de baccalauréat dans les collèges et la multiplication des programmes collégiaux menant à un grade nous obligent à revoir notre façon de voir les transferts comme le passage du collège à l'université.

Calcul du taux de transfert

Beaucoup considèrent que le taux de transfert en Ontario, qui est de 8 % (tient compte seulement des personnes qui font des études universitaires après l'obtention d'un titre collégial), est bien plus faible que ce à quoi on s'attendrait. Les parties s'opposant à toute forme d'intervention directe visant à faciliter les transferts interprètent ce pourcentage comme le signe qu'il n'y a pas vraiment de demande (Skolnik 1995). Les partisans de politiques gouvernementales directes s'appuient quant à eux sur les données pour affirmer que le système a besoin d'être grandement amélioré. Le plus récent rapport sur la mobilité de Collèges Ontario, qui se base sur les mêmes données que le présent rapport, dit que « comparativement aux résultats des sondages réalisés ailleurs, l'Ontario a l'un des taux de transfert les plus faibles » (Collèges Ontario 2009, p. ii).

Pour interpréter les taux de transfert, il y a un certain nombre de facteurs dont il faut tenir compte. Premièrement, les collèges offrent tout un éventail de programmes et bon nombre, qui sont spécialement conçus pour préparer les diplômées et diplômés à une carrière bien précise, ne se prêtent pas bien à la transition à un programme menant à un grade. Deuxièmement, il y a des étudiantes et étudiants qui n'ont aucune intention de procéder à un transfert, même si leurs aspirations peuvent évoluer au fil du temps. Par ailleurs, comme on l'a déjà signalé, le sondage ne porte que sur les personnes qui viennent de terminer un programme collégial et ne prend pas en considération celles qui font une pause avant de s'inscrire à un programme menant à un grade.

F. Gelin (1999) propose un modèle pour déterminer les probabilités de transfert, qui tient compte de la préparation de l'étudiante ou l'étudiant et de ses intentions et aussi du moment du transfert. Dans ce modèle, le calcul du pourcentage utilise, comme

dénominateur, le nombre d'étudiantes et d'étudiants de niveau collégial suivant leurs premières études postsecondaires qui avaient pour principal objectif d'études de faire la transition à un programme menant à un grade et, comme numérateur, le nombre de personnes qui seraient admissibles à un transfert d'après la moyenne des notes obtenues dans les cours pouvant faire l'objet d'une reconnaissance de crédits. De cette façon, la formule tient compte à la fois des intentions des personnes et du programme d'études. Les données présentées ici font ressortir des écarts considérables entre les programmes pour ce qui est du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui s'inscrivent à un programme menant à un grade. Pour mesurer de façon plus exacte les transferts entre les collèges et les universités, il faudrait demander à l'ensemble des étudiantes et étudiants quelles sont leurs intentions au moment où ils entreprennent les programmes affichant les taux les plus élevés de mouvement et ensuite recueillir les données sur les inscriptions pendant plusieurs années, même pour les personnes qui ne terminent pas leur programme collégial. On pourrait ainsi broser un tableau plus exact des mouvements de la population étudiante et mieux éclairer les politiques dans le domaine. Le but ne serait pas d'augmenter les transferts à l'issue de tous les programmes collégiaux mais plutôt de se concentrer sur ceux pour lesquels il existe des programmes de niveau supérieur qui s'y rattachent de près ou on encore une demande connue de la part de la population étudiante.

Un autre facteur pouvant influencer le nombre de personnes diplômées des collèges procédant à un transfert est les études antérieures. On a déjà dit que les études antérieures pouvaient expliquer pourquoi il y avait autant d'étudiantes et étudiants qui obtenaient la reconnaissance d'un plus grand nombre de crédits que prévu. Le fait d'avoir un titre antérieur peut aussi réduire les probabilités de faire encore d'autres études par la suite. Dans le sondage de 2008-2009, 9,7 % des étudiantes et étudiants de première année possédaient un grade universitaire et 10,4 % avaient un titre collégial. C'est là un facteur qui peut faire en sorte qu'une personne ait moins envie ou besoin d'autres études postsecondaires. En excluant ces personnes du calcul des transferts, on obtiendrait sans doute des résultats différents. On comprend donc qu'il est nécessaire de recueillir plus de données sur les antécédents dans le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés. Les réponses ainsi obtenues aideraient à interpréter une partie des résultats analysés ici et dans les autres sections. Par conséquent, il faudrait poser une question sur les études antérieures à tous les participants et participantes au sondage pour comprendre les réponses aux questions portant sur la reconnaissance des crédits et les possibilités d'admission directe à l'université. Dans les sondages tenus jusqu'ici, les réponses ont montré qu'une quantité imprévue de crédits avaient été reconnus, ce qui pourrait s'expliquer en partie par la prise en compte d'autres études antérieures. Les collèges de la région métropolitaine de Toronto, dont proviennent le plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant procédé à un transfert, comptent un grand nombre d'étudiantes et étudiants qui ont immigré au Canada et qui avaient souvent déjà un titre postsecondaire à leur arrivée. Les collèges leur offrent la possibilité d'obtenir un titre canadien pour leur donner accès au marché du travail. Les programmes collégiaux donnent aussi la possibilité aux immigrantes et immigrants d'acquérir les compétences exigées en anglais pour l'admission à un programme universitaire canadien. L'inclusion d'une question sur les études antérieures pourrait non seulement aider à comprendre les réponses aux questions sur la poursuite des études mais aussi renseigner les collèges et le gouvernement sur le rôle que jouent les collèges pour faciliter l'accès des nouveaux membres de la population canadienne au marché du travail.

Études à venir

Comme on l'a signalé au tout début, le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés se limite aux diplômées et diplômés des programmes collégiaux et ne tient pas compte du nombre d'étudiantes et d'étudiants de niveau collégial qui s'inscrivent à un autre programme postsecondaire avant d'avoir terminé leur programme d'études. En réalisant une étude englobant tous les étudiants et étudiantes des collèges qui font la transition à l'université, on obtiendrait des données plus complètes sur la mobilité entre le collège et l'université. Ce genre d'étude pourrait aussi faire le suivi des étudiantes et étudiants dans les programmes et évaluer l'influence des ententes d'articulation. Il serait aussi utile de connaître le rendement des personnes durant leurs études secondaires et collégiales pour pouvoir prédire les probabilités de transfert et de succès des études.

De plus, puisque le Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés est réalisé six mois après l'obtention d'un titre, les données ne tiennent pas compte des personnes qui font une pause avant de poursuivre leurs études. L'ampleur du phénomène est inconnu, mais vu la situation socioéconomique de la majorité des étudiantes et étudiants de niveau collégial, il y en a sûrement qui ont besoin de gagner un peu d'argent avant de continuer à étudier, mais le sondage ne le prend pas en considération. En tenant un autre sondage au moins un an après la fin du programme, on obtiendrait des données plus complètes et plus exactes. Ce sondage permettrait aussi aux collèges de se renseigner sur le marché du travail, et surtout de se procurer des données sur les diplômées et diplômés qui ont trouvé un emploi et qui ont un travail rattaché à leur programme collégial.

Par ailleurs, les questions sur les études que contient actuellement le sondage se limitent aux personnes qui ont réussi à se faire admettre dans un autre établissement postsecondaire. On n'a aucune information sur le nombre de personnes qui ont été refusées ni sur les caractéristiques personnelles ou scolaires de ces personnes. La thèse de Malcolm I. Smith (1998) contient une analyse des candidates et candidats qui ont été admis et de ceux qui ont été refusés, mais puisque les données remontent à 1992 et que la situation a évolué depuis, il serait utile d'obtenir de l'information à jour.

La dernière section allait au-delà de l'analyse des chiffres pour se pencher sur les relations entre les principales variables. Le rapport apporte donc plus de questions que de réponses, qui pourront être analysées plus à fond dans l'avenir, surtout avec les nouvelles données qu'on obtiendra avec les prochains sondages.

Annexes

Annexe 1. Région et taille des collèges

Code	Nom du collège	Région ⁷	Taille du collège ⁸
ALGO	Collège Algonquin	Est	Grand
BORE	Collège Boréal	Nord	Petit
CAMB	Collège Cambrian	Nord	Moyen
CANA	Collège Canadore	Nord	Petit
CENT	Collège Centennial	Communauté urbaine de Toronto	Grand
CONF	Collège Confederation	Nord	Petit
CONS	Collège Conestoga	Sud-Ouest	Moyen
DURH	Collège Durham	Centre	Moyen
FANS	Collège Fanshawe	Sud-Ouest	Grand
GRBR	Collège George Brown	Communauté urbaine de Toronto	Grand
GEOR	Collège Georgian	Centre	Moyen
HUMB	Collège Humber	Communauté urbaine de Toronto	Grand
LACI	La Cité collégiale	Est	Moyen
LAMB	Collège Lambton	Sud-Ouest	Petit
LOYT	Collège Loyalist	Est	Petit
MOHA	Collège Mohawk	Centre	Grand
NIAG	Collège Niagara	Centre	Moyen
NORT	Collège Northern	Nord	Petit
SAUL	Collège Sault	Nord	Petit
SENE	Collège Seneca	Communauté urbaine de Toronto	Grand
SHER	Collège Sheridan	Centre	Grand
SLAW	Collège Saint-Laurent	Est	Moyen
SSFL	Collège Sir Sandford Fleming	Est	Moyen
STCL	Collège St. Clair	Sud-Ouest	Moyen

⁷ La région est établie en fonction du code postal du campus principal du collège (K pour l'Est, L pour le Centre, M pour la communauté urbaine, P pour le Nord et N pour le Sud).

⁸ La taille du collège est définie selon les effectifs vérifiés d'équivalents à plein temps du MFCU pour 2006-2007 (petit = moins de 3200 EPT, moyen = entre 3 200 et 9 000 EPT et grand = plus de 9 000 EPT).

Annexe 2. Groupes de programmes du MFCU faisant partie de chaque champ d'études

Code	Champ d'études	Occupational Cluster Name	Nom du groupe de programmes
A16	Commerce	Public Relations	Relations publiques
B00	Commerce	BUSINESS - UNKNOWN CATEGORY	Commerce – inconnu
B01	Commerce	Business Computer	Informatique de gestion
B02	Commerce	Office Administration - Health	Administration de bureau – médical
B03	Commerce	Office Administration - Legal	Administration de bureau – juridique
B04	Commerce	Office Administration	Administration de bureau
B06	Commerce	Business Management	Commerce – gestion
B07	Commerce	Accounting/Finance	Comptabilité financière
B10	Commerce	Government/Real Estate	Immobilier
B11	Commerce	Human Resources/Industrial Relations	Ressources humaines/rerelations industrielles
B12	Commerce	Marketing/Retail Sales	Marketing et commerce de détail
B13	Commerce	Materials Management	Gestion de stocks
B14	Commerce	Small Business	Petites entreprises
B15	Commerce	Business Legal	Droit commercial
B18	Commerce	Aviation Management	Aviation – gestion
B19	Commerce	Arts Administration	Administration des arts
A10	Services communautaires	Law and Security	Loi et sécurité
A11	Services communautaires	Library	Bibliothéconomie
A12	Services communautaires	Education	Enseignement
A13	Services communautaires	Child/Youth Worker	Travail auprès des enfants et des jeunes
A14	Services communautaires	Developmental Services Worker	Réadaptation
A15	Services communautaires	Recreation/Fitness	Conditionnement physique et loisirs
A17	Services communautaires	Social Services	Services sociaux
A18	Services communautaires	Community Planning	Techniques d'urbanisme
A19	Services communautaires	Native Community Worker	Travail communautaire auprès des Autochtones
B09	Services communautaires	Recreation Facilities	Loisirs
A00	Activités créatives et arts appliqués	ARTS - UNKNOWN CATEGORY	Arts appliqués – inconnu
A01	Activités créatives et arts appliqués	Media	Médias
A02	Activités créatives et arts appliqués	Performing Arts	Arts dramatiques
A03	Activités créatives et arts appliqués	Fashion	Techniques et création de mode
A04	Activités créatives et arts appliqués	Advertising and Design	Publicité et design
A05	Activités créatives et arts appliqués	Art	Beaux-arts
A06	Activités créatives et arts appliqués	Crafts	Artisanat
A07	Activités créatives et arts appliqués	Graphic Arts/Printing	Création et production graphique
A08	Activités créatives et arts appliqués	Horticulture	Horticulture
T00	Génie/Technologie	TECHNOLOGY - UNKNOWN CATEGORY	Technologie – inconnu

Code	Champ d'études	Occupational Cluster Name	Nom du groupe de programmes
T01	Génie/Technologie	Architectural	Architecture
T02	Génie/Technologie	Automotive	Véhicules moteurs
T03	Génie/Technologie	Chemical/Biological	Chimie et biologie
T04	Génie/Technologie	Civil	Génie civil
T05	Génie/Technologie	Drafting	Dessin industriel
T06	Génie/Technologie	Electronics	Électronique
T07	Génie/Technologie	Industrial	Génie industriel
T08	Génie/Technologie	Instrumentation	Instruments de précision
T09	Génie/Technologie	Mechanical	Mécanique
T10	Génie/Technologie	Power	Production d'énergie
T11	Génie/Technologie	Resources	Richesses naturelles
T12	Génie/Technologie	Furniture/Wood Products	Ameublement et produits du bois
T13	Génie/Technologie	Welding	Soudage
T14	Génie/Technologie	Aviation (Maintenance)	Aviation (entretien des appareils)
T15	Génie/Technologie	Aviation (Flight)	Aviation (vols)
T16	Génie/Technologie	Machining	Usinage
T17	Génie/Technologie	Marine	Technologie maritime
T18	Génie/Technologie	Geology/Mining	Géologie et mines
T19	Génie/Technologie	Technology Miscellaneous	Technologie – divers
H00	Santé	HEALTH - UNKNOWN CATEGORY	Santé – inconnu
H01	Santé	Health - Miscellaneous	Santé – divers
H02	Santé	Animal Care	Soins des animaux
H03	Santé	Health Technology	Technologie de la santé
H04	Santé	Nursing Related	Soins infirmiers et programmes connexes
B05	Accueil	Culinary Arts	Arts culinaires
B16	Accueil	Travel/Tourism	Voyage/tourisme
B17	Accueil	Hospitality Management	Industrie de l'accueil – gestion
A09	Recyclage et cours préparatoires	Preparatory/Upgrading	Recyclage et cours préparatoires

Annexe 3. Cinq premiers programmes par titre et par type d'établissement en %

Titre du programme au MFCU	Grade universitaire	Titre universitaire autre qu'un grade	Grade résultant d'une collaboration collège-université	Grade collégial	Titre collégial autre qu'un grade	Total
Certificat de l'Ontario (1 an)						
Programme général d'arts et sciences	56,3	52,6	24,0	21,2	21,4	25,1
Programme préparatoire en sciences de la santé	16,3	19,3	70,1	9,6	19,7	21,8
Principes fondamentaux de l'art	9,4	12,3	2,0	26,0	7,9	8,5
Administration de bureau	1,3	0,0	1,0	3,4	5,4	4,6
Services de soutien de la personne	1,9	1,8	1,5	1,4	4,7	4,1
79 en tout						64,0
Diplôme (2 ans)						
Éducation de la petite enfance	19,7	16,2	18,0	6,5	6,2	11,3
Programme général d'arts et sciences	11,8	9,7	15,4	9,3	9,1	10,3
Techniques des services policiers	11,7	13,1	13,5	8,3	5,6	8,3
Travail social	10,3	14,7	8,0	1,9	3,3	6,1
Commerce – comptabilité	3,3	2,7	1,6	1,9	5,2	4,2
165 en tout						40,3
Diplôme de niveau avancé (3 ans)						
Administration des affaires	15,8	14,8	15,3	4,4	12,5	14,3
Administration des affaires – comptabilité	13,8	14,8	14,4	6,5	12,4	13,2
Travail auprès des enfants et des jeunes	7,2	9,1	6,7	8,7	6,4	7,0
Génie mécanique	7,1	3,4	5,3	4,4	5,2	5,9
Administration des affaires – marketing	6,4	14,8	5,3	2,2	4,1	5,8
88 en tout						46,2
Certificat postdiplôme (1 an)						
Mise à niveau des études universitaires en sciences infirmières	28,4	4,4	60,7	0,0	2,5	16,2
Gestion des	9,2	4,4	3,6	20,0	8,0	7,9

Titre du programme au MFCU	Grade universitaire	Titre universitaire autre qu'un grade	Grade résultant d'une collaboration collège-université	Grade collégial	Titre collégial autre qu'un grade	Total
ressources humaines						
Relations publiques	8,3	4,4	0,0	0,0	3,7	4,9
Information géographique	7,3	8,7	10,7	0,0	0,0	4,0
Comptabilité et technologie de l'information	1,8	0,0	3,6	40,0	3,7	3,4
79 en tout						36,3

Annexe 4. Nombre des personnes diplômées des collèges ayant participé au sondage qui sont retournées au collège à plein temps ou à temps partiel par établissement, 2006-2007

Collège	Autre collège	ALGO	BORE	CAMB	CANA	CENT	LACI	CONS	CONF	DURH	FANS	GRBR	GEOR	HUMB	LAMB	LOYT	MOHA	NIAG	NORT	STCL	SLAW	SAUL	SENE	SHER	SSFL
ALGO	20	455	0	0	2	1	2	2	1	3	2	1	1	2	1	1	0	0	4	1	6	0	1	3	4
BORE	1	0	87	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
CAMB	10	6	0	426	4	1	0	0	4	0	3	4	3	2	1	1	2	0	0	0	2	1	0	0	0
CANA	12	3	1	10	86	0	0	1	0	0	0	1	3	0	4	0	0	2	1	0	0	0	0	1	1
CENT	13	0	0	0	0	203	0	0	0	2	0	7	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	12	1	0
CONF	5	1	0	1	1	0	0	0	142	0	0	0	1	0	1	0	0	3	1	0	0	1	0	0	0
CONS	16	0	0	0	0	0	0	188	0	1	5	2	3	4	0	0	2	1	0	0	0	0	2	1	0
DURH	14	3	0	0	0	4	0	1	0	165	2	3	1	5	1	0	1	3	0	0	1	0	2	0	5
FANS	41	5	1	3	2	1	0	7	1	9	644	4	11	1	8	0	9	6	0	6	0	3	2	5	4
GEOR	13	2	1	3	2	1	0	6	0	3	3	6	198	2	0	2	3	1	2	1	0	0	6	4	2
GRBR	26	4	0	0	0	18	0	0	0	6	2	498	3	17	0	1	1	2	0	2	0	0	12	13	0
HUMB	25	3	0	1	0	9	1	1	1	1	1	9	1	418	0	1	6	1	0	0	0	0	9	8	1
LACI	19	2	1	0	1	1	92	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	1	0	0	0	1
LAMB	12	1	0	0	0	1	0	9	0	0	5	0	2	0	98	0	5	2	1	3	1	0	0	0	0
LOYT	13	3	1	0	0	0	0	0	0	5	1	1	0	0	2	211	2	1	0	0	6	0	2	0	1
MOHA	18	2	0	0	0	1	0	4	0	0	5	0	0	4	0	0	244	3	0	0	0	0	0	4	0
NIAG	24	1	0	1	1	1	0	3	0	2	4	5	1	2	0	0	13	193	0	3	0	1	1	2	1
NORT	6	1	0	6	3	1	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	1	0	71	0	1	1	0	0	0
SAUL	13	3	0	5	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	85	0	0	0
SENE	30	4	2	0	1	12	0	0	0	2	1	17	6	10	0	1	2	1	1	0	1	0	334	3	1
SHER	51	13	3	2	0	3	0	8	0	2	5	8	3	37	1	0	7	4	0	0	4	0	16	414	0
SLAW	15	6	0	1	0	1	0	1	0	4	1	1	1	2	0	6	2	2	0	0	151	0	4	2	4
SSFL	18	5	0	0	2	0	0	2	0	6	0	1	4	1	0	3	2	0	0	1	4	0	4	3	193
STCL	23	0	0	1	1	1	0	1	0	1	3	0	1	1	2	2	2	0	0	394	1	0	1	0	0
Total	438	523	97	461	107	260	96	234	153	212	688	568	245	512	120	229	305	230	83	411	179	92	408	464	218

Annexe 5. Nombre des personnes diplômées des collèges ayant participé au sondage qui fréquentaient l'université à temps partiel ou à plein temps par établissement, 2006-2007

Université	Autre université	Brock	Carleton	Guelph	Lakehead	Laurentienne	McMaster	Ottawa	Queen's	Ryerson	Toronto	Trent	Waterloo	Western	Wilfrid Laurier	Windsor	York	Nipissing	IUOT	ÉADO
ALGO	21	0	94	0	6	1	2	72	2	1	0	0	0	0	0	0	2	3	1	0
BORE	3	0	0	0	0	12	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAMB	3	0	1	0	5	63	0	1	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0
CANA	4	4	4	0	3	10	1	1	0	0	0	1	2	1	0	0	1	63	0	0
CENT	5	2	0	7	5	1	1	0	0	108	18	2	1	4	0	3	72	0	4	5
CONF	2	0	0	0	49	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONS	7	4	0	2	0	2	8	1	0	4	0	0	24	0	9	25	1	1	0	0
DURH	14	2	1	0	2	0	2	1	0	8	5	16	0	2	0	1	5	0	33	4
FANS	24	12	4	4	6	4	6	3	0	5	1	0	3	126	0	7	4	1	0	0
GEOR	19	0	0	3	6	33	5	1	0	8	1	0	3	3	1	3	23	7	1	2
GRBR	9	4	1	5	3	5	6	1	0	103	25	2	1	1	1	2	75	0	2	10
HUMB	25	9	4	46	13	3	13	5	1	74	15	3	4	6	1	4	149	1	3	2
LACI	41	0	3	0	0	0	0	82	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LAMB	1	1	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	13	0	16	0	0	0	0
LOYT	2	1	4	1	2	2	0	2	3	1	0	9	1	1	0	0	2	0	1	0
MOHA	15	23	3	5	6	3	67	1	0	12	4	0	6	3	28	0	8	0	1	0
NIAG	13	66	3	6	6	1	7	0	0	12	1	0	0	2	3	2	3	1	4	2
NORT	0	0	0	0	3	7	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
SAUL	15	1	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
SENE	22	1	6	8	5	2	1	4	1	113	15	5	2	5	0	6	245	0	4	5
SHER	20	13	2	22	4	2	30	4	1	67	26	2	6	4	4	10	88	1	1	9
SLAW	16	2	16	1	1	3	0	7	11	3	0	3	0	2	0	1	2	0	1	1
SSFL	8	4	4	1	5	0	2	1	1	2	2	66	5	2	2	1	3	2	3	0
STCL	8	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2	0	98	0	0	0	0
Total	297	149	151	113	131	159	153	188	21	527	113	111	59	179	49	180	683	80	59	40

Annexe 6. Pourcentage de personnes diplômées des collèges fréquentant l'université, de 2001-2002 à 2006-2007

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
LACI	9,02	9,55	11,01	15,04	15,45	13,8
CANA	8,09	6,4	9,5	15,96	8,91	11,85
SENE	9,69	9,68	10,96	13,32	12,57	11,78
CENT	5,32	6,46	7,39	7,92	10,02	10,91
HUMB	9,33	8,64	8,36	10,42	11,08	9,62
SHER	6,12	7,08	9,3	9,65	9,68	9,44
MOHA	4,57	5,09	6,68	7,89	8,29	8,34
NIAG	6,23	6,31	7,14	8,56	9,67	8,15
SSFL	6,19	5,83	5,87	7,76	6,94	7,4
GEOR	3,49	4,09	6,91	6,58	7,85	7,31
GRBR	5,62	4,86	5,98	7,68	7,95	7,05
STCL	7	6,56	6,72	9	8,99	7,02
CONF	4,78	5,11	5,7	7,46	7,64	6,58
DURH	4,67	3,65	4,93	7,86	7,08	6,35
ALGO	5,24	5,2	6,45	9,05	7,6	6,33
FANS	5,72	5,56	6,83	6,4	7,39	6,17
CAMB	5,51	5,55	7,79	7,39	8,04	6,01
LAMB	3,94	6,76	7,04	7,11	8,99	5,74
CONS	3,87	4,87	5,55	5,74	5,62	5,69
SLAW	4,76	3,69	5,02	5,59	7,91	5,67
SAUL	7,01	8,04	9,79	12,29	9,34	4,25
BORE	2,98	3,32	5,62	4,72	6,42	3,88
LOYT	2,34	3,74	4,95	5,05	5,52	3,72
NORT	3,04	2,99	2,71	2,52	2,61	3,17
Total	6,04	6,14	7,29	8,67	8,83	7,99

Annexe 7. Parties utiles du Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés

Section A – Situation scolaire (les questions Q.1 à Q.4 servent à déterminer la situation actuelle)

1. Fréquentiez-vous un établissement scolaire à temps plein ou à temps partiel durant la semaine de référence?

- Oui, à temps plein – CONTINUEZ
- Oui, à temps partiel – CONTINUEZ
- Non – PASSEZ À LA Q.16 (questions relatives à l'entrée sur le marché du travail)

2. Pendant cette semaine, fréquentiez-vous un collège, une université ou un autre établissement scolaire?

- Collège – autre qu'un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario – PASSEZ À LA Q.5
- Collège – collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario – CONTINUEZ
- Université – PASSEZ À LA Q.4
- Autre établissement scolaire – PASSEZ À LA Q.5
- Refus de répondre – PASSEZ À LA Q.5

3. Était-ce... LISEZ LA LISTE

- Un programme collégial différent du programme _____ (TITRE DU PROGRAMME)
- Un programme collégial post-diplôme
- La troisième année facultative d'un programme de deux ans (p. ex., un programme intermédiaire)
- Un cours d'éducation permanente
- Aucune de ces réponses

SI LA PERSONNE INTERROGÉE FRÉQUENTAIT L'UNIVERSITÉ À LA Q.2, POSEZ LA Q.4, SINON PASSEZ À LA Q.5

4. Était-ce... LISEZ LA LISTE

- Un certificat ou un diplôme universitaire
- Un programme menant à un grade
- Un cours d'éducation permanente
- Aucune de ces réponses

4. Inscrivez le type de programme auquel est inscrite la personne interrogée

DÉBUT DES RÉVISIONS

5. Veuillez me dire si les raisons suivantes étaient des raisons importantes, peu importantes ou sans objet pour motiver votre décision de retourner aux études?

LISEZ ET FAITES LE TOUR DE LA LISTE

	Importante	Peu important	Sans objet
A. Possibilité d'obtenir un revenu plus élevé	3	2	1
B. Aucun emploi offert dans votre champ d'études	3	2	1
C. Obtenir un diplôme / certificat / grade	3	2	1
D. Intérêt à approfondir votre formation dans votre champ d'études	3	2	1
E. Intérêt à entreprendre un champ d'études différent	3	2	1

	Importante	Peu important	Sans objet
F. Nécessité de crédits en vue de l'obtention d'un titre professionnel	3	2	1
G. Approfondir vos connaissances théoriques / votre éducation	3	2	1
H. Encouragements venant d'autres personnes (membres de la famille, amis, un membre du corps professoral)	3	2	1
I. Créer de nouvelles possibilités d'avancement professionnel	3	2	1
J. Perfectionner / accroître vos compétences	3	2	1
K. Il y a eu un accord de transfert officiel entre votre ancien programme et votre programme actuel	3	2	1
L. L'employeur l'exigeait / paie pour vos études	3	2	1

Si la personne interrogée a répondu à temps partiel à la Q.1, passez à la Q.16 (questions relatives à l'emploi)

6. Lorsque vous vous prépariez à poursuivre vos études, veuillez me dire si les éléments qui suivent ont été une source de renseignements importante, peu importante ou pas du tout pour vous? LISEZ ET FAITES LE TOUR DE LA LISTE

	Importante	Peu importante	Pas du tout
A. Site Web d'un collègue	3	2	1
B. Publications imprimées d'un collègue	3	2	1
C. Des membres du corps professoral, des conseillers, des coordonnateurs de programme d'un collègue	3	2	1
D. L'administration d'un collègue, c.-à-d. le bureau du registraire, les services aux étudiants	3	2	1
E. Un site Web / les publications d'une université	3	2	1
F. Le personnel d'une université (y compris le bureau du registraire, le corps professoral, etc.)	3 3	2 2	1 1
G. D'autres étudiants (y compris d'anciens étudiants collégiaux et universitaires ou actuels)	3	2	1
H. Le guide de reconnaissance de crédits entre les collèges et universités de l'Ontario	3	2	1

- 6 a. Et quelles sources de renseignements supplémentaires avez vous utilisées, le cas échéant? SONDEZ LE TERRAIN JUSQU'À CE QUE VOUS N'OBTENIEZ PLUS DE RÉPONSES.

Autre _____	3	2
Autre _____	3	2
Autre _____	3	2

POUR CHACUNE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES UTILISÉES À LA Q6.a, POSEZ LES QUESTIONS SUIVANTES :

- 6 b. Était-ce une source de renseignements importante ou peu importante? INSCRIVEZ LA RÉPONSE CI-DESSUS

7. À quel moment avez-vous décidé de poursuivre vos études après avoir obtenu votre diplôme collégial? Était-ce... LISEZ LA LISTE

1	Avant d'entreprendre le programme _____ (PROGRAMME COLLÉGIAL) au Collège _____ (COLLÈGE)
2	Au début du programme _____ (PROGRAMME COLLÉGIAL) au Collège _____ (COLLÈGE)

- 3 Pendant le programme _____ (PROGRAMME COLLÉGIAL) au Collège _____ (COLLÈGE)
4 Après que vous ayez réussi le programme _____ (PROGRAMME COLLÉGIAL) au Collège _____ (COLLÈGE)

8. Ce programme se rattache-t-il à votre programme actuel _____ (PROGRAMME COLLÉGIAL) au Collège _____ (COLLÈGE)? Diriez-vous que c'est... LISEZ LA LISTE

- 1 Très rattaché
2 Plutôt rattaché
3 Pas rattaché du tout

9. Existait-il une entente de jonction entre votre programme collégial et le programme auquel vous êtes actuellement inscrit(e) précisant l'équivalence de crédits que vous recevrez pour votre ancien programme, ou non?

- 1 Oui
2 Non
3 Ne sait pas

10. Veuillez estimer l'équivalence des crédits que vous recevrez pour votre programme actuel

- Deux ans ou plus
- Entre un et deux ans
- Un an
- Environ une demie-année
- Moins d'une demie-année
- Aucun crédit
- Ne sait pas

11. À quel moment avez-vous appris si vous étiez pour recevoir une équivalence de crédits pour votre programme collégial? Était-ce... LISEZ LA LISTE

- 1 Lorsque l'on vous a admis(e)
2 Au moment de votre inscription ou avant
3 Après votre inscription
4 Vous n'en avez pas entendu parler encore
5 Vous n'avez pas encore présenté de demande d'équivalence de crédits
6 Vous ne présenterez pas de demande d'équivalence de crédits

Si la personne interrogée a répondu 4, 5 ou 6 à la Q.11, passez directement à la Q.13

12. Comparativement à ce à quoi vous vous attendiez, la quantité d'équivalences de crédits que vous avez reçues était... LISEZ LA LISTE

- 1 Inférieure à ce à quoi vous vous attendiez
2 Ce à quoi vous vous attendiez
3 Supérieure à ce à quoi vous vous attendiez

13. Croyez-vous que vous auriez été accepté(e) dans votre programme actuel si vous n'aviez pas d'abord obtenu un diplôme collégial?

- 1 Oui
2 Non
3 Ne sait pas

14. Dans l'ensemble, quel est votre degré de satisfaction par rapport à ce que vous avez vécu comme transition du collège à votre programme actuel?

- 5 Très satisfait(e)
4 Satisfait(e)
3 Ni satisfait(e), ni insatisfait(e)

- 2 Insatisfait(e)
- 1 Très insatisfait(e)

15. Quel est votre degré de satisfaction générale par rapport à la préparation scolaire que vous avez reçue en vue de votre programme d'études actuel?

- Très satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Ni satisfait(e), ni insatisfait(e)
- Insatisfait(e)
- Très insatisfait(e)

SI VOUS AVEZ RÉPONDU QUE VOUS ALLEZ À L'ÉCOLE À TEMPS PLEIN À LA Q.1, ALLEZ À LA Q.44

Bibliographie

- ANDERSON, G., M. ALFONSO et J. SUN. « Rethinking Cooling Out at Public Community Colleges: An Examination of Fiscal and Demographic Trends in Higher Education and the Rise of Statewide Articulation Agreements », *Teachers College Record*, vol. 108, n° 3, mars 2006, p. 422-451.
- BC STATS. *2008 Admissions and Transfer Experiences of Students Continuing their Post-Secondary Studies in British Columbia*, British Columbia Council on Admissions and Transfer, 2009. [<http://www.bccat.ca>].
- BELL, S. *The College-University Linkage: An Examination of the Performance of Transfer Students in the Faculty of Arts at York University, 1987-1992*, Toronto (Ontario), Faculté des arts, Université York, 1995.
- BERKNER, L., et S. CHOY. *Descriptive Summary of 2003-04 Beginning Postsecondary Students: Three Years Later*, National Center for Education Statistics, département de l'Éducation des États-Unis, 2008. [<http://nces.ed.gov>].
- BOSWELL, K., et C. D. WILSON, éd. *Keeping America's Promise: A Report on the Future of the Community College*, Education Commission of the States, and the League for Innovation in the Community College, 2004. [www.communitycollegepolicy.org].
- BRAMWELL, A. *Ontario Community Colleges in the Creative Age: Bohemians, Bioinformatics, and the Built Environment*, [En ligne], Toronto, Martin Prosperity Institute, 2009. [http://martinprosperity.org/media/pdfs/Ontarios_Community_Colleges-ABramwell.pdf] (Consulté en août 2010).
- BROWN, J. E. *The Profile and Performance of Cambrian College Students Who Continue Their Education at Laurentian University*, Mémoire de maîtrise, Université Laurentienne, 1993.
- CAMERON, C. *The Lived Experience of Transfer Students in a Collaborative Baccalaureate Nursing Program*, Thèse de doctorat, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, 2003.
- CARR, B. « The University College System in British Columbia, Canada », *CCBA Beacon*, vol. 2, n° 1, 2001. [www.accbd.org].
- COHEN, A. M. « Analyzing Community College Student Transfer Rates », *New Directions for Community College*, San Francisco, Jossey-Bass, n° 86, été 1994, p. 71-79.
- COLLÈGES ONTARIO. *Student Mobility within Ontario's Postsecondary Sector*, Toronto, Collèges Ontario, 2005.
- COLLÈGES ONTARIO. *Student Mobility 2006*, Toronto, Collèges Ontario, 2006.

- COLLÈGES ONTARIO. *Student Mobility Between Ontario's Colleges and Universities*, [En ligne], Toronto, Collèges Ontario, 2009. [http://www.collegesontario.org/research/student-mobility/Student_Mobility_09.pdf] (Consulté le 16 septembre 2009).
- COLLÈGES ONTARIO. *Student Mobility: Further Education of Ontario College Graduates*, Toronto, Collèges Ontario, 2008. [<http://www.collegesontario.org>].
- COMPUSTAT CONSULTANTS INC. *College-University Transferability Study*, Toronto, CUCC, 2007. [<http://www.cucc-ontario.ca>].
- CUMMINS, Rodger I. *Movement Between Ontario Universities and Colleges: Notes For a Presentation to the College-University Consortium Council Symposium*, 1998.
- DECOCK, H. « Calculating the College-to-University Transfer Rate in Ontario », *College Quarterly*, vol. 7, n° 1, hiver 2004. [www.collegequarterly.ca].
- DECOCK, H. *A Case Study Analysis of Ontario CAAT Graduates Who Transfer To A University*, Thèse de doctorat, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, 2006.
- DENNISON, J. D. « Organization and Function in Postsecondary Education », dans DENNISON, John D., éd. *Challenge and Opportunity: Canada's Community Colleges at the Crossroads*, Vancouver (Colombie-Britannique), UBC Press, 1995.
- DENNISON, J. D. *Student Access and Mobility Within the British Columbia Post-Secondary System*, British Columbia Council on Admissions and Transfer, 2000. [www.bccat.ca].
- DOUGHERTY, K., et G. KEINZL. « It's Not Enough to Get Through the Open Door: Inequalities by Social Background in Transfer from Community Colleges to Four-Year Colleges », *Teachers College Record*, vol. 108, n° 3, mars 2006, p. 452-487.
- DUMARESQ, C., A. LAMBERT-MABERLY et W. SUDMANT. *The Class of 1996 Five Years after Graduation: Comparing B.C. University Outcomes for Direct Entry and Transfer Students*, [En ligne], BCCAT, 2003. [<http://www.bccat.bc.ca/pubs/univoutcomes.pdf>] (Consulté le 26 avril 2010).
- EATON, J. S. « 3 Myths of Transfer Education », *Community, Technical, and Junior College Journal*, juin-juillet 1990, p. 18-20.
- GELIN, F. *Transfer Rates: How to measure and for what purpose?*, British Columbia Council on Admissions and Transfer, Vancouver (Colombie-Britannique), 1999. [www.bccat.bc.ca].

GROUPE D'ÉTUDE SUR L'INVESTISSEMENT AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS. *Portails et voies d'accès : Examen du système d'éducation postsecondaire en Ontario*, [En ligne], Toronto, ministère de la Formation et des Collèges et Université de l'Ontario, 2001. [<http://www.ontla.on.ca/library/repository/mon/1000/10293635.pdf>] (Consulté en août 2010).

HESLOP, J. *Profile of BC College Transfer Students Admitted to BC Universities 1994/95 to 1998/99*, British Columbia Council on Admissions and Transfer, 2001. [www.bccat.bc.ca].

HOACHLANDER, G., A. SIKORA et L. HORN. *Community College Students: Goals, Academic Preparation, and Outcomes*, National Center for Education Statistics, département de l'Éducation des États-Unis, 2003. [<http://nces.ed.gov>].

JONES, G., et M. SKOLNIK. *Nouvelles chances, nouvelles compétences : élargir l'accès à l'enseignement supérieur en Ontario par une plus grande différenciation des établissements*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2009.

MACLENNAN, E. *From Diploma to Degree: A Study of the Movement of Ontario Students from College to University through Formally Articulated Agreements – A Report for The College-University Consortium Council and The COU Standing Committee on Relationships with Other Post-secondary Institutions*, 3^e version, 11 janvier 2002.

MCFADYEN, C. *Consultation on College-University Linkages*, document d'information élaboré pour Vision 2000, Toronto, Conseil ontarien des affaires collégiales, 1989.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO. *Colleges of Applied Arts and Technology: Basic Documents*, Direction de l'information, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1966.

PITMAN, Walter, président. *Non aux impasses : rapport du Groupe de travail sur la formation avancée au ministre de l'Éducation et de la Formation*, Toronto (Ontario), ministère de l'Éducation et de la Formation, 1993.

PROVASNIK, S., et M. PLANTY. *Community Colleges: Special Supplement to the Condition of Education 2008*, National Center for Education Statistics, département de l'Éducation des États-Unis, 2008. [<http://nces.ed.gov>].

RAE, B. *Étude de l'éducation postsecondaire – Des attentes supérieures pour l'enseignement supérieur : Un document de discussion*, [En ligne], Toronto, gouvernement de l'Ontario, 2004. [<http://www.ontla.on.ca/library/Repository/mon/9000/247200.pdf>] (Consulté en août 2010).

RAE, B. *L'Ontario, chef de file en éducation : Rapport et recommandations*, [En ligne], Toronto, gouvernement de l'Ontario, 2005.

[<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/postsecf.pdf>] (Consulté en août 2010).

SKOLNIK, M. L. « Evolution of Relations Between Community Colleges and Universities in Ontario », *Community College Journal of Research and Practice*, vol. 19, 1995, p. 437-451.

SMITH, D. C., D. M. CAMERON, F. GORBET, C. HENDERSON et B. M. STEPHENSON. *Excellence, accessibilité, responsabilité : rapport du Comité consultatif sur l'orientation future de l'éducation postsecondaire*, [En ligne], Toronto, ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1996. [<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/futuref.pdf>].

SMITH, Malcolm I. *Student Transfer from Colleges of Applied Arts and Technology To University in Ontario: An Examination of Student Characteristics and Motivations*, Thèse de doctorat, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, 1998.

SMYTH, D. M. *Some Aspects of the Development of Ontario Colleges of Applied Arts and Technology*, Thèse de doctorat, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, 1970.

STOKES, P. *College Transfer Revisited: A Working Paper*, document d'information élaboré pour Vision 2000, Toronto, Conseil ontarien des affaires collégiales, 1989.

UNIVERSITÉ DE NIPISSING. *Measuring the Success of College Transfer Students at Nipissing University 1994-2005*, Toronto, Conseil du consortium des collèges et des universités, 2007.

UNIVERSITÉ YORK. *An Analysis of Undergraduate Students Admitted to York University from a College of Applied Arts and Technology (CAAT) Between 1996 and 2006*, Toronto, Conseil du consortium des collèges et des universités, 2007.

